



Assemblée générale

PROVISOIRE

A/40/PV.91

27 novembre 1985

FRANCAIS

Quarantième session

ASSEMBLEE GENERALE

COMPTE RENDU STENOGRAPHIQUE PROVISOIRE DE LA QUATRE-VINGT-ONZIEME SEANCE

Tenue au Siège, à New York,
le lundi 25 novembre 1985, à 15 heures

Président : M. de PINIÉS (Espagne)
puis : M. HEPBURN (Vice-Président) (Bahamas)
puis : M. MOSELEY (Vice-Président) (Barbade)

Organisation des travaux

La situation en Amérique centrale : menaces contre la paix et la sécurité
internationales et initiatives de paix : rapport du Secrétaire général [21] (suite)

Le présent compte rendu contient le texte des discours prononcés en français et l'interprétation des autres discours. Le texte définitif sera publié dans les Documents officiels de l'Assemblée générale.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, dans un délai d'une semaine, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, Département des services de conférence, bureau DC2-0750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

La séance est ouverte à 15 h 20.

ORGANISATION DES TRAVAUX

Le PRESIDENT (interprétation de l'espagnol) : Avant de donner la parole au premier orateur, je voudrais donner aux représentants un aperçu du programme provisoire des séances plénières pour les 10 premiers jours du mois de décembre.

Dans la matinée de lundi, 2 décembre, l'Assemblée abordera l'examen des rapports de la Quatrième Commission et procédera au vote sur les projets de résolution présentés au titre du point 18 de l'ordre du jour, "Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux".

Dans l'après-midi du même jour, l'Assemblée commencera l'examen du point 33, "Question de Palestine".

Le Président

Le jeudi 5 décembre, l'Assemblée générale commencera l'examen du point 38, "La situation au Moyen-Orient".

Dans la matinée du lundi 9 décembre, l'Assemblée examinera le point 15 c), "Election au siège devenu vacant à la Cour internationale de justice" et le point 31, "Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et le Comité consultatif juridique afro-asiatique". L'après-midi du même jour, l'Assemblée examinera le point 7, "Communication faite par le Secrétaire général en vertu du paragraphe 2 de l'Article 12 de la Charte des Nations Unies"; le point 10, "Rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation"; le point 11, "Rapport du Conseil de sécurité"; le point 32, "Question de l'île comorienne de Mayotte" et le point 37, "Conférence des Nations Unies pour la promotion de la coopération internationale dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire".

Au cours de la matinée du mardi 10 décembre, l'Assemblée examinera le point 36, "Droit de la mer". Dans l'après-midi de ce même jour, l'Assemblée examinera le point 16 a), "Elections de dix-neuf membres du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement"; le point 16 b), "Election de douze membres du Conseil mondial de l'alimentation"; le point 16 c), "Election de sept membres du Comité du programme et de la coordination" et le point 16 e), "Election de dix-neuf membres de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international".

Il est bien entendu que l'Assemblée examinera tous les rapports des grandes Commissions à mesure qu'ils seront disponibles.

POINT 21 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

LA SITUATION EN AMERIQUE CENTRALE : MENACES CONTRE LA PAIX ET LA SECURITE INTERNATIONALES ET INITIATIVES DE PAIX : RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL (A/40/737)

M. DOS SANTOS (Mozambique) (interprétation de l'anglais) : L'Amérique centrale est à nouveau à l'ordre du jour de l'Assemblée générale. Les événements survenus dans la région et autour ont provoqué un accroissement de la tension et de l'instabilité dans la région. Les actes hostiles, les pressions et la déstabilisation se sont intensifiés, menaçant ainsi la paix et la sécurité dans la région et au-delà.

Les idéaux de paix que consacrent les principes et objectifs de la Charte des Nations Unies et que stipulent d'autres instruments pertinents du droit international perdent du terrain, ce qui nuit à l'instauration d'un climat de paix, de coopération et de compréhension mutuelle.

M. Dos Santos (Mozambique)

On refuse aux peuples d'Amérique centrale, notamment au peuple nicaraguayen, l'application de principes fondamentaux tel que le droit des peuples de choisir librement et sans ingérence extérieure leur système politique, économique et social.

La situation en Amérique centrale est une source de vive préoccupation pour la République populaire du Mozambique et pour toute la communauté internationale. On doit se demander pourquoi les peuples de notre région, située à des milliers de kilomètres de l'Amérique centrale, suivent l'évolution des événements qui s'y déroulent.

L'Amérique centrale et l'Afrique australe ont beaucoup en commun, et seuls ceux qui ont choisi de ne pas voir peuvent l'ignorer. Depuis longtemps déjà les deux régions ne connaissent plus la paix. Les pays de ces deux régions ont dû subir des actes d'agression et de déstabilisation successifs perpétrés par des bandits armés et bien d'autres pratiques barbares.

Les quatre dernières années ont été des années difficiles pour le peuple nicaraguayen. Des opérations successives de déstabilisation et de sabotage ont été perpétrées contre le Nicaragua dans le dessein de compromettre le processus démocratique en cours dans ce pays, qui incarne pour le peuple nicaraguayen l'espoir d'un avenir radieux et prospère.

Une série d'opérations ouvertes et clandestines a été menée contre le Nicaragua; elles constituent une violation flagrante des principes les plus élémentaires de notre Charte et du droit international, notamment des principes relatifs à la coexistence pacifique, au non-recours à la force et à la non-intervention. En résumé, le Nicaragua a été victime d'une guerre non déclarée. Cette guerre a déjà prélevé un lourd tribut en vies humaines; plus de 11 000 Nicaraguayens ont été tués, 5 000 ont été blessés, 5 000 personnes ont été enlevées et un quart de million déplacées.

Le cours actuel des événements a poussé certains pays de la région à concevoir une initiative de paix susceptible de diminuer les tensions dans la région. La création du Groupe de Contadora en est un exemple. Comme nous l'avons dit par le passé, ce mécanisme régional est un instrument utile dans la recherche d'une solution globale pacifique et diplomatique aux problèmes que connaît l'Amérique centrale. La communauté internationale se félicite à juste titre de ces efforts. En dépit des obstacles rencontrés, ce groupe s'est efforcé de mener à bien la tâche qu'il s'est assignée.

M. Dos Santos (Mozambique)

Le XX^e siècle a été marqué par les progrès de la science et de la technique. L'homme est devenu maître d'autres planètes qu'il ne connaissait pas il y a quelques dizaines d'années. Tant de lois de la nature sont désormais maîtrisées par l'homme. Cependant, l'homme n'a pas été capable de dépasser les limites et les vicissitudes que lui impose son monde intérieur.

Dans ces conditions, seul le respect par tous les Etats des principes de la coexistence pacifique, de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale demeure le fondement de l'interaction entre Etats. A cet égard, le gouvernement du Nicaragua, dans l'élaboration de sa politique étrangère, a pleinement tenu compte de ces principes fondamentaux, et, qui plus est, le Nicaragua a respecté tous ces principes dans sa conduite à l'égard des autres nations.

L'attachement du peuple nicaraguayen à la paix et à la stabilité de la région est bien connu. Le Nicaragua, soucieux de promouvoir la paix dans la région, a exploré toutes les possibilités offertes par la Charte et par d'autres instruments de droit international en vue de trouver une solution pacifique à ses problèmes.

Il convient de rappeler que le Nicaragua a été le premier à accepter pleinement et sans réserve l'Accord de Contadora. Il a de même défendu sa cause devant le Conseil de sécurité et s'est prêté à l'examen de la communauté internationale en soumettant son cas à la Cour internationale de Justice. Le Mouvement des non-alignés a également débattu la question.

Le Nicaragua a également eu recours à des négociations bilatérales comme en témoignent les pourparlers de Manzanillo.

En dépit de toutes ces initiatives, les perspectives de paix sont plus lointaines que jamais. En fait, il ne peut y avoir de paix dans la région si tous les Etats concernés qui y ont des intérêts refusent de contribuer à la recherche de la paix en Amérique centrale.

L'octroi d'une aide militaire ou de toute autre aide aux bandits armés ou aux contras, l'imposition d'embargos de tout genre contre le Nicaragua sont des mesures qui ne peuvent que contribuer à la détérioration de la situation déjà explosive que connaît l'Amérique centrale. C'est précisément ce qui s'est passé depuis que l'Assemblée générale a pour la dernière fois examiné la question de l'Amérique centrale à sa trente-neuvième session.

M. Dos Santos (Mozambique)

Pour cette raison, le Nicaragua ne peut pas être tenu responsable du climat de guerre et de tension qui règne dans la région.

La solution de la crise que traverse l'Amérique centrale nécessite l'établissement d'un climat de paix et de coopération dans la région. A cette fin, tous les Etats de la région devraient s'engager à coopérer pour surmonter l'extraordinaire crise économique et sociale qu'elle traverse actuellement.

Cependant, il n'y aura pas de paix dans la région à moins que les Etats extérieurs à la région mais qui y ont des intérêts ne cessent d'entraver les efforts en faveur de la paix émanant de la région.

Nous pensons que la paix en Amérique centrale nécessite également le respect de la souveraineté et du droit inaliénable de tous les Etats de la région à décider librement de leur propre système politique, économique et social, à développer leurs relations internationales selon les intérêts de leurs peuples, sans ingérence extérieure, sans subversion, sans coercition directe ou indirecte ni menace d'aucune sorte. Tous les Etats sont invités, dans cet esprit, à s'abstenir de mener, d'appuyer ou de favoriser des actions politiques, économiques ou militaires de quelque genre que ce soit contre n'importe quel Etat de la région. La paix et les solutions pacifiques entre pays exigent que les différences politiques, économiques, idéologiques, sociales et culturelles et leur diversité soient reconnues et respectées. Aucune nation, si puissante soit-elle, ne pourra indéfiniment imposer sa volonté à d'autres. Alors que nous célébrons le quarantième anniversaire des Nations Unies, ne permettons pas que des cris de guerre retentissent à cette tribune. Répandons à partir d'ici des paroles de tolérance, de compréhension, d'entente et de coopération.

La cause fondamentale de la crise en Amérique centrale a été exposée avec éloquence par les peuples de la région. L'exploitation économique des ressources naturelles des pays de la région, qui a plongé des millions de personnes de la région dans la pauvreté et la marginalité ainsi que le déni de leur droit d'expression politique démocratique demeurent la principale explication de la situation critique que connaît l'Amérique centrale. Telle est, de l'avis des Centre-Américains eux-mêmes, la cause fondamentale ou l'origine des problèmes latino-américains, particulièrement en Amérique centrale. La cause fondamentale doit être recherchée dans la conquête, la domination et le pillage de la région par les grandes sociétés étrangères. Elle doit être recherchée dans des siècles de

M. Dos Santos (Mozambique)

ravaques, d'oppression et de répression perpétrés par des forces militaires expéditionnaires. Elle doit être recherchée dans la lutte menée par le peuple de la région en quête de liberté, de paix et de justice, contre des dynasties de dictateurs imposés et maintenus par des puissances extérieures. C'est le résultat de la théorie de "l'arrière-cour". Mon arrière-cour ne m'appartient que lorsqu'elle est véritablement et juridiquement mienne. Quand je sors de chez moi pour pénétrer dans l'arrière-cour de mon voisin, je peux être accusé de violation de domicile. Quand nous ne sommes pas à même de faire la distinction entre notre arrière-cour et des frontières internationales, cela crée un climat d'illégalité.

Inscrire cette crise et la guerre d'agression contre le Nicaragua dans le contexte du conflit Est-Ouest, c'est donner le baptême de la mort à ce pays afin de justifier le massacre de ses populations innocentes. Mon pays et d'autres pays d'Afrique australe ont reçu ce sacrement maléfique et en paient le prix de leur sang précieux. Ma délégation rejette par conséquent cette fausse interprétation du sens de l'histoire.

Le fléau affligeant l'Amérique centrale était là bien avant que l'Est ne fasse son apparition à l'horizon politique.

En ce qui concerne le Nicaragua, ma délégation partage la conclusion tirée par un écrivain latino-américain selon laquelle le Nicaragua cherche encore des réponses finales et qu'il est loin d'être le satellite d'une puissance quelconque.

M. TROYANOVSKY (Union des Républiques socialistes soviét es)
(interprétation du russe) : Pour la troisième année consécutive, l'Assemblée générale étudie la question de la situation en Amérique centrale. Une question analogue a été examinée huit fois au Conseil de sécurité et la même question a été abordée dans la déclaration prononcée, dans la partie commémorative de la quarantième session de l'Assemblée générale, par le Président du Nicaragua, Daniel Ortega Saavedra, qui, avec conviction, a exposé la grave inquiétude ressentie par le peuple de ce pays à la suite de la situation qui s'est créée alentour. Il y a quelques jours, nous avons écouté avec attention Mme Nora Astorga, vice-ministre des relations extérieures du Nicaragua.

L'attention constante que l'Organisation des Nations Unies accorde à la situation en Amérique centrale est parfaitement fondée. Les sombres nuages porteurs de guerre se font de plus en plus menaçants sur l'Amérique centrale : des porte-avions et autres navires de guerre croisent au large des pays de la région;

M. Troyanovsky (URSS)

sur le territoire de certains de ces pays, il y a sans arrêt des exercices d'entraînement militaire auxquels participent des dizaines de milliers de soldats, des avions de guerre et autres matériels militaires, et l'on a répété différents scénarios d'invasion dans des Etats voisins. Cet étalage constant de force armée a pour but d'exercer des pressions sur les pays d'Amérique centrale et de les obliger à se soumettre au diktat étranger.

Ces préparatifs militaires croissants sont ouvertement dirigés contre le Nicaragua, dont le peuple, il y a quelques années, a renversé le régime dictatorial afin d'entreprendre l'édification d'une vie nouvelle de son propre choix. Depuis lors, ce petit pays d'Amérique centrale vit dans un état de siège incessant. On mène contre lui une guerre réelle bien que non déclarée. Comme Mme Nora Astorga l'a indiqué dans sa déclaration, cette guerre a déjà coûté cher au Nicaragua : il y a eu plus de 3 000 morts, plus de 4 000 blessés, plus de 7 500 enfants qui sont devenus orphelins, quelque 240 000 habitants pacifiques qui sont désormais sans foyer et plus de 5 000 personnes qui ont été enlevées.

L'expression "acte d'agression" est la seule qui convienne pour décrire le minage de vastes étendues maritimes limitrophes du Nicaragua, de ses eaux territoriales et de ses ports. Ces mines ont fait sauter de pacifiques navires civils appartenant au Japon, aux Pays-Bas, au Panama et à l'Union soviétique, causant des souffrances à des innocents. Les actes illégaux des Etats-Unis ont été condamnés par la Cour internationale de Justice, à La Haye, qui a demandé l'arrêt immédiat du minage des ports du Nicaragua et d'autres opérations ayant pour but d'en empêcher l'accès. La Cour internationale a également considéré qu'il était inadmissible d'empiéter de quelque manière que ce soit sur la souveraineté et l'indépendance politique du Nicaragua en recourant à des actions militaires ou paramilitaires ainsi qu'à la menace d'employer la force.

On essaie également d'étrangler le Nicaragua sur le plan économique. La décision d'imposer un embargo au commerce contre le Nicaragua et le refus de lui accorder des prêts par le canal des organisations financières internationales ne sont que quelques exemples des leviers économiques auxquels on recourt pour mettre à genoux un Etat qui ne plaît pas à certains.

M. Troyanovsky (URSS)

Il est clair pour tout le monde que toutes ces activités ont pour but de déstabiliser et de renverser le régime économique et politique actuel du Nicaragua. Le Nicaragua est également menacé d'une intervention militaire directe. Le Congrès américain a approuvé, par une décision spéciale, l'utilisation éventuelle de la force armée américaine contre le Nicaragua dans des conditions dites "exceptionnelles".

Pour justifier une telle politique, on affirme que le Nicaragua représente une "menace extraordinaire et sans précédent à la politique extérieure et à la sécurité nationale des Etats-Unis". Mais quelles menaces un petit pays en développement, de trois millions d'habitants, peut-il représenter pour la sécurité de l'une des plus grandes puissances du monde qui dispose de l'armement le plus moderne? Il est évident que ces affirmations sont sans fondement. Le problème est autre. Comme le montre l'évolution de la situation en Amérique latine, on s'efforce d'empêcher les peuples des pays, petits et grands, de l'hémisphère occidental, d'acquérir une plus grande conscience nationale, qui les incite à refuser leur statut néo-colonial actuel.

Comme l'a dit le Ministre des affaires étrangères du Mexique, M. Sepulveda Amor, à l'Assemblée générale le 25 septembre dernier,

"la cause profonde des affrontements en Amérique centrale est endogène et ces conflits doivent être isolés de l'affrontement Est-Ouest." (A/40/PV.8, p. 29/30)

Ce fait a toujours été reconnu par tous les observateurs objectifs. Dans son rapport sur cette question, le Secrétaire général des Nations Unies a souligné que l'origine de la crise en Amérique centrale réside dans l'injustice socio-économique. Les représentants de nombreux autres Etats, notamment ceux des Etats d'Amérique latine, qui ont pris la parole au cours de cette session et de sessions précédentes de l'Assemblée générale, l'ont également affirmé.

C'est justement ce processus de transformation économique et sociale en Amérique latine, notamment en Amérique centrale, qui provoque l'inquiétude des partisans du maintien de cette région sous la domination complète des sociétés transnationales, qui, selon l'estimation de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, pour la seule année 1983-1984, ont tiré 58 milliards de dollars des pays de la région.

M. Troyanovsky (URSS)

Le Secrétaire général du Comité central du parti communiste de l'Union soviétique, M. Mikhaïl Gorbatchev, lors de sa conférence de presse à Genève le 21 novembre dernier, a souligné que

"les tensions et les conflits régionaux, et même les guerres entre les Etats dans diverses parties du monde, ont leur origine dans les conditions économiques et sociales actuelles et passées de ces pays et de ces régions. Présenter les choses comme si la rivalité entre l'Est et l'Ouest était à l'origine de toutes ces contradictions n'est pas seulement faux; c'est extrêmement dangereux."

Et M. Gorbatchev a également attiré l'attention du Président des Etats-Unis et de la délégation américaine lors des récentes négociations de Genève sur ce sujet.

Le Nicaragua a des ennemis puissants qui ne veulent pas que le peuple de ce pays avance sur la voie de la démocratie et du progrès social. Mais le Nicaragua a également de nombreux amis qui ne permettront pas qu'on lui porte préjudice. Parmi ces amis, nous trouvons tout d'abord les pays du Mouvement non aligné qui comprennent que, si le Nicaragua ne résiste pas, la menace qui pèse sur d'autres pays en développement ne fera que s'accroître. Nous trouvons également les pays socialistes, qui approuvent l'objectif de la révolution sandiniste, et beaucoup de gens de bon sens, en Occident, même aux Etats-Unis, qui comprennent qu'il est impossible d'étouffer par la force l'aspiration des peuples à une vie meilleure et à la liberté. Le Mouvement des non-alignés a condamné à maintes reprises la politique de menace, d'attaques, d'actes hostiles et de coercition économique menée contre le Nicaragua. L'Organisation des Nations Unies a également appuyé le Nicaragua.

Dans sa résolution du 10 mai 1985, le Conseil de sécurité a, une fois de plus, réaffirmé la souveraineté et le droit inaliénable du Nicaragua et des autres Etats de choisir librement leur système politique, économique et social, de développer leurs relations internationales conformément aux intérêts de leurs peuples, à l'abri de toute ingérence, subversion, coercition directe ou indirecte ou menaces de toutes sortes de la part d'autres pays. Dans ses résolutions sur cette question, l'Assemblée générale a également souligné la nécessité d'un règlement politique de la crise en Amérique centrale par des moyens pacifiques et du renforcement du processus de négociation pour que le Groupe de Contadora, composé

M. Troyanovsky (URSS)

de la Colombie, du Mexique, du Panama et du Venezuela, puisse parvenir à un règlement.

La création d'un groupe d'appui politique au Groupe de Contadora, comprenant l'Argentine, le Brésil, le Pérou et l'Uruguay, prouve à l'évidence l'importance des efforts constructifs déployés par ces Etats et des manifestations de solidarité latino-américaines. Le Gouvernement du Nicaragua a toujours coopéré avec le Groupe de Contadora, pour trouver un règlement pacifique aux problèmes de l'Amérique centrale et normaliser les relations entre les Etats de cette région. Il a fait à maintes reprises des propositions constructives dans le but de résoudre la crise de l'Amérique centrale et a pris des mesures, en toute bonne volonté, afin d'atténuer les tensions et de créer un climat favorable à un accord.

Un autre témoignage de cette politique de paix réside dans la lettre écrite par le président Daniel Ortega, le 11 novembre 1985, au Président du Groupe de Contadora et au Groupe d'appui. Cette lettre confirme la position du Nicaragua, à savoir que

"pour éliminer les sources de tension et de conflit, il est nécessaire de mettre fin à la présence militaire étrangère dans la région."

Pour atteindre ce but, le Président a souligné :

"Nous jugeons indispensable de créer en Amérique centrale une zone de paix, sans aucune présence militaire étrangère, conformément au Document des objectifs et à l'Accord de Contadora du 7 septembre 1984."

Malheureusement, il nous faut constater à regret que les Etats-Unis, loin d'assumer leur obligation en tant que membre permanent du Conseil de sécurité, de rechercher un règlement en Amérique centrale, continuent d'entraver, tout en les louant, les efforts constructifs déployés en ce sens par le Groupe de Contadora. Malgré la décision du Conseil de sécurité qui demande la reprise des négociations américano-nicaraguayennes, ces négociations n'ont pas repris. On tente, en recourant à des méthodes inadmissibles, d'affaiblir la capacité du Nicaragua de résister aux attaques de l'extérieur et de dicter au peuple nicaraguayen la manière dont il doit régler ses problèmes internes.

M. Troyanovsky (URSS)

Cette politique ne peut qu'avoir une incidence négative sur la paix et la situation internationales dans son ensemble. Pour assurer la paix et la sécurité internationales, il faut éliminer rapidement le foyer dangereux de tensions en Amérique latine. Il est manifeste qu'un règlement politique pacifique en Amérique latine n'est possible que si l'on tient compte des intérêts légitimes des pays de cette région, si l'on élimine les bases militaires étrangères, si l'on retire les troupes étrangères et si l'on met fin à l'utilisation du territoire d'un pays pour s'ingérer dans les affaires intérieures d'un autre. Pour parvenir à cet objectif, il est nécessaire de manifester le sens de ses responsabilités et de la modération et de renoncer à des démarches qui pourraient compliquer encore davantage la situation actuelle.

L'Union soviétique demeure convaincue que c'est aux Etats d'Amérique centrale de trouver la solution des problèmes de la région, par des moyens politiques, notamment des négociations constructives. Nous sommes solidaires des efforts déployés en ce sens par d'autres Etats, y compris les Etats d'Amérique latine et d'Europe occidentale.

L'Union soviétique repousse résolument les tentatives visant à déformer sa politique et à lui attribuer une part quelconque de responsabilité en ce qui concerne la situation en Amérique centrale. S'élevant vivement contre la transformation de cette région en une arène d'affrontement entre l'Est et l'Ouest, elle n'a aucune intention de créer une menace pour les intérêts des Etats-Unis et de leurs alliés.

L'Union soviétique a souligné à maintes reprises que la solution des problèmes d'Amérique centrale sera issue de négociations dans lesquelles il sera tenu compte des intérêts légitimes des pays de la région et où leur souveraineté sera pleinement respectée. Il importe que le Groupe de Cartadora reprenne ses efforts dans ce sens.

Comme l'a dit le Secrétaire général du Comité central du parti communiste de l'Union soviétique, M. S. Gorbatchev :

"Dans la situation actuelle, une large solidarité internationale avec le Nicaragua est une partie importante de la lutte générale pour la paix, pour le droit de tous les peuples à la liberté et à l'indépendance."

La délégation soviétique estime que, à l'heure actuelle, il est particulièrement important que l'Assemblée générale des Nations Unies appuie les

M. Troyanovsky (URSS)

efforts faits pour réduire les tensions et pour parvenir à un règlement politique en Amérique centrale, sans ingérence de l'extérieur, afin de garantir l'indépendance et la souveraineté des Etats de cette région.

M. DJOUDI (Algérie) : L'évolution de la situation en Amérique centrale ne cesse d'être l'objet d'une grave préoccupation pour la communauté internationale. Dans cette région du monde persiste, en effet, un conflit qui ne cesse de s'aggraver de jour en jour, menaçant ainsi, et à tout moment, de dégénérer en une conflagration aux conséquences incontrôlables.

A l'origine de ce conflit se trouvent la permanence d'une situation d'injustice économique et sociale qui n'évolue que pour empirer, provoquant par là même, chez des peuples en qui ne pouvaient que naturellement se développer des traditions de résistance et de contestation, un mouvement amplifié de lutte pour le rétablissement de la dignité humaine, la satisfaction d'une légitime aspiration à la justice et la promotion d'une participation libre et effective à la formulation d'un destin souverainement déterminé. C'est dire par là même, et cela est aujourd'hui un fait reconnu, que la cause première de ce conflit est à rechercher dans l'injustice et l'oppression imposées aux peuples de la région. C'est dire aussi que la persistance à vouloir situer le problème de l'Amérique centrale dans une logique de confrontation Est/Ouest est erronée et ne peut qu'aggraver une charge conflictuelle étrangère à l'origine de la crise et ne peut donc qu'en compromettre davantage la solution.

Imprégnés de cette certitude et soucieux de prévenir l'irruption d'une conflagration qui menace la stabilité régionale, quatre pays - la Colombie, le Mexique, le Panama et le Venezuela - ont entrepris une action audacieuse de réhabilitation du dialogue en vue de promouvoir le retour à la paix durable.

De ce point de vue, la persévérance et la détermination du Groupe de Contadora dans son oeuvre de paix méritent non seulement notre hommage, mais surtout notre appui total en vue d'accélérer l'aboutissement de son action.

De fait, le Groupe de Contadora est accompagné, dans son entreprise, de l'appui de l'ensemble de la communauté internationale, qu'il s'agisse des membres de la Communauté européenne, des pays non alignés, de cette Assemblée générale ou du Conseil de sécurité. Récemment encore, il s'est vu conforté dans son action par le groupe d'appui constitué à Lima et composé de l'Argentine, du Brésil, du Pérou

M. Djoudi (Algérie)

et de l'Uruguay, ce qui témoigne bien de la consistance du consensus latino-américain en faveur de la paix en Amérique centrale.

Ainsi, par son dévouement autant que par sa démarche conséquente, le Groupe de Contadora s'est imposé sur le plan international comme le seul cadre offrant une solution de remplacement crédible, la seule, à la confrontation. Une alternative basée sur la reconstitution d'un consensus pacifique pour la coopération et la concorde en Amérique centrale et fondée sur les valeurs de liberté, d'indépendance et de dignité humaine. Et c'est précisément parce que ce sont ces mêmes valeurs qui déterminent son action et ses attitudes que l'Algérie se sent solidaire de la lutte des peuples de l'Amérique latine et des Caraïbes en vue d'assumer leur destin dans la paix et l'indépendance.

L'initiative de Contadora s'est annoncée, dès le départ, dans le contexte d'une conjoncture internationale particulièrement détériorée. Il fallait donc une force exemplaire de conviction pour que soit entreprise une action qui s'inscrive à contre-courant d'une tendance générale à la confrontation.

Aujourd'hui encore, alors que les deux principales puissances de la planète semblent retrouver le chemin du dialogue, l'initiative du Groupe de Contadora n'en réaffirme que davantage toute sa valeur et sa signification. C'est que, en effet, si le retour au dialogue et à la négociation entre les superpuissances est indispensable à l'assainissement des relations internationales, il ne peut faire oublier la nécessité de parvenir au règlement juste et définitif des conflits régionaux dans le respect des droits de tous les peuples et Etats qui y sont parties. Il ne peut, au contraire, qu'en souligner l'urgence en vue de l'établissement d'une paix et d'une sécurité internationales également partagées entre toutes les nations.

C'est de ce point de vue que se trouvent réaffirmées toute la validité et l'importance primordiale du rôle des cadres régionaux dans le règlement de ces conflits. C'est également là le sens de l'appui renouvelé dont doit pouvoir être assuré le Groupe de Contadora dans chacun de ses efforts et dans chacune des étapes du processus qu'il entend mettre en oeuvre. Et cela doit être particulièrement vrai pour ce qui est des Etats les plus puissants et, singulièrement, encore lorsqu'il s'agit d'un Etat dont l'appui effectif et sincère est de nature à faciliter la prévalence de la paix.

M. Djoudi (Algérie)

Au coeur de la crise en Amérique latine, un pays non aligné, le Nicaragua, se trouve exposé, en permanence, à des menaces contre son intégrité territoriale et sa souveraineté nationale. Ainsi, au lendemain même du triomphe sur l'une des dictatures les plus féroces de l'histoire de la région, le peuple héroïque du Nicaragua s'est vu contraint, alors qu'il devait se consacrer entièrement à l'oeuvre d'édification nationale, de distraire une partie importante de son énergie et de ses ressources à la défense de sa souveraineté et à la sauvegarde de son indépendance nationale.

M. Djoudi (Algérie)

Pourtant, face à l'escalade de la tension qui continue de marquer la situation dans la région, le Nicaragua, assuré de la solidarité du Mouvement des pays non alignés, n'a jamais cessé de manifester sa volonté de contribuer à l'assainissement des relations entre les pays de l'Amérique centrale, comme en avait témoigné sa disposition immédiate à signer l'Acte de Contadora du 7 septembre 1984. Aujourd'hui encore, ce pays reste ouvert au dialogue et à la négociation en vue de la promotion urgente d'un processus de paix pour la région.

De fait, le retour à la paix en Amérique centrale pourrait être très rapidement initié dès lors que toutes les parties impliquées dans ce conflit s'engagent à respecter un ensemble de conditions au demeurant définies unanimement par la communauté internationale. Il suppose, en effet, le respect de la souveraineté et du droit inaliénable du Nicaragua ainsi que des autres peuples de la région à décider souverainement de leur système économique, politique et social, à l'abri de toute ingérence et de toute menace étrangères. Il suppose aussi l'abstention de recourir à toute action ou pression militaire, politique ou économique de nature à aggraver davantage la situation. Il suppose aussi la reprise des pourparlers de Manzanillo entre le Nicaragua et les Etats-Unis dans le but d'aboutir à la normalisation de leurs relations et à la détente régionale. Ce sont là des éléments de nature à favoriser l'avènement de la paix et qui ont été définis par le Conseil de sécurité dans sa résolution 562 (1985). Le cadre de leur mise en oeuvre existe et a fait la preuve de sa crédibilité et de sa conséquence. Il s'agit du Groupe de Contadora qu'il faudra donc encourager par un appui ferme et décidé, particulièrement en ce moment où la volonté proclamée de chaque partie est sollicitée de se soumettre à l'épreuve réelle de la paix.

C'est de cette manière seulement que la menace d'un conflit généralisé pourra être conjurée et que pourront être enfin établis les fondements durables d'une paix et d'une coopération régionales qui sont non seulement dans l'intérêt des peuples concernés mais également dans leur vocation même en raison d'un héritage historique partagé qui rend leur devenir nécessairement commun.

M. TSVETKOV (Bulgarie) : Une fois de plus, la question de la situation en Amérique centrale occupe l'attention de l'Organisation internationale. Au cours du débat général, environ 100 délégations ont caractérisé cette situation comme réellement dangereuse pour la paix et la sécurité de la région et du monde. A plus d'une reprise, le Mouvement des non-alignés a exprimé sa préoccupation profonde à propos de la situation dans cette région, et son Bureau de coordination a procédé,

M. Tsvetkov (Bulgarie)

à sa réunion de Luanda au printemps dernier, à une analyse approfondie du conflit en déclarant sa solidarité avec les initiatives constructives destinées à conduire au règlement juste et durable de ce problème.

Cela fait trois ans déjà que l'Organisation des Nations Unies débat de la question de la situation en Amérique centrale, et sa position est suffisamment nette et sans équivoque. Après avoir fait ressortir sa préoccupation à propos de l'aggravation de la situation dans cette partie du monde, l'Assemblée générale a adopté sa résolution 38/10 qui condamne les actes d'agression contre des pays de cette région et fait appel aux Etats concernés pour qu'ils cessent les actions hostiles. La résolution en question confirme le droit inaliénable de chaque peuple de déterminer seul ses destinées. Ce droit a été réaffirmé par les résolutions 530 (1983) et 562 (1985) du Conseil de sécurité, qui a été saisi des cas d'atteinte à la sécurité et à l'indépendance du Nicaragua.

Il faut, hélas, constater qu'en dépit des efforts pour un règlement pacifique, la tension continue de monter dans cette région et atteint déjà un niveau critique. La cause de cette tension n'est un secret pour personne. C'est le heurt entre les aspirations légitimes des peuples d'Amérique centrale pour l'indépendance nationale, le développement, la paix et le progrès, d'une part, et la réaction de l'impérialisme de l'autre. Pour défendre ses intérêts stratégiques, il a intensifié les actes d'agression, boycottant toutes les propositions pacifiques propres à remédier à la crise dans la région.

L'intervention militaire contre la Grenade, du 25 octobre 1983, a fourni l'exemple le plus frappant à cet égard, compte tenu aussi du fait que l'opération contre ce petit pays visait bien plus loin. Il est aisé de comprendre de quoi il s'agit quand on voit les appels directs au recours à l'expérience de la Grenade, face à d'autres pays de cette partie du continent.

En effet, c'est le Nicaragua qui constitue actuellement la cible principale des pressions brutales et des actions subversives en Amérique centrale. C'est dans le ciel nicaraguayen que planent les sinistres nuages de l'invasion armée. Les derniers événements ont renforcé les craintes à ce sujet. Nous sommes témoins d'une agression croissante, politique, économique et militaire contre ce pays. Les mercenaires de la CIA qui opèrent sur son territoire toucheront, rien que cette année, près de 30 millions de dollars sous forme d'une "aide humanitaire", et des milliers de Nicaraguayens innocents, dont 3 350 adolescents et enfants, ont trouvé la mort entre leurs mains. Comme partout ailleurs, les agents à la solde de

M. Tsvetkov (Bulgarie)

l'impérialisme sèment la mort et la ruine, et détruisent les fruits du travail de la population. Avec l'embargo sur le commerce et les autres sanctions économiques imposées par le puissant voisin du Nord, les pertes subies par la jeune République s'élèvent cette année à près de 1,5 milliard de dollars.

Il est significatif que le dialogue de Manzanillo ait été interrompu unilatéralement. La partie qui porte la responsabilité de cette rupture a posé comme condition absolue pour la reprise des négociations la capitulation du pouvoir légitime à Managua devant les bandes somozistes. Une autre ingérence brutale dans les affaires intérieures du Nicaragua est la demande expresse, formulée au cours des débats de l'Assemblée générale consacrés à la célébration du quarantième anniversaire des Nations Unies, de soumettre le système social et politique du Nicaragua à un marchandage international.

Une autre nation souveraine et altière d'Amérique centrale ne cesse de faire l'objet d'actes hostiles. La campagne de menaces et de provocations contre Cuba se poursuit en s'envenimant. La République populaire de Bulgarie réitère aux peuples héroïques de Cuba et du Nicaragua son appui solidaire et sans réserve dans leur lutte pour l'édification de la société de leur choix.

L'état de tension créé autour du Nicaragua et de Cuba n'est qu'un aspect des conflits en Amérique centrale. Les guerres civiles qui embrasent la région visent à maintenir le pouvoir des compradores, des gros propriétaires terriens et de l'oligarchie. La région est le champ d'application des fameuses tactiques de pacification qui avaient fait faillite à l'époque au Viet Nam, le champ d'action des "escadrons de la mort", la cible des raids aériens les plus cruels.

M. Tsvetkov (Bulgarie)

Les régimes dits "en voie de pacification" se livrent avec les "bérets verts" à des actes de violence massive sur des civils. Le 19 novembre, le Christian Science Monitor a rapporté un nouvel assassinat politique dans la région, commis dans le but de camoufler les crimes des contre-révolutionnaires et des mercenaires impérialistes. Dans le même numéro, ce quotidien américain relève d'ailleurs que l'actuelle administration se sert du territoire de pays voisins pour établir des bases militaires et organiser des incursions à l'intérieur du Nicaragua. Des concentrations de troupes de choc étrangères, des exercices militaires conjoints fréquents dans la région ainsi que la présence de patrouilles autour des unités navales d'une grande puissance préparent l'intervention armée. Sur un tel fond, la cause de l'instabilité croissante et des tensions dans ce secteur de l'hémisphère occidental ne donne lieu à aucun doute.

Il y a deux types de problèmes en Amérique centrale qu'il faut chercher à l'origine de la situation critique qui y a été créée. Tout d'abord, il y a les conditions historiques et sociales, le retard économique de la région, résultat de l'exploitation impitoyable exercée par les monopoles étrangers et leurs partenaires sur place. Mais la cause véritable de la tension sont les tentatives de sauvetage des dictatures et privilèges pourris en imposant du dehors des solutions aux problèmes internes, des solutions qui sont dans l'intérêt de milieux politiques bien connus et qui profitent aux corporations transnationales.

La communauté internationale a exprimé sa conviction que les problèmes de l'Amérique centrale doivent être réglés sans intervention étrangère par des moyens politiques, sans ingérence, menace ni chantage, dans la stricte observation du droit international et de la Charte des Nations Unies. Il s'agit en premier lieu du respect de la souveraineté, de l'intégrité territoriale, du droit à l'autodétermination, du refus du recours à la force et du respect du principe de l'égalité dans le règlement des différends.

Partant de cette position, la République populaire de Bulgarie appuie les efforts du Groupe de Contadora et ceux des autres pays pour un règlement pacifique du conflit en Amérique centrale. Il convient de souligner qu'en dépit des obstacles nombreux, ce groupe, instrument unique de règlement multilatéral des problèmes, a su définir une base pertinente pour le règlement politique de la situation critique. A mesure que se rapproche le moment de prendre des décisions concrètes, ce groupe fait l'objet de pressions accrues de la part des forces

M. Tsvetkov (Bulgarie)

intéressées à obstruer le processus de paix. Nous avons toutefois l'espoir que les autres parties concernées suivront, elles aussi, l'exemple du Nicaragua et feront preuve de flexibilité et de bonne volonté dans les domaines où l'on cherchera à obtenir le consensus.

Qu'il me soit permis de souligner que la Bulgarie salue et apprécie les propositions constructives de paix du Gouvernement nicaraguayen pour l'élimination de la tension dans cette partie du monde. Son idée de la transformation de l'Amérique centrale en zone de paix, où seront absentes les troupes étrangères, les manoeuvres militaires et les bases étrangères, offre une riche gamme de possibilités de normalisation. Dans la même logique, le Gouvernement nicaraguayen serait disposé à réduire ses propres forces et armements si les Etats-Unis s'engagent de manière concrète à mettre fin à la guerre non déclarée contre lui et s'abstiennent à l'avenir de pareils actes d'agression. Une telle mesure considérée actuellement par le Gouvernement du Nicaragua ne serait possible que dans le contexte d'un équilibre raisonnable des forces de la région, qui ne porterait pas atteinte à la sécurité du Nicaragua ni au droit sacré du peuple nicaraguayen de défendre sa patrie.

Pour terminer, je voudrais réaffirmer le soutien total de ma délégation à l'appel unanime de la communauté internationale, incarné dans la dernière résolution [562 (1985)] du Conseil de sécurité sur ce problème :

"Réaffirmant la souveraineté du Nicaragua et des autres Etats et leur droit inaliénable de choisir librement leur système politique, économique et social, et de mener leurs relations internationales en fonction des intérêts de leur peuple et sans ingérence étrangère, subversion, coercition directe ou indirecte ni menace de quelque sorte que ce soit".

La délégation bulgare nourrit l'espoir qu'il n'est pas trop tard pour parvenir à des solutions justes qui correspondent aux intérêts légitimes des peuples de la région et aux intérêts de la paix et de la sécurité internationales. Elle apportera tous les efforts possibles en vue de la réalisation de cet objectif.

M. NAVA CARRILLO (Venezuela) (interprétation de l'espagnol) : En tant que membre du Groupe de Contadora, le Venezuela est engagé, sans la moindre équivoque, dans le processus de négociations devant favoriser l'entente et la coexistence pacifique en Amérique centrale propres à stimuler le développement économique et social et à renforcer les institutions démocratiques, la liberté et la défense des droits de l'homme.

M. Nava Carrillo (Venezuela)

Vu sa vaste portée, l'entreprise de ce processus n'en sera que plus difficile, mais elle continue cependant de recevoir l'appui d'une action concertée régionale et internationale qui devrait accroître considérablement les chances d'un prompt règlement, ce qui, à son tour, représente une contribution précieuse à la question des relations internationales en général. Ces mêmes relations internationales entraînent des interactions qui ont un effet disproportionné en réduisant le champ d'action du Groupe de Contadora, ce qui pourrait compromettre la pleine capacité d'action et de décision des Etats de la région de l'Amérique centrale.

L'appui de la communauté internationale a abouti à des instruments et à des mesures connexes d'action, comme le Groupe d'appui constitué récemment par l'Argentine, le Brésil, le Pérou et l'Uruguay, la consolidation cette année du lien entre l'Amérique centrale, la Communauté européenne et le Groupe de Contadora ainsi que l'institutionnalisation cette année d'un dialogue sur certaines questions politiques entre l'Amérique centrale et la Communauté européenne à l'occasion de la deuxième Conférence ministérielle tenue ce mois-ci au Luxembourg. Tout ceci représente un encouragement fondamental à l'initiative pacifique, qui exclut la confrontation et favorise uniquement le dialogue dans la recherche d'une entente raisonnable qui permettra d'instaurer la paix et le développement.

Ces encouragements sont indispensables à la préservation et au maintien en vigueur du processus de négociations sur la situation en Amérique centrale dans le cadre de Contadora. Cela trace les moyens favorables à la mise au point définitive de nouvelles formes d'un comportement national et international. Cependant, nos efforts sont entravés par des obstacles qui tendent tout au moins à neutraliser ce qui est fait à l'heure actuelle en attendant le moment propice d'essayer de le bloquer tout à fait. C'est un peu comme une partie de pêche internationale où tel un poisson la paix se débat et essaye d'échapper aux filets de la politique bipolaire, qui ne cessent de se resserrer. L'Amérique centrale n'est certes pas le seul enjeu dans cette compétition et dans ces heurts des forces concurrentes.

L'Assemblée générale est tenue au courant de l'évolution et des résultats des négociations poursuivies dans le cadre de Contadora par les gouvernements de l'Amérique centrale, qui sont directement responsables de leur dénouement heureux.

M. Nava Carrillo (Venezuela)

Le 13 septembre, les ministres des relations extérieures du Groupe de Contadora ont remis aux ministres des relations extérieures centre-américains le projet final de l'Accord de Contadora pour la paix et la coopération en Amérique centrale; il s'agit d'un ensemble cohérent d'engagements s'inscrivant dans le système le plus équilibré possible pour rétablir les bases d'une coexistence fondée sur la confiance politique, la bonne foi et le droit.

Le 21 courant est arrivé à échéance le délai convenu par les cinq ministres des relations extérieures centre-américains et les quatre pays membres du Groupe de Contadora - Venezuela, Colombie, Mexique et Panama - pour débattre exclusivement des engagements relatifs à la limitation et à la réduction des armements, aux manoeuvres militaires et aux mécanismes d'exécution et de suivi dans le domaine politique et dans celui de la sécurité.

Cela marque la fin d'une partie essentielle du long processus d'élaboration de normes, qui devrait traduire une concertation politique nullement facile à réaliser, et non encore achevée, dont la caractéristique particulière est d'établir un schéma directeur et fonctionnel pour régir les processus de détente régionale et favoriser l'établissement d'un climat de confiance, la réconciliation nationale et le développement économique et social de la région.

Au cours des délibérations qui ont récemment eu lieu au Panama du 19 au 21 novembre, le Groupe de Contadora a présenté aux plénipotentiaires d'Amérique centrale de nouvelles propositions dans le but de rapprocher les différentes positions. Il a été possible de proposer des solutions en ce qui concerne les mécanismes d'exécution et de suivi des engagements dans les domaines politique, économique et social et dans celui de la sécurité. Des solutions ont été également proposées en ce qui concerne la partie relative aux dispositions finales de l'Accord, parmi lesquelles a été gardée celle relative à une instance pour le règlement des différends, complémentaire et fondamentale pour assurer au mieux l'efficacité des procédures d'exécution et de suivi des engagements acceptés par les Etats lors de l'entrée en vigueur de l'Accord.

Au cours de cette même réunion de plénipotentiaires qui vient de s'achever au Panama, le Groupe de Contadora a également présenté de nouvelles idées pour la négociation, encore en suspens, relative aux manoeuvres et à la limitation et à la réduction des armements.

M. Nava Carrillo (Venezuela)

A la complexité des questions relatives aux armements s'ajoutent toutes sortes de soupçons dus, pour la plupart, à la présence de facteurs non liés à l'Amérique centrale et d'influence directe et indirecte, qui conditionnent les possibilités d'entente et d'harmonisation des positions, précisément dans ce domaine si délicat des négociations.

Nous, plénipotentiaires du Groupe de Contadora, avons fait remarquer à nos homologues centre-américains que, pour assurer la continuation du processus et parvenir à des solutions négociées, il faut encore la décision politique permettant d'assumer les engagements prévus dans l'Accord. Mais, il est également vrai qu'il ne dépend pas exclusivement des Centre-Américains ni de la capacité novatrice des négociateurs ni de l'esprit de conciliation des gouvernements de créer les conditions nécessaires pour rendre véritablement viable la solution négociée de la crise.

La détente régionale et la promotion de la confiance entre les Etats de cette région de même qu'une participation effective du Groupe de Contadora se trouvent liées aux attitudes des pays qui ont des liens et des intérêts dans la région. Cela est fondamental pour favoriser la création d'un climat de nature à réduire la suspicion et la méfiance actuelles, qui menacent réellement l'ordre juridique et politique déjà précaire de la région.

Seul le dialogue politique permettra aux Etats centre-américains, grâce à l'encouragement et à l'appui des pays membres du Groupe de Contadora et à la précieuse collaboration d'autres sources importantes de solidarité, de trouver les moyens et les ressources nécessaires pour mettre fin à la violence et à l'instabilité de la région, commencer une marche résolue vers le développement économique et développer et renforcer les institutions démocratiques et un régime favorisant le respect des droits de l'homme.

Ce dialogue politique peut et doit permettre la solution pacifique des problèmes, basées sur les principes fondamentaux de la Charte des Nations Unies et de l'Organisation régionale elle-même, qui ont déjà trouvé une expression appropriée dans la Liste d'objectifs adoptée par les Etats centre-américains et dans les engagements qu'ils accepteront en vertu de l'Accord pour la paix et la coopération en Amérique centrale. Cet instrument signifie beaucoup plus que cela. C'est l'expression d'une initiative régionale latino-américaine authentique dans ses aspirations et dans ses fondements. C'est une initiative qui s'oppose radicalement à toute tutelle et aux forces qui ne relèvent pas de sa propre nature,

M. Nava Carrillo (Venezuela)

par conséquent aux forces étrangères qui sont incapables de résoudre nos propres problèmes. L'interdépendance ne peut signifier un affrontement inutile des intérêts ni être un obstacle aux institutions de coexistence pacifique, d'entente raisonnable, de paix et de développement.

Le processus de Contadora a plusieurs fois été sur le point d'aboutir; plusieurs fois également ses efforts pour sortir de la crise centre-américaine grâce à des formules latino-américaines ne sont heurtés à l'incompréhension et à l'ingérence de facteurs étrangers à la région.

Dans le cadre d'une approche objective de l'analyse de la situation en Amérique centrale et, plus précisément, de l'initiative de paix du Groupe de Contadora, nous comprenons que l'Assemblée générale a tout à fait raison d'attendre la présentation d'un projet de résolution qui, sans privilégier les intérêts spécifiques de chacun des pays d'Amérique centrale, reflète, étant donné la nature du mandat que suppose une décision de l'Assemblée générale, un équilibre approprié pour stimuler et orienter au mieux la marche du processus de négociation dans le cadre de Contadora et, plus particulièrement, en vue d'atteindre cet objectif suprême qui est le rétablissement de la paix et de la coexistence pacifique dans la région centre-américaine.

Nous sommes pleinement conscients des réalités; nous savons que si nous n'avons pu trouver jusqu'à présent la solution pacifique des problèmes, en dépit d'une conjugaison extraordinaire et exemplaire des efforts des pays centre-américains et du Groupe de Contadora, ce n'est pas faute de volonté et de tentatives rationnelles de se rapprocher de ce but qu'est un régime pacifique et respectueux de la coexistence; nous savons également que ce retard n'est pas exclusivement imputable au processus de négociation.

Cependant, nous répétons, avec la même conviction, ce qu'a dit ici le Chef d'Etat vénézuélien :

"Nous voulons penser que tous les pays directement intéressés souhaitent la paix et qu'aucun secteur de la région ne désire voir se perpétuer une incertitude belliqueuse ou provocatrice, de connivence avec des intérêts étrangers." (A/40/PV.14, p. 16)

Quoi qu'il en soit, comme l'a également affirmé ici le président Lusinski :

"... les Vénézuéliens ne renonceront pas à cette entreprise, convaincus qu'il est nécessaire de combattre par le dialogue ceux qui s'efforcent d'encourager la guerre et l'affrontement." (Ibid.)

M. ERDENECHULUUN (Mongolie) (interprétation de l'anglais) : Le point relatif à la situation en Amérique centrale, dont nous sommes saisis, est examiné pour la troisième année consécutive par l'Assemblée générale sur l'initiative du Nicaragua. L'importance que revêt cette question n'a pas varié depuis qu'elle a été portée pour la première fois à l'attention de l'Assemblée générale des Nations Unies. Au contraire, l'évolution de la situation dans la région fait qu'il est de plus en plus urgent que la communauté internationale accorde une attention particulière à la situation grave qui règne dans cette région du monde.

Le Ministre adjoint des affaires étrangères de la République du Nicaragua, Nora Astorga, a, dans la déclaration qu'elle a faite devant l'Assemblée vendredi dernier, expliqué de façon très convaincante la gravité de la situation.

Comme on le sait, la situation en Amérique centrale a été examinée à maintes reprises par le Conseil de sécurité qui, encore tout récemment en mai dernier, s'est réuni pour examiner la situation créée par l'embargo commercial imposé contre le Nicaragua par les Etats-Unis. Le Conseil de sécurité avait alors adopté la résolution 562 (1985), par laquelle, entre autres, il réaffirmait la souveraineté et le droit inaliénable du Nicaragua et des autres Etats de choisir librement leur système politique, économique et social, et de conduire leurs relations internationales en fonction des intérêts de leur peuple et sans ingérence étrangère, subversion, coercition directe ou indirecte ni menaces de quelque sorte que ce soit. Il réaffirmait de nouveau son appui énergique au Groupe de Contadora et demandait à tous les Etats de s'abstenir, à l'égard des Etats de la région, de prendre des mesures politiques, économiques ou militaires quelconques susceptibles de nuire à la réalisation des objectifs de paix du Groupe de Contadora et demandait aux Gouvernements des Etats-Unis d'Amérique et du Nicaragua de reprendre le dialogue qu'ils avaient entamé à Manzanillo.

Le Mouvement des pays non alignés a souligné, dans sa Déclaration finale adoptée à la Conférence ministérielle de Luanda, que la situation s'était détériorée à nouveau à la suite des politiques impérialistes d'ingérence et d'intervention qui, compte tenu des conditions de pauvreté et d'oppression dont la région a souffert tout au long de son histoire, ont représenté une menace réelle pour la paix et la sécurité internationales. A ce propos, la Conférence a fait observer que le danger d'une intervention directe des Etats-Unis au Nicaragua, à Cuba et dans d'autres pays de la région avait pris une tournure alarmante.

M. Erdenechuluun (Mongolie)

Les faits montrent de façon irréfutable que la principale source de la montée continue des tensions en Amérique centrale réside dans la politique américaine d'ingérence flagrante dans les affaires d'Etats souverains, dans les pressions militaires, économiques et autres que les Etats-Unis exercent sur eux. Personne n'ignore que, dès les tous premiers jours de la victoire de la révolution sandiniste au Nicaragua, les Etats-Unis d'Amérique se sont efforcés par tous les moyens de déstabiliser et de renverser le Gouvernement légitime du Nicaragua. Avec une intensité toujours plus grande, Washington finance, entraîne et équipe avec les moyens de subversion les plus modernes les bandes somozistes qui se livrent à des attaques contre-révolutionnaires et font régner la terreur et la violence parmi les populations pacifiques de ce pays.

Le gouvernement Reagan vient d'approuver un nouveau crédit de 27 millions de dollars destiné à financer des activités terroristes de groupes contre-révolutionnaires. Il a imposé un embargo économique et commercial contre le Nicaragua.

A en juger par la presse américaine, ces mesures prises par le Gouvernement américain et d'autres ne sont que le début d'un dessein d'agression plus vaste contre ce pays. C'est ce qu'a clairement illustré la campagne du Gouvernement des Etats-Unis au Congrès américain pour obtenir de ce dernier qu'il approuve une aide militaire ouverte aux mercenaires qui lancent des attaques et conduisent des activités de subversion contre le Nicaragua à partir du territoire des Etats voisins. Il suffit de rappeler ici la déclaration qu'a faite le Secrétaire adjoint américain à la défense, Fred C. Ikle : "Si l'on n'aide pas dès maintenant les forces démocratiques, un gouvernement futur devra peut-être recourir à la force directe."

Dans son prétendu plan de paix pour l'Amérique centrale présenté au début de cette année, les Etats-Unis d'Amérique exigent ouvertement du gouvernement sandiniste qu'il engage "un dialogue" avec les mercenaires contre-révolutionnaires et organise de "nouvelles élections" dans le pays. Cet acte de diktat flagrant sert, en même temps, à justifier les manoeuvres de subversion de Washington contre les efforts de paix qui visent à régler le problème centre-américain, et son obstruction aux pourparlers avec le Gouvernement du Nicaragua à Manzanillo.

C'est là qu'à notre avis résident les causes réelles de la situation de crise que connaît actuellement l'Amérique centrale. Par conséquent, nous ne saurions

M. Erdenechuluun (Mongolie)

être d'accord avec ceux qui, sciemment ou non, cherchent à ramener cette crise à l'affrontement Est-Ouest.

Le Gouvernement de la République populaire de Mongolie est fermement convaincu que les problèmes de cette région ne peuvent et ne doivent être réglés que par des voies politiques, sur une base multilatérale et bilatérale. C'est précisément cet objectif que poursuit le Gouvernement du Nicaragua et que visent les efforts du Groupe de Contadora auquel s'est joint récemment le Groupe d'appui qui comprend l'Argentine, le Brésil, le Pérou et l'Uruguay.

Le Gouvernement du Nicaragua a manifesté à maintes reprises sa volonté de régler les problèmes de l'Amérique centrale en faisant preuve de bon sens et de souplesse.

Toute solution viable des conflits en Amérique centrale doit tenir compte des intérêts de sécurité de chaque pays de la région, y compris le Nicaragua. Mon pays appuie par conséquent pleinement la position du Nicaragua, à savoir qu'afin de réduire les facteurs de tension et de conflit en Amérique centrale, il est nécessaire de mettre un terme à toute forme de présence militaire étrangère dans la région, de démanteler les bases militaires étrangères, de retirer tous les conseillers militaires et d'interdire toutes manoeuvres militaires étrangères.

Pour terminer, je voudrais exprimer l'appui total de mon gouvernement à la juste lutte du peuple nicaraguayen qui défend sa liberté et son indépendance contre l'ingérence de l'impérialisme et de la réaction, et aux initiatives de paix du Gouvernement du Nicaragua pour trouver une solution pacifique au problème de l'Amérique centrale.

M. BERROCAL SOTO (Costa Rica) (interprétation de l'espagnol) : Monsieur le Président, nous tenons une fois encore à vous dire combien nous nous félicitons de la manière très habile dont vous dirigez les travaux de l'Assemblée. Nous remercions également le Secrétaire général pour son rapport sur "La situation en Amérique centrale : menaces contre la paix et la sécurité internationales et initiatives de paix".

Avant de commencer mon intervention sur le point dont l'Assemblée est saisie, je tiens à adresser à la République soeur de Colombie les condoléances du peuple et du Gouvernement du Costa Rica à la suite de l'éruption tragique du volcan Nevado del Ruiz, qui a causé tant de souffrance et de pertes en vies humaines. Nous avons pris note avec satisfaction de la réponse généreuse de la communauté internationale,

M. Berrocal Soto (Costa Rica)

et nous espérons que cette solidarité se manifesterá très largement, car la Colombie en a bien besoin en cette heure particulièrement difficile.

L'Assemblée générale est saisie, pour la troisième fois, de la question de l'Amérique centrale. Le Costa Rica se présente devant cette assemblée générale animé du même esprit que lors des négociations qui se sont déroulées sous les auspices du Groupe de contact, à l'Organisation des Etats américains ou dans d'autres instances, en assumant la seule position qui soit conforme, de par notre histoire, à notre comportement national. J'aimerais commencer cet exposé par une affirmation très simple : le Costa Rica est en faveur de la paix en Amérique centrale.

M. Berrocal Soto (Costa Rica)

C'est notre réponse unique et absolue à la crise en Amérique centrale. Pour le Costa Rica et son peuple, aucune autre position n'est possible. C'est une réponse conforme à notre histoire, à nos traditions et à notre régime juridique. Il en a été ainsi par le passé, il en est ainsi aujourd'hui et, de par la volonté souveraine des Costa-Riciens, il en sera de même aussi à l'avenir. Notre peuple est épris de paix et le Costa Rica a fait de la paix une cause nationale. La paix est au centre de notre politique internationale et de nos relations avec les autres peuples et les autres nations. Nous entendons donc réaffirmer devant l'Assemblée générale cette vérité et dire une fois de plus à la communauté internationale que le Costa Rica est en faveur de la paix et que nous appuyons résolument une solution politique, régionale et négociée en Amérique centrale, telle celle préconisée par les pays frères du Mexique, du Venezuela, de la Colombie et du Panama. La paix est notre bannière au sein du Groupe de Contadora.

Il y a deux ans, le 17 novembre 1983, le président Luis Alberto Monge, se faisant l'interprète du sentiment le plus profond des Costa-Riciens, a proclamé la neutralité perpétuelle, active et non armée du Costa Rica. S'adressant au pays, il a déclaré :

"Le Costa Rica est contre la guerre. Les Costa-Riciens rejettent la violence comme moyen de surmonter les divergences politiques. Les anciens voyaient en la guerre l'ultime raison de la politique, mais pour les Costa-Riciens, c'est l'ultime irrationalité, la faillite de toute politique. La situation actuelle en Amérique centrale nous renforce dans cette conviction. L'impératif de l'heure est une politique de paix. Toute politique extérieure et toute politique de sécurité doivent être mises au service de cet idéal. Une politique de paix est la seule politique possible à notre époque."

La thèse de la neutralité a ses origines dans les premières heures de notre indépendance nationale. En 1829, au siècle dernier, don Juan Mora Fernandez - l'humble instituteur de campagne qui assumait la direction de l'Etat du Costa Rica alors que la République d'Amérique centrale existait encore et que les cinq pays actuels formaient une unité récemment indépendante de l'Espagne - a pour la première fois affirmé la neutralité de notre territoire face aux guerres civiles incessantes qui déchiraient la région. Il en a été ainsi lors de la crise de 1864 et tout au long de notre histoire, gouvernement après gouvernement, et jusqu'en 1948, lorsque José Figueres - qui a été trois fois président du Costa Rica - a fait inscrire dans

M. Berrocal Soto (Costa Rica)

la Constitution l'abolition de l'armée en tant qu'institution armée permanente. Fait unique dans le monde, notre pays a décidé il y 37 ans de se désarmer volontairement et unilatéralement. Depuis lors, notre pays utilise les budgets militaires pour l'éducation, la culture, la santé et le bien-être social, autrement dit pour la paix en tant que développement intégral de l'homme et de la société. Le président Luis Alberto Monge a dit à ce propos que :

"d'autres peuples en développement préfèrent courir le risque d'avoir une armée; pour notre part, nous préférons courir le risque de ne pas en avoir. Nous n'avons pas d'armée et nous n'en aurons pas!"

Nous pouvons donc dire que face à la crise à laquelle l'Amérique centrale est confrontée aujourd'hui, notre position n'est ni conjoncturelle, ni stratégique, ni adaptée aux circonstances. Notre histoire parle pour le Costa Rica. Notre position à la fois morale et politique repose sur une réalité nationale qui se passe d'explications et qui, depuis plus de 100 ans de tradition démocratique, traduit la vérité d'un pays dans lequel les droits de l'homme sont absolument respectés et dans lequel la liberté est une réalité objective et non pas un mot vide de sens ou, au mieux, une conquête récente. Je parle au nom d'un pays dans lequel les citoyens se rendent tous les quatre ans aux urnes pour choisir librement leurs gouvernants. Je parle au nom d'un pays dans lequel personne n'est poursuivi pour ses idées politiques ou religieuses, un pays où toutes les forces sociales peuvent s'organiser et s'exprimer, un pays où tout l'éventail des options idéologiques du monde contemporain peut exister. Je parle au nom d'un pays qui est désarmé et qui a fait de la tolérance et du dialogue une raison d'être nationale. Tel est le Costa Rica et ce qu'il représente dans le contexte de la crise en Amérique centrale.

Voilà pourquoi nous avons écouté avec patience, une patience franciscaine comme diraient nos paysans, les discours de certains représentants en cette assemblée générale. A ceux qui ont parlé de bonne foi, nous disons merci. A ceux qui nous ont offert leur solidarité et leur appui, nous disons notre reconnaissance. A tous ceux qui partagent sincèrement nos idéaux de paix et de démocratie, de liberté authentique et de respect des droits de l'homme, de lutte contre la pauvreté et l'injustice sociale, de progrès et de bien-être sans totalitarisme de droite ou de gauche, à tous ceux qui ont très justement fait remarquer que le conflit en Amérique centrale ne devait pas faire partie du conflit Est-Ouest ni servir d'arène à la lutte entre les superpuissances, nous disons le respect et la

M. Berrocal Soto (Costa Rica)

reconnaissance du Costa Rica. La communauté internationale a raison d'être préoccupée. Nous savons qu'une immense majorité de pays de bonne foi appuient le Groupe de Contadora. Nous savons qu'il y a des pays souhaitant véritablement le désarmement et le règlement politique de la crise en Amérique centrale. A tous ces pays nous disons la gratitude du Gouvernement et du peuple costa-riciens.

Mais nous avons vu aussi défiler à cette tribune certains pays qui sont la négation de tout ce que nous avons dit et de tout ce qui représente la solution à la crise en Amérique centrale. Ce sont des pays qui ont institutionnalisé la répression et la dictature et qui n'en viennent pas moins à l'Assemblée générale nous parler de liberté, de démocratie et de respect des droits de l'homme. Ce sont des pays qui ont transformé leur territoire national en caserne militaire au service d'une superpuissance, qui ont converti le terrorisme en raison d'Etat et qui viennent ici nous prêcher la paix, la tolérance, les solutions négociées et proclamer leur appui aux efforts du Groupe de Contadora. Nous ne nions pas, bien sûr, que ces pays ont eux aussi le droit de faire connaître leur opinion au sujet de l'Amérique centrale. Il y a tous les jours et dans tous les forums des pays qui font du mot liberté une caricature brutale et de la démocratie un contresens grossier. Dans ces pays, le totalitarisme, la dictature, la persécution syndicale, le non-respect des droits de l'homme et la torture n'ont rien à signifier pour la communauté internationale car ils ne sont que l'expression d'une conception particulière de l'homme et de la société et d'un droit souverain d'opprimer les peuples idéologiquement et militairement. C'est pourtant ainsi que s'écrit l'histoire dans le monde actuel.

La lutte en Amérique centrale est une lutte pour la démocratie. C'est un combat pour le plein exercice des droits de l'homme. Ce que veulent les peuples d'Amérique centrale, c'est de pouvoir élire librement leurs gouvernants. Ce que les forces sociales veulent, c'est le droit de s'organiser et d'exprimer librement leur opinion, sans censure et sans entrave des pouvoirs constitués. Ce dont l'Amérique centrale a besoin, c'est de liberté de la presse, de liberté syndicale, de liberté religieuse, de la liberté de s'opposer politiquement et de constituer des partis politiques de toutes les tendances idéologiques. La lutte en Amérique centrale, c'est une lutte pour ouvrir les prisons où sont enfermés les prisonniers politiques. Ces dernières décennies en Amérique centrale, des milliers et des milliers de gens ne sont pas morts pour remplacer des dictatures totalitaires de droite par des dictatures totalitaires de gauche. Les armées dictatoriales et

M. Berrocal Soto (Costa Rica)

familiales n'ont pas été renversées en Amérique centrale pour être remplacées par des structures d'oppression, par la mobilisation générale et le recrutement obligatoire. Le militarisme n'est pas et ne peut pas être la destinée de l'Amérique centrale. La dictature, qu'elle soit de droite ou de gauche, ne peut être l'avenir de l'Amérique centrale.

M. Berrocal Soto (Costa Rica)

Ce que les peuples d'Amérique centrale veulent, c'est édifier leur destin dans la paix, travailler avec force et engendrer leur richesse, vaincre la pauvreté et le sous-développement et créer dans la liberté des conditions meilleures de justice et d'égalité sociale. Par conséquent, la lutte menée en Amérique centrale est une lutte pour la paix, mais elle est aussi fondamentalement et essentiellement une lutte pour la démocratie et pour le développement économique et social dans la liberté. Sans liberté et démocratie, la paix ne régnera jamais en Amérique centrale. La justice sociale dans la liberté et la démocratie est la raison d'être de la lutte menée en Amérique centrale et c'est, en même temps, la ferme conviction du peuple et du Gouvernement du Costa Rica et l'expression la plus profonde de notre participation aux négociations qui se déroulent sous les auspices du Groupe de Contadora.

Mon pays est prêt à signer l'Accord de Contadora pour la paix et la coopération. Notre ministre des relations extérieures l'a déclaré à maintes reprises. Nous n'avons aucune réserve en ce qui concerne le projet final de l'Accord de Contadora pour la paix et la coopération en Amérique centrale, tel qu'il a été remis aux gouvernements le 13 septembre 1985. Telle est la position claire, ferme et décidée du Costa Rica.

Le Secrétaire général, dans son rapport sur la situation en Amérique centrale, souligne avec juste raison que :

"c'est dans l'injustice des structures socio-économiques et politiques internes qu'il faut chercher les causes de la crise que traverse l'Amérique centrale," et que par conséquent "il est évident que la solution dépend de la volonté politique des Etats de la région." (A/40/737, par. 11)

En ce qui concerne la première affirmation, il m'est particulièrement agréable de reconnaître le rôle positif et important joué par les pays de la Communauté économique européenne, y compris l'Espagne et le Portugal, qui ont récemment adopté, à Luxembourg, un accord important de coopération économique avec les pays d'Amérique centrale. Cet accord a été conclu un an après la réunion historique de San José, au Costa Rica, quand, pour la première fois, les ministres européens ont rencontré leurs homologues d'Amérique centrale et du Groupe de Contadora, en septembre 1984. L'accord européen constitue assurément un premier pas dans la bonne direction, dans le cadre d'une approche réaliste, pragmatique et respectueuse de l'Amérique centrale.

M. Berrocal Soto (Costa Rica)

Le Costa Rica estime que le système des Nations Unies devrait agir dans le même sens. La solidarité rhétorique ne suffit pas. Les bonnes intentions ne suffisent pas. A notre avis, et dans le sens indiqué dans le rapport du Secrétaire général, le haut fonctionnaire de l'Organisation devrait formuler, le plus tôt possible et en coordination avec les organismes du système des Nations Unies, en particulier avec la Commission économique pour l'Amérique latine (CEPAL) et avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), un plan efficace et cohérent d'aide économique et sociale destinée à l'Amérique centrale. De cette façon, les Nations Unies pourraient agir efficacement et conformément aux principes consacrés dans la Charte.

Comme les pays membres de la Communauté économique européenne, l'Espagne et le Portugal et d'autres pays amis l'ont bien compris, il s'agit là d'un aspect de la plus grande importance. Qu'il suffise de dire, en guise d'exemple, que pour le Costa Rica, le marché centre-américain représente, en dépit des difficultés résultant d'une situation de guerre civile qui règne au-delà de nos frontières, 25 p. 100 de nos exportations. Je crois que ce chiffre, avec de légers ajustements, vaut également pour le Guatemala, El Salvador, le Honduras et le Nicaragua. Affronter la crise centre-américaine sous l'angle du développement économique et social, dans le cadre des institutions encore en vigueur au sein du Marché centre-américain, est une aspiration du peuple et du Gouvernement du Costa Rica, de même qu'un domaine d'activité où l'appui technique et financier du système des Nations Unies serait extraordinaire.

Cette assemblée générale, le 24 octobre, en célébrant le quarantième anniversaire de la création des Nations Unies et sur l'initiative du Costa Rica, a décidé à l'unanimité de proclamer 1986 Année internationale de la paix.

Dans le contexte même de la crise centre-américaine, en tant qu'expression éloquente de notre vocation historique pour la paix, le président Luis Alberto Monge, deux ans après la proclamation de la neutralité perpétuelle, active et non armée du Costa Rica, a décidé de présenter le 17 novembre dernier à l'Assemblée législative de mon pays, un projet de loi destiné à transformer en loi de la République ayant force contraignante les principes de la neutralité. Ainsi, et pour toujours, le régime juridique de mon pays consacrera ce qui est déjà une partie essentielle de l'histoire nationale. Cette décision est en même temps un acte de foi dans le droit international, dans les Nations Unies et

M. Berrocal Soto (Costa Rica)

dans les mécanismes de sécurité collective adoptés au sein de l'Organisation des Etats américains.

Mon pays est conscient de la grave responsabilité qu'il a ainsi assumée. L'importance des négociations réalisées par le Groupe de Contadora n'échappe à aucun Costaricien. Ce sera l'Accord de Contadora ou la guerre. Nous sommes aux portes de la paix, mais il se peut tout aussi bien que nous soyons aux portes de la guerre en Amérique centrale. Il existe des positions intransigeantes absolues qui, ces derniers jours, ont éloigné les possibilités réelles de paix. Le Groupe de Contadora traverse un moment décisif et crucial. Mon pays est absolument pour la paix, mais si la guerre et l'irrationalité s'imposent en tant que raison finale et impératif catégorique, le Costa Rica, dans un acte de légitime défense et pour la protection de sa souveraineté et de son intégrité territoriale, devra recourir aux pays démocratiques amis et invoquer les mécanismes de sécurité nécessaires. Nous avons dû le faire en 1948 et en 1955. Nous avons été également obligés de le faire en 1979. Il ne faut pas confondre notre neutralité avec l'incapacité totale de nous défendre. Par conséquent, nous n'hésiterons pas à le faire en 1985 ou en 1986, ou quand les événements l'exigeront, car de même que l'histoire ne nous pardonnerait pas de n'avoir pas tenté l'impossible pour la paix, les générations futures du Costa Rica ne pardonneraient jamais aux gouvernants d'aujourd'hui d'avoir permis à des troupes étrangères d'humilier le territoire du Costa Rica et de détruire ses institutions démocratiques.

M. SALEH (Yémen démocratique) (interprétation de l'arabe) : Depuis la trente-huitième session de l'Assemblée générale, nous examinons la question "La situation en Amérique centrale : menaces contre la paix et la sécurité internationales et initiatives de paix". Depuis 1979, la communauté internationale a conclu clairement qu'une fois que le peuple nicaraguayen aurait décidé, grâce aux dirigeants de la révolution sandiniste, de renverser la dictature somoziste et de s'engager sur une voie révolutionnaire et indépendante, l'impérialisme américain créerait des difficultés pour priver le peuple du droit de choisir cette voie. Les événements qui se sont déroulés depuis lors ont confirmé cette conclusion. Les attaques répétées contre le peuple nicaraguayen et les menaces proférées contre sa souveraineté et son indépendance placent sur nos épaules une responsabilité historique, car ces actes constituent des violations flagrantes de la Charte des Nations Unies, du droit international et du droit légitime de tous les pays de préserver leur souveraineté et leur indépendance et de choisir leur propre système social et politique.

M. Saleh (Yémen démocratique)

Dans son discours historique devant l'Assemblée générale, M. Ortega Saavedra, président du Nicaragua, a mis en relief la nature de l'agression contre son pays et son peuple :

"Depuis 1981, le Gouvernement américain s'emploie à détruire le processus démocratique au Nicaragua et à nier l'existence d'un Nicaragua non aligné dans la région centre-américaine. C'est ainsi qu'en 1981, les dirigeants américains ont suspendu les crédits au Nicaragua destinés à l'achat de produits alimentaires, approuvé un programme en 10 points et le financement de la création d'une force mercenaire pour une somme de 19 millions de dollars.

En 1982, le Gouvernement américain a autorisé les opérations clandestines contre le Nicaragua, opposant son veto à une résolution du Conseil de sécurité des Nations Unies qui interdisait l'emploi de la force ou l'ingérence dans les affaires d'autres pays." (A/40/PV.42, p. 7)

Plus tard dans sa déclaration, le président Ortega Saavedra a dit que le Nicaragua n'était pas l'ennemi des Etats-Unis et qu'il voulait vivre en paix avec eux.

Après avoir entendu cela, nous nous demandons pourquoi les Etats-Unis manifestent une si mauvaise volonté à l'égard du peuple du Nicaragua et de son gouvernement révolutionnaire. Pourquoi ne s'abstiennent-ils pas de leur politique d'intervention dans les affaires du Nicaragua et de leurs tentatives de trouver des prétextes pour transformer l'Amérique centrale en un foyer de guerre, une guerre qui sèmerait la dévastation et la destruction dans les pays de la région, alors que ces peuples ont tant besoin de paix pour forger leur prospérité et leur développement?

Le Gouvernement des Etats-Unis nous a habitués à des prétextes illogiques et imaginaires afin de justifier leurs actes et leurs menaces. On se souviendra de l'invasion brutale commise par les forces américaines contre un petit pays, la Grenade, remplaçant le régime révolutionnaire par un autre régime qui suit ses directives, contre les vœux et les aspirations du peuple grenadin.

Au cours des quatre dernières années, le Nicaragua a fait l'objet d'un blocus économique imposé contre lui pour faire obstacle à ses options progressistes et s'opposer à ses principes de non-alignement. Le Gouvernement des Etats-Unis refuse de se présenter devant la Cour internationale pour répondre à la plainte du Nicaragua concernant l'agression et la violation de ses droits en tant qu'Etat Membre souverain et indépendant de l'Organisation des Nations Unies.

M. Saleh (Yémen démocratique)

L'attitude du Gouvernement des Etats-Unis ne pourra jamais le libérer de la responsabilité pour les pertes matérielles et en vies humaines infligées au peuple du Nicaragua, ni diminuer ses responsabilités découlant de sa guerre non déclarée contre le Nicaragua, y compris le blocus économique.

Cela vient à un moment où nous savons tous que le Gouvernement américain s'oppose avec véhémence à l'appel lancé par la communauté internationale en faveur de mesures économiques contre le régime raciste de Pretoria afin de l'obliger à modifier sa politique inhumaine contre la population noire. Les Etats-Unis vont jusqu'à fournir à Pretoria toute l'assistance nécessaire pour qu'il puisse perpétuer son occupation de la Namibie et faire obstacle aux efforts internationaux visant à éliminer les derniers vestiges du colonialisme dans le monde.

Ces violations du droit international et de la Charte des Nations Unies représentent une menace grave et croissante à la souveraineté et à l'indépendance des petits Etats et mettent en danger la paix et la sécurité internationales.

Mon pays appuie tous les efforts visant à réaliser la paix et la sécurité dans la région centre-américaine et nous pensons qu'il n'y a pas d'autre choix que les méthodes pacifiques et la continuation du dialogue constructif lancé par le Groupe de Contadora afin de trouver des solutions positives garantissant à tous le droit de choisir leur voie de développement à l'avenir et de jeter les fondations de la coopération politique et économique entre les pays de la région, sur la base du respect des principes de coexistence pacifique.

Il ne fait pas de doute que la présence de forces des Etats-Unis dans la région constitue un obstacle à la réalisation de ces objectifs et sape la compréhension que le Groupe de Contadora cherche à instaurer dans la région dans l'intérêt de la paix et de la sécurité. Il incombe à la communauté internationale de demander au Gouvernement des Etats-Unis de cesser son intervention dans les affaires intérieures des pays de la région, de retirer toutes ses forces, de s'abstenir d'actes hostiles et de menaces d'agression armée contre le Nicaragua et de respecter la souveraineté et l'indépendance des pays de la région, y compris leur droit légitime à un système politique de leur choix*.

* M. Hepburn (Bahamas), vice-président, assume la présidence.

M. Saleh (Yémen démocratique)

Le Yémen démocratique réaffirme son appui au régime révolutionnaire choisi par le peuple nicaraguayen et se tient à ses côtés pour défendre son droit absolu à une vie indépendante. Nous encourageons le processus de transformation économique et sociale qui vise à améliorer le niveau de vie et à promouvoir une nouvelle vie démocratique. Mon pays appuie tous les efforts des Nations Unies pour instaurer la paix et la sécurité en Amérique centrale et pour faire appliquer les principes de la Charte et du droit international, principes qui garantissent le droit de tous les Etats à la souveraineté et à l'indépendance et le libre choix de leur voie de développement.

Mme MARTIN (Canada) (interprétation de l'anglais) : L'Assemblée est saisie, pour la troisième année consécutive, de la question de l'Amérique centrale. Personne ici, j'en suis persuadée, ne contesterait la nécessité, pour nos débats, de traduire le soutien de la communauté internationale tout entière à la mise au point, à l'acceptation et à la mise en oeuvre d'un plan d'ensemble de paix pour la région qui soit réalisable et durable et qui tienne compte de tous les éléments de la situation. Les efforts énergiques qui ont été déployés au cours des six dernières semaines ont fait renaître l'espoir qu'un tel accord était à notre portée. Malheureusement, il est triste de constater, une fois de plus, que le succès de ces efforts semble être aussi insaisissable que les grains de sable qui s'écoulent dans le sablier des négociations.

Après trois ans d'efforts persistants de la part des pays du Groupe de Contadora et des pays d'Amérique centrale, après trois années caractérisées par la lenteur des progrès, les frustrations et de dangereux incidents, nous pourrions être tentés collectivement de conclure précipitamment un accord superficiel - un règlement bâclé - qui serait présenté sous un emballage alléchant et qui serait signé à grand renfort de publicité par tous les principaux protagonistes. Toutefois, l'histoire des accords purement formels, n'offrant que des solutions à court terme, est bien connue. Le Canada considère qu'une telle démarche en Amérique centrale donnerait des résultats contraires à ceux que l'on recherche et pourrait se révéler désastreuse.

C'est dans cette perspective que le Canada a suivi attentivement les événements qui sont survenus dans la région pendant l'année qui vient de s'écouler. En fait, quand on songe à la tâche à laquelle le Groupe de Contadora s'est attaqué il y a environ trois ans, on ne peut qu'admirer la ténacité, la

Mme Martin (Canada)

persévérance et les compétences dont ce groupe a fait preuve. D'emblée, les obstacles qui se dressaient sur sa route paraissaient insurmontables compte tenu de la diversité des motivations, du déséquilibre sur le plan militaire, de l'existence de campagnes de guérilla soutenues de l'extérieur, de la dimension croissante d'affrontement Est-Ouest que prenait la crise, ainsi que de la baisse du niveau de vie de tous les pays de la région et, peut-être avant tout, en raison du redoutable manque de confiance mutuelle qui a caractérisé les négociations au cours des premiers mois.

Avec cette adversité, le fait qu'un accord sur une liste de 21 objectifs ait pu être conclu en septembre 1983 ne pouvait qu'être considéré comme une réalisation remarquable et très significative. Le Canada avait alors exprimé devant l'Assemblée générale l'opinion selon laquelle ce sont d'abord et avant tout les pays de la région qui sont le plus à même de mettre au point des solutions durables aux problèmes de l'Amérique centrale. Comme nous l'avions souligné alors, une telle façon de voir est conforme aux plus nobles principes de la Charte des Nations Unies. La position du Canada n'a pas changé sur ces deux points. Ce qu'il faut, à l'heure actuelle, c'est un renouveau de la foi, un nouvel élan et, surtout, la volonté d'investir la confiance et les efforts acharnés que nécessite la mise au point de solutions justes et durables dans la région. Le soutien des Nations Unies et de la communauté internationale sont également des éléments essentiels dans la recherche de la paix, de la dignité humaine et, éventuellement, de la prospérité.

Mme Martin (Canada)

Le Canada estime que les remous et l'agitation qui secouent actuellement l'Amérique centrale sont attribuables, en premier lieu, à des injustices économiques et sociales chroniques, auxquelles vient s'ajouter une frustration profonde découlant du fait qu'il n'a pas été possible de mettre en oeuvre les réformes économiques et sociales nécessaires à la satisfaction des aspirations, même les plus élémentaires, des populations. Nous n'ignorons pas que l'ingérence étrangère et la tendance à situer les problèmes dans un contexte Est-Ouest ont exacerbé et aggravé une situation qui était déjà complexe. A la lumière de cette perception, le Gouvernement canadien, faisant écho aux préoccupations croissantes que les Canadiens manifestent depuis quelques années, a, en plus de soutenir fermement le processus de Contadora, mis l'accent sur l'assistance bilatérale au développement. C'est ainsi qu'en 1981 nous avons annoncé le triplement de notre aide à l'Amérique centrale. Depuis cette date, la politique du Canada à l'égard de l'Amérique centrale a évolué et a été affinée en tenant compte à la fois de nos préoccupations humanitaires et des réalités géopolitiques de la région. Il me faut insister sur le fait que le Canada ne se fonde pas sur des critères politiques pour accorder ou interrompre son assistance au développement de l'Amérique centrale dans le but de récompenser ou de pénaliser des gouvernements. En effet, une telle politique irait à l'encontre de notre politique fondamentale, dont le but est de promouvoir le développement économique et social de citoyens défavorisés, de sorte que ces citoyens et leurs enfants puissent bénéficier d'une meilleure qualité de vie. Malheureusement, toutefois, il est arrivé que la situation à l'intérieur de certains pays nous amène à suspendre des programmes d'assistance bilatérale, ce qui s'est effectivement produit dans quelques cas. Nous nous réjouissons, en revanche, de ce qu'il nous ait été possible, au moins dans un cas, de rétablir notre programme d'aide au développement en raison d'une évolution positive. Le Canada continue d'avoir la conviction que le respect de la dignité de l'être humain et des droits fondamentaux de l'homme dans chacun des pays de l'Amérique centrale constitue un élément essentiel en vue de la restauration de la paix et de la stabilité dans la région. Un tel respect reste une préoccupation primordiale du Canada et une question à laquelle les Canadiens attachent une importance viscérale.

En bref, les préoccupations que nous avons en ce qui concerne l'Amérique centrale sont, dans une large mesure, les mêmes que celles qui animent les pays du

Mme Martin (Canada)

Groupe de Contadora eux-mêmes. Malgré d'honorables exceptions, nous sommes affligés par le mépris des droits fondamentaux de l'homme. Nous sommes troublés par la pauvreté, par la baisse de la qualité de la vie, par le fait que deux millions de personnes, soit environ le dixième de la population de l'ensemble de la région de l'Amérique centrale, ont été déplacées, et par l'ingérence militaire étrangère. Nous exprimons l'ardent espoir que toutes les parties prenantes aux conflits de l'Amérique centrale s'abstiendront d'accroître le niveau déjà alarmant de militarisation de la région. Dans un contexte plus large, il nous faut faire état des graves problèmes socio-économiques que la situation actuelle occasionne au Belize, pays auquel nous unissent les liens du Commonwealth. Cette petite nation n'est partie à aucun conflit, mais elle abrite des milliers de réfugiés venant des Etats qui sont le théâtre de ces conflits. Notre politique à l'égard de la région reflète à la fois notre compassion pour ceux qui souffrent et notre recherche de relations de bon voisinage dans l'hémisphère occidental.

C'est là une des raisons qui nous ont amenés à exprimer notre soutien du processus de Contadora dès son lancement et à fournir une assistance diplomatique concrète. A la demande des pays du Groupe de Contadora, nous avons préparé des observations détaillées sur les mécanismes de contrôle et de vérification à divers stades d'élaboration des projets d'accords de Contadora, sur la base de notre longue expérience des activités de maintien de la paix des Nations Unies. Nous avons également prêté notre concours aux efforts de réconciliation au Nicaragua, en assistant, à Bogota et à Mexico, aux pourparlers entre les représentants des sandinistes et le groupe autochtone d'opposition Misurasata.

Nous considérons que la création du Groupe de soutien, composé de l'Uruguay, du Brésil, de l'Argentine et du Pérou, ainsi que la conférence qui s'est tenue récemment au Luxembourg entre la Communauté européenne, l'Espagne et le Portugal, le Groupe de Contadora et les pays de l'Amérique centrale, constituent des efforts méritoires en vue de renforcer le processus de paix dans la région. Nous appuyons pleinement ces efforts, ainsi que les mesures complémentaires qui ont été prises de temps à autre pour promouvoir le dialogue entre certains des protagonistes dans la région. Dans cet ordre d'idées, nous avons été réconfortés d'entendre des allusions au dialogue dans l'intervention qu'a faite vendredi dernier le représentant des Etats-Unis, l'ambassadeur Walters; nous l'avons d'autant plus été

Mme Martin (Canada)

qu'à notre avis le dialogue entre les Etats-Unis et le Nicaragua est un élément clef dans la recherche de solutions durables.

Nous observons en Amérique centrale une atmosphère de frustration et d'incertitude. Le Guatemala, le Honduras et le Costa Rica ont tenu récemment ou tiendront bientôt des élections nationales qui témoignent d'un renouveau de la démocratie et qui, de ce fait, contribuent au renforcement de la paix et de la stabilité dans la région. Mais la crise économique continue de se faire durement ressentir. Les incidents frontaliers entre pays voisins sont incontestablement trop fréquents. Les influences étrangères ont fait monter les enchères et continuent d'accroître les tensions. Certains des pays du Groupe de Contadora viennent d'être éprouvés par de terribles catastrophes naturelles, et nous continuons de leur offrir notre sympathie la plus sincère et notre aide. Mais tant et aussi longtemps que les peuples de l'Amérique centrale demanderont à cor et à cri la paix et la réconciliation, nous ne pouvons pas perdre espoir. Ils ne doivent pas désespérer. La poursuite des efforts des pays du Groupe de Contadora, de concert avec les gouvernements de la région, est, bien évidemment, encore plus cruciale pour eux qu'elle ne l'est pour nous. Il importe, plus que jamais, que le Groupe de Contadora poursuive son action courageuse en vue de la mise au point d'un accord régional d'ensemble. D'aucuns minimisent l'importance du processus de paix de Contadora; ils font valoir que ses résultats sont par trop limités. Ces détracteurs devraient répondre à une question qui s'impose avec évidence : où en serions-nous sans ce processus? Il a empêché l'éclatement d'une conflagration, alors que la situation est de plus en plus explosive; il a créé un cadre général de paix. La réalisation de cet objectif exigera encore plus de patience et, de plus, l'indispensable volonté politique de toutes les parties en cause. La poursuite du dialogue à l'échelon régional est le seul moyen de trouver une solution à cette crise des plus complexes. La tâche à accomplir est énorme, mais il ne fait aucun doute que les enjeux le sont encore davantage.

Le Canada est disposé à continuer de contribuer à l'élaboration de dispositions de sécurité essentielles à un Accord de Contadora, en réponse aux demandes du Groupe de Contadora. Nous sommes également disposés à maintenir notre assistance au développement aux gouvernements et aux peuples de l'Amérique centrale. Et, ce qui est peut-être encore plus important, le Canada et les Canadiens continueront de suivre l'évolution de la situation dans cette région perturbée en étant animés par des intérêts et des préoccupations humanitaires.

M. MUÑIZ (Argentine) (interprétation de l'espagnol) : La crise en Amérique centrale constitue l'une des plus graves préoccupations de la communauté internationale à l'heure actuelle et, pour nous, Latino-Américains, elle revêt une dimension plus importante encore, en raison des liens étroits, historiques, culturels et de sang, qui nous unissent aux peuples de la région.

Le danger que fait courir à la paix et à la sécurité internationales la possibilité d'une escalade de la violence en Amérique centrale est particulièrement grave pour l'Amérique latine, en raison des conséquences néfastes qu'un conflit généralisé entraînerait pour notre continent.

Un affrontement armé en Amérique centrale causerait des dommages irréparables aux relations dans l'hémisphère, pourrait devenir un facteur de division entre les nations de l'Amérique latine, et susciterait d'énormes tensions et incertitudes qui pourraient compromettre la renaissance réussie de systèmes démocratiques dans la région.

M. Muñiz (Argentine)

On assiste aujourd'hui aux manifestations ouvertes des injustices économiques et sociales profondes qui sont à l'origine de la crise en Amérique centrale. Les peuples de la région ont vécu durant des siècles dans une situation marquée par le retard économique, la misère, le déni des libertés, les interventions étrangères, le militarisme et, de ce fait, leurs espoirs de parvenir à un développement économique, social et politique véritable ont été chaque fois déçus.

Les sociétés centraméricaines traversent en ce moment un moment crucial de leur histoire, prises dans le tourbillon du changement et de la nécessité de modifier des structures injustes. L'effort de tous déterminera si le résultat du changement profitera ou non aux peuples de la région, qui sont en définitive l'objet principal de notre préoccupation. Nous devons faire en sorte que la crise ait pour résultat la création de sociétés démocratiques et pluralistes, où tous les habitants puissent vivre en liberté et se développer de manière harmonieuse.

Les causes fondamentales de la crise ont déjà été cernées par l'Assemblée générale dans sa résolution 38/10.

L'Argentine est fermement d'avis qu'en Amérique centrale, il conviendrait de respecter scrupuleusement les principes de la non-intervention, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de tous les Etats, du non-recours à la menace ou à l'emploi de la force dans les relations internationales, du règlement pacifique des différends, du respect intégral et de la promotion des droits de l'homme et des libertés fondamentales de tous, ainsi que le pluralisme idéologique, qui est la conséquence naturelle de l'exercice du droit des peuples à l'autodétermination.

C'est pourquoi il nous paraît opportun de rappeler que l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité ont, dans des résolutions adoptées à l'unanimité, réaffirmé le droit de tous les peuples de l'Amérique centrale à choisir leur propre forme de gouvernement et leur propre système économique, politique et social, sans intervention étrangère, coercition ou limitation aucune.

L'Assemblée générale, toujours dans le contexte de la crise centraméricaine, a réaffirmé l'obligation de tous les Etats de s'abstenir de recourir à la menace ou à l'emploi de la force contre la souveraineté, l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de quelque Etat que ce soit, et a également souligné à quel point il importe de faciliter la création d'un processus véritablement démocratique, le respect des droits de l'homme et le développement économique et social de la région.

M. Muñiz (Argentine)

Ces principes bénéficient de l'appui unanime de la communauté internationale. Dans la pratique cependant, nous voyons que, dans la région, ils sont à peine respectés, encore que de manière sporadique.

Nous devons par conséquent procéder à un examen sérieux de la situation pour voir si les pays ayant des intérêts dans la région sont réellement désireux de trouver une solution qui tienne compte des droits de tous. L'affrontement ne profite à personne et doit disparaître.

Nul n'est mieux qualifié pour comprendre la situation en Amérique centrale et, par conséquent, pour proposer des solutions viables et acceptables pour toutes les parties, que les pays latino-américains.

Nous estimons que la communauté internationale a une immense dette envers la Colombie, le Mexique, le Panama et le Venezuela qui, avec le processus de Contadora, constituent l'unique moyen raisonnable de résoudre la crise. Ces pays déploient des efforts inlassables dans la recherche d'un équilibre de tous les intérêts en jeu et ont élaboré un ensemble d'accords qui représentent, objectivement parlant, une réelle possibilité de parvenir à une solution d'ensemble. L'Accord de Contadora envisage aussi bien les aspects militaires que le renforcement et la défense de la démocratie, les aspects politiques que la relance économique de la région.

L'Argentine tient à réaffirmer ici son appui sans réserve à la démarche de Contadora et je voudrais à cet égard rappeler que mon pays s'est uni au Brésil, le Pérou et à l'Uruguay, pour constituer un Groupe d'appui à Contadora, en vue de l'aider activement et au mieux de nos possibilités à atteindre ses nobles objectifs.

La communauté internationale et, notamment, l'Assemblée générale ont offert leur appui unanime au processus de négociation de Contadora, et nous sommes confortés dans notre conviction que cette assemblée constitue l'instance appropriée pour manifester l'appui universel à ce processus et pour demander instamment qu'il soit poursuivi. Dans ce sens, nous appuyons et continuerons d'appuyer fermement les solutions auxquelles il serait possible de parvenir grâce à la médiation des pays du Groupe de Contadora.

Sans bonne volonté de la part de toutes les parties intéressées, on ne saurait trouver de solution aux problèmes de l'Amérique centrale. Nous faisons appel à la bonne volonté et au bon sens de tous pour qu'il soit possible de créer les

M. Muñiz (Argentine)

conditions susceptibles de permettre aux peuples de la région de vivre enfin dans la paix et de se développer dans un climat de démocratie et de liberté.

C'est la raison pour laquelle nous lançons un appel à toutes les parties intéressées pour qu'elles s'abstiennent de tous actes susceptibles d'entraver le processus de négociation et qu'elles prennent des mesures favorables à l'instauration d'un climat de compréhension. Dans ce contexte, nous recommandons aux Etats-Unis et au Nicaragua de relancer le dialogue de Manzanillo, conformément à la résolution 562 (1985) du Conseil de sécurité.

Les Nations Unies ont une grande responsabilité vis-à-vis des peuples de l'Amérique centrale. La solution de la crise est un objectif historique et moral de la plus haute importance auquel nous avons le devoir d'aboutir.

M. YU Mengjia (Chine) (interprétation du chinois) : Ces dernières années, la situation en Amérique centrale s'est caractérisée par des tensions et des remous, et on n'a vu jusqu'à présent aucun signe d'amélioration. La communauté internationale est profondément préoccupée par cette situation. Bien que la Chine et les pays d'Amérique centrale soient très éloignés géographiquement, la Chine, elle aussi, est très préoccupée par la situation en Amérique centrale, l'un des foyers de tension du monde actuel.

Depuis l'adoption, par l'Assemblée générale, d'une résolution sur la situation en Amérique centrale, on peut dire avec le recul que si aucun conflit militaire de grande ampleur n'a éclaté dans cette région, c'est grâce aux efforts inlassables du Groupe de Contadora. Cependant, des incidents de frontière ont éclaté de temps à autre entre certains pays de la région. Ce qu'il convient particulièrement de souligner, c'est que les forces militaires étrangères continuent d'être présentes dans la région et que l'intervention étrangère a augmenté au lieu de diminuer, sous forme de mesures d'agression et d'intimidation et de l'imposition d'embargos commerciaux, ou sous forme d'une aide militaire directe ou indirecte, ouverte ou clandestine, sans cesse accrue fournie à cette région sous les prétextes les plus spécieux. La paix et la sécurité de l'Amérique centrale continuent d'être gravement menacées. Etant donné cette situation, il importe au plus haut point que la présente session de l'Assemblée générale examine à nouveau la situation en Amérique centrale.

Au cours du débat général de l'actuelle session de l'Assemblée générale, des représentants de nombreux pays ont fait remarquer dans leurs déclarations que des

M. Yu Mengjia (Chine)

facteurs internes et externes profondément enracinés étaient à l'origine des troubles constants en Amérique centrale et que l'intervention et l'immixtion de forces extérieures, et particulièrement le fait que les superpuissances s'ingénient à faire entrer la question centraméricaine dans l'orbite de leur rivalité, compliquaient encore la situation. Ces représentants ont exprimé clairement leur position, à savoir qu'ils sont contre l'ingérence extérieure et pour un règlement pacifique de la question centraméricaine au moyen de négociations entre les pays concernés de la région. Cette proposition devrait être examinée sérieusement et appuyée sincèrement.

M. Yu Mengjia (Chine)

La délégation chinoise réaffirme que la souveraineté nationale, l'indépendance et l'intégrité territoriale de tous les pays d'Amérique centrale doivent être respectées, que les problèmes inhérents à l'Amérique centrale doivent être réglés par les peuples de la région eux-mêmes, que l'ingérence dans les affaires intérieures des pays de l'Amérique centrale de la part de quelque force extérieure que ce soit et sous quelque forme que ce soit doit être condamnée, que les divergences et les conflits entre les pays de la région doivent être réglés de manière équitable et raisonnable par la voie de négociations pacifiques conformément aux normes régissant les relations internationales, telles que stipulées dans la Charte des Nations Unies.

Au cours de ces dernières années, le Groupe de Contadora, composé de la Colombie, du Mexique, de Panama et du Venezuela, a déployé des efforts constants et renouvelés pour réduire la tension actuelle régnant en Amérique centrale et promouvoir le processus d'un règlement pacifique. Le Groupe de Contadora s'est ainsi attiré la sympathie et l'appui d'un nombre croissant de pays. En juillet dernier, l'Argentine, le Brésil, le Pérou et l'Uruguay ont constitué le Groupe de Lima afin d'apporter un soutien actif aux travaux du Groupe de Contadora. Au mois d'août dernier, les ministres des affaires étrangères des huit pays susmentionnés, ont tenu une réunion commune fructueuse au cours de laquelle ils ont souligné qu'une solution globale et durable devrait être trouvée aux conflits existant dans la région et que la question d'Amérique centrale ne saurait être réglée par la force mais bien plutôt grâce au dialogue politique et diplomatique et aux négociations, ainsi que le Groupe de Contadora n'a jamais cessé de le préconiser. Ces propositions justes et raisonnables sont susceptibles de réduire la tension en Amérique centrale et doivent par conséquent être prises sérieusement en considération. En même temps, nous sommes heureux de constater que les pays non alignés, les pays de la Communauté économique européenne et le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies s'emploient tous à la recherche d'un règlement pacifique de la question de l'Amérique centrale.

Alors que nous examinons à nouveau la situation en Amérique centrale, la délégation chinoise souhaite renouveler son ferme appui au Groupe de Contadora dans les efforts qu'il déploie pour réduire la tension en Amérique centrale et chercher une solution politique aux différends existant dans cette région. La Chine partage l'avis du Groupe de Contadora selon lequel la question de l'Amérique centrale ne saurait être vue dans le contexte du conflit Est-Ouest. Nous espérons que les

M. Yu Mengjia (Chine)

pays intéressés tiendront compte des aspirations des peuples centre-américains, renonceront à leur politique d'ingérence et adopteront une attitude positive pour que les efforts du Groupe de Contadora et du Groupe de Lima en vue de l'instauration de la paix et de la stabilité dans la région centre-américaine portent leurs fruits et que tous les pays de cette région puissent vivre dans la paix et l'amitié.

M. GOURINOVITCH (République socialiste soviétique de Biélorussie)

(interprétation du russe) : La délégation de la RSS de Biélorussie, tout comme les délégations qui se sont déjà exprimées, se trouve contrainte, une fois de plus, de constater que, malgré les décisions et résolutions du Conseil de sécurité, de l'Assemblée générale, de la Cour internationale de Justice, la situation en Amérique centrale ne s'est pas améliorée. Qui plus est, la tension n'a cessé de croître. Les initiatives de paix du Mouvement des pays non alignés et des pays de l'Amérique latine pour améliorer le climat politique dans cette région sont dans une impasse. Cette situation est due à la politique des Etats-Unis qui intensifie sa guerre non déclarée contre le petit pays du Nicaragua, s'efforçant de saper le processus démocratique engagé dans ce pays et d'empêcher son peuple de maîtriser son propre destin, à l'abri de l'ingérence et des diktats de l'extérieur, conformément à ses propres intérêts et à ses aspirations.

Les forces de l'impérialisme ont mis en oeuvre tout un arsenal de méthodes et de moyens les plus élaborés et éprouvés précédemment à l'encontre d'autres pays et peuples qui ont chèrement payé leur lutte pour la liberté. Cet arsenal est vaste : il va de l'arrêt des crédits alimentaires à l'embargo commercial et au blocus économique en passant par les pressions et le chantage politiques, le financement, la formation, l'organisation et l'envoi de bandes de terroristes, la pose de mines dans les ports, les opérations militaires de grande envergure contre un Etat souverain, semant la mort, la violence et la destruction. Des milliers de femmes, d'enfants et de vieillards ont déjà été les victimes innocentes de ces actes barbares. Le préjudice global causé par l'agression étrangère contre le peuple nicaraguayen s'élève à plus de 1,5 milliard de dollars, qui représente plus d'une fois et demie le montant de la prétendue "aide économique" des Etats-Unis à l'ensemble de la région d'Amérique centrale.

Mais il semble que cela ne soit pas suffisant. En avril 1985, un nouvel ultimatum a été adressé au Gouvernement nicaraguayen l'avertissant que, s'il ne modifiait pas sa politique intérieure et étrangère, les Etats-Unis s'estimeraient

M. Gourinovitch (RSS de Biélorussie)

en droit d'intensifier leur guerre non déclarée contre son pays, sans exclure la possibilité d'une intervention armée. Des fonds se chiffrant par millions de dollars sont affectés aux actes illégaux perpétrés contre le Nicaragua. Et cela, alors que 80 p. 100 des Américains sont hostiles au recours à la force armée en Amérique centrale.

Au cours des séances consacrées au quarantième anniversaire de l'Assemblée générale, le Président de la République du Nicaragua, Daniel Ortega Saavedra, a manifesté la volonté inébranlable de son pays et de son peuple d'oeuvrer pour la paix, et a invité le Président des Etats-Unis à répondre à la question de savoir s'il était prêt à normaliser les relations avec le Nicaragua conformément aux principes de la Charte et du droit international. La réponse a été que l'appui des Etats-Unis aux "contras" ne devait pas cesser et ne cesserait pas.

Pour justifier une telle politique, le Nicaragua est décrit comme une force militaire puissante, capable de combattre tous ses voisins, voire de menacer les Etats-Unis. En réalité, selon les données de l'Institut international d'études stratégiques de Londres, les forces armées du Honduras, d'El Salvador et du Guatemala sont deux fois plus importantes que celles du Nicaragua, disposent d'une plus grande puissance de feu, et leurs forces aériennes un plus grand nombre d'avions et d'hélicoptères de combat. Washington s'efforce par tous les moyens de contester le droit légitime du Gouvernement nicaraguayen d'acheter à l'extérieur du matériel militaire destiné à riposter à l'agression.

En même temps, on sait fort bien que le Pentagone est largement représenté en Amérique latine et a notamment développé son infrastructure en Amérique centrale et dans les Caraïbes où il a créé des dizaines d'installations militaires notamment à proximité du territoire du Nicaragua. Dans cette région, des manoeuvres militaires se succèdent sans interruption dans le but d'intimider le Nicaragua et d'approvisionner en armes les bandes contre-révolutionnaires.

M. Gourinovitch (RSS de Biélorussie)

Le Nicaragua ne menace personne. Il ne fait partie d'aucun bloc. Il n'appartient à aucune alliance militaire. La seule chose qu'il recherche c'est d'avoir la possibilité de vivre en paix.

Au cours de la campagne hostile menée contre le Nicaragua, on l'a accusé littéralement de tous les maux, y compris de violations des droits de l'homme, mais il est impossible de cacher la vérité. Ce ne sont pas les sandinistes mais les contras qui violent les droits de l'homme, et même la presse bourgeoise ne sait le taire. Ainsi, le New York Times du 16 juillet 1985 a noté en particulier que les violations les plus cruelles des droits de l'homme au Nicaragua sont commises aujourd'hui par les contras. Le même journal a signalé le 16 novembre 1985 que les contras terrorisent, pillent et tuent les paysans du Honduras. Et ce sont ces assassins que leur protecteur américain qualifie de frères, de combattants pour la liberté, de forces démocratiques, et ainsi de suite.

On ne peut que s'étonner du cynisme avec lequel on cherche à galvauder les mots de liberté et de démocratie. Il suffit de coller de manière arbitraire sur un Etat quelconque l'étiquette du totalitarisme et on a tout prêt un prétexte pour commettre des actes d'agression contre lui, actes qui foulent aux pieds toutes les normes du droit international régissant les relations entre Etats souverains, de même que les notions mêmes de liberté et de démocratie. Ceux qui ont remporté les lauriers douteux de la pacification de la Grenade en veulent toujours plus.

Le Gouvernement nicaraguayen, de son côté, qui a amélioré de manière réelle et sensible la vie de la majorité des citoyens de son pays, n'a pas manqué de montrer sa bonne volonté afin de chercher à normaliser la situation dans la région. A maintes reprises, il a proposé au Gouvernement américain de reprendre le dialogue afin de créer une base sur laquelle on pourrait normaliser la situation entre les deux Etats dans un esprit de respect mutuel et en se conformant strictement au droit international; des propositions correspondantes ont été envoyées aux Gouvernements du Honduras et du Costa Rica.

Des efforts constants en vue d'un règlement politique en Amérique centrale, sans ingérence extérieure, sont entrepris par les Etats non alignés, les Etats membres du Groupe de Contadora et le Groupe de soutien au processus de Contadora.

L'Accord de Contadora pour la paix et la coopération en Amérique centrale, s'il était accepté non seulement par le Nicaragua mais aussi par les autres pays de

M. Gourinovitch (RSS de Biélorussie)

la région, ainsi que par les Etats-Unis, pourrait considérablement améliorer la situation. Cependant, les Etats-Unis se refusent à mener des entretiens sur un pied d'égalité en vue de trouver un règlement politique.

Les propositions pacifiques et constructives du Gouvernement nicaraguayen, du Groupe de Contadora et d'autres pays continuent d'être bloquées par ce même pays, et cela alors que la majorité des Etats Membres des Nations Unies estiment que les problèmes de l'Amérique centrale doivent être réglés sans ingérence de l'extérieur par des moyens politiques, à l'abri d'interventions, de menaces ou de pressions. C'est justement vers cette voie qu'oriente la Charte des Nations Unies que tous sont censés respecter.

Il est préoccupant de noter que certains pays d'Amérique centrale suivent leurs protecteurs américains et entravent ainsi le processus d'un règlement politique dans la région. Il est grand temps qu'ils passent des assurances verbales en faveur de la paix à des mesures concrètes et qu'ils cessent les actes d'hostilité contre le Nicaragua, et avant tout leur appui aux contras qui sont installés sur leur territoire d'où ils mènent des incursions sanglantes sur le territoire nicaraguayen.

La RSS de Biélorussie est complètement solidaire de la lutte des peuples d'Amérique latine et des Caraïbes pour l'indépendance et le progrès économique et social. Nous condamnons les actes d'agression contre le Nicaragua et exigeons leur cessation immédiate et inconditionnelle. Dans cette région du monde aussi, il faut assurer une situation internationale normale et stable afin de permettre le développement libre et indépendant de tous les Etats dans des conditions de paix et des relations de bon voisinage. Cela favorisera la paix et la sécurité internationales.

M. WASIUDDIN (Bangladesh) (interprétation de l'anglais) : Le point de l'ordre du jour intitulé "La situation en Amérique centrale : menaces contre la paix et la sécurité internationales et initiatives de paix" est à nouveau examiné par l'Assemblée générale. Le rapport du Secrétaire général sur ce point, qui figure dans le document A/40/737, nous a été présenté pour examen. Nous avons étudié ce rapport avec intérêt et sommes préoccupés de noter que, pendant l'année, "la situation en Amérique centrale n'a pas cessé de se détériorer" (A/40/737, par. 8) en dépit des efforts soutenus faits par les pays du Groupe de Contadora

M. Wasiuddin (Bangladesh)

pour inverser cette tendance. Le Secrétaire général a cité une augmentation du nombre d'incidents bilatéraux entre les pays de la région, ce qui a non seulement entravé les travaux du Groupe mais a également "fait craindre à plusieurs reprises une rupture plus grave de la paix" (Ibid.).

Les orateurs qui m'ont précédé ont passé en revue dans le détail l'évolution de la situation dans la région et se sont déclarés profondément préoccupés de la situation qui règne dans cette région. Le Bangladesh partage pleinement leur préoccupation et nous sommes inquiets de noter qu'aucun progrès sensible n'a été enregistré dans l'allègement des tensions et l'élimination de la méfiance dans la région. Au cours de la période à l'étude, nous avons vu des communications de pays de la région s'accusant les uns les autres d'ingérence et d'intervention dans les affaires intérieures des autres. Ma délégation par conséquent souscrit pleinement à l'avis du Secrétaire général, selon lequel

"La détérioration de la situation enregistrée pendant l'année écoulée montre combien il est urgent de parvenir à une solution équitable, globale et négociée dans la région." (Ibid., par. 11)

Il devrait être assez évident maintenant que la situation régnant en Amérique centrale continue d'être explosive et grave et que toute nouvelle détérioration de celle-ci ne pourrait que rendre plus difficile l'établissement de la paix dans la région. Ce qui est nécessaire d'urgence maintenant c'est un dialogue constructif entre les parties concernées en vue de créer une atmosphère de réconciliation et de coexistence pacifique.

M. Wasiuddin (Bangladesh)

Nous espérons sincèrement que toutes les parties concernées feront preuve de modération, de retenue et de clairvoyance afin d'amener la paix et la stabilité en Amérique centrale. C'est dans cet esprit qu'un processus de dialogue a été entamé, il y a près de trois ans, par le Groupe de Contadora, composé de la Colombie, du Mexique, du Panama et du Venezuela. Le processus de Contadora offre un cadre précieux de paix et de coopération aux pays de la région afin d'éviter toute nouvelle exacerbation des tensions et tout recours à une solution militaire aux problèmes de la région. Il met l'accent sur l'esprit de négociation dans un contexte régional, dans le souci d'isoler les problèmes de la région de toute influence politique extérieure. Le projet d'Accord de Contadora pour la paix et la coopération en Amérique centrale est l'aboutissement de toute une série de négociations intenses entre toutes les parties concernées et il fournit le cadre de paix et de coopération si nécessaire, sur la base d'idées partagées et d'accommodement mutuel. Le processus de Contadora a été en général très bien accueilli et nous sommes fermement convaincus qu'il faut laisser cette importante initiative suivre son cours jusqu'à l'étape finale et sa conclusion fructueuse. Dans ce contexte, ma délégation s'associe à l'appel adressé par le Secrétaire général aux pays de la région leur demandant de persévérer dans leurs efforts et de s'abstenir de toute action susceptible de compromettre l'initiative de paix.

Ma délégation n'a jamais cessé d'apporter son plein appui à l'initiative de Contadora car nous sommes fermement convaincus que ce genre de démarche régionale a plus de chance de réussir, ces pays étant mieux à même d'évaluer la situation avec plus de compréhension et de justesse. Cette auguste assemblée, lors des précédentes sessions, a adopté des résolutions par consensus qui, entre autres choses, ont apporté leur plein appui au processus de Contadora et énoncé en outre les principes mêmes sur lesquels devraient reposer ces dialogues. Nous continuerons d'appuyer pleinement cette initiative opportune et utile. Il est encourageant de noter que l'Organisation des Etats américains a également entériné le processus de Contadora. Le Mouvement des pays non alignés, dont mon pays est un membre actif, a constamment appuyé cette démarche régionale. Les pays de la région ont récemment renforcé encore ce processus en constituant le Groupe d'appui au processus de Contadora, composé de l'Argentine, du Brésil, du Pérou et de l'Uruguay. Nous nous félicitons de la constitution de ce groupe et partageons entièrement la réaction du Secrétaire général selon laquelle la formation de ce

M. Wasiuddin (Bangladesh)

groupe reflète "la vive préoccupation des pays d'Amérique latine". Cette préoccupation est compréhensible car, pour citer à nouveau le Secrétaire général :

"c'est dans l'injustice des structures socio-économiques et politiques internes qu'il faut chercher les causes de la crise que traverse l'Amérique centrale".

(A/40/737, par. 11)

Cela nous renforce dans notre conviction que le processus de Contadora, avec l'appui et l'aide de toutes les parties directement concernées, aura des résultats positifs et permettra de rétablir la paix dans la région. Toute tentative visant à inscrire la situation en Amérique centrale dans le contexte de l'affrontement Est-Ouest ne ferait que gêner le processus de normalisation par la voie de dialogues et de négociations positifs et aggraverait également la situation.

Le projet d'Accord de Contadora réaffirme notamment les principes régissant les relations entre Etats, tels que l'inadmissibilité de la menace ou de l'emploi de la force contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique des Etats; l'égalité souveraine des Etats; le règlement pacifique des différends et la non-ingérence et la non-intervention dans les affaires intérieures d'autres Etats. Ces principes fondamentaux découlant de la Charte des Nations Unies sont d'application universelle et concernent particulièrement la région d'Amérique centrale. Ce document maintient également que les peuples ont le droit de choisir librement leur propre système politique, économique et social et reconnaît qu'il est important de créer, de promouvoir et de renforcer le régime démocratique dans tous les pays de la région. Le document souligne également que les actes de subversion ou de sabotage et l'utilisation du territoire d'un Etat pour lancer des actions contre la sécurité d'un autre Etat est contraire aux règles fondamentales du droit international et de la coexistence pacifique. Le projet d'Accord, qui résulte d'un long processus ardu de dialogue et de négociations entre tous les pays de la région, est le seul arrangement viable pour rétablir la paix et la coopération dans la région. Maintenant que le processus de Contadora se trouve dans une phase critique et que son projet d'Accord en est à la dernière étape de son examen, il est impératif que cette assemblée adresse un message clair et sans équivoque à tous les intéressés, leur indiquant que le moment est venu pour eux de prendre des mesures fermes et décisives en vue de rétablir la paix, la stabilité et la coopération dans la région.

M. Wasiuddin (Bangladesh)

Monsieur le Président, ma délégation, pour sa part, apportera, comme toujours, son plein appui et sa pleine coopération à vos efforts tendant à mettre fin à la situation explosive en Amérique centrale. Notre ferme position à cet égard repose sur les buts et principes de la Charte des Nations Unies et sur les règles fondamentales du droit international et de la coexistence pacifique. Nous continuerons à apporter un appui sans équivoque et inconditionnel aux efforts du Groupe de Contadora jusqu'à son succès final. Etant donné l'urgence de la situation, la délégation souligne à nouveau qu'il est important d'arriver prochainement à un consensus régional en vue de restaurer la paix et la stabilité en Amérique centrale, afin que tous les pays puissent consacrer toute leur attention à leur développement économique et social. Nous croyons que la présente session, qui marque le quarantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, devrait agir de manière ferme et résolue pour promouvoir et encourager le processus actuel de dialogue et de consultations, avec l'assistance des pays du Groupe de Contadora. En cette occasion historique, nous espérons que tous les intéressés s'élèveront au-dessus de leurs intérêts nationaux égoïstes et feront preuve de souplesse et de compréhension pour la cause de la paix. Ma délégation se tient prête à apporter son plein appui et toute sa coopération à tous les efforts concrets qui pourraient être faits dans ce sens.

M. WIJewardane (Sri Lanka) (interprétation de l'anglais) : Malgré certains signes d'espoir, la situation en Amérique centrale, comme l'indique le rapport du Secrétaire général, A/40/737, "n'a pas cessé de se détériorer" cette année. L'indépendance et la souveraineté des Etats de la région ont été menacées. Des incidents de frontières, des attaques de terroristes, l'introduction d'armes perfectionnées dans la région, des actes de provocation armée et des tentatives de déstabilisation ont tous contribué à exacerber les tensions et à accroître l'instabilité de la région. Il est donc de mise que ce point de l'ordre du jour, "La situation en Amérique centrale : menaces contre la paix et la sécurité internationales et initiatives de paix", soit examiné en séance plénière pour aider dans la recherche de la paix et de la stabilité en Amérique centrale. Nous nous félicitons de l'initiative de la délégation nicaraguayenne qui, pour la troisième année consécutive, porte cette question devant l'Assemblée générale.

M. Wijewardane (Sri Lanka)

Mais quelles que soient les préoccupations de la communauté internationale, il est clair que l'instabilité qui règne en Amérique centrale trouve sa source dans l'héritage tragique de l'exploitation politique, économique et sociale qui a échu à cette malheureuse région, ce que le Secrétaire général décrit dans son rapport exhaustif comme "l'injustice des structures socio-économiques et politiques internes" (A/40/737, par. 11). L'ingérence étrangère et les pressions extérieures ont encore aggravé la situation générale.

Les Etats qui composent la région de l'Amérique centrale ont des systèmes politiques, économiques et sociaux très différents, chaque Etat ayant des points de vue différents concernant le développement et les priorités nationales. Le respect et la reconnaissance de ce facteur sont primordiaux, non seulement pour les pays de la région, mais également pour les pays extérieurs à la région. Le droit d'un pays de choisir le système socio-économique qui répond le mieux aux aspirations et aux besoins de son propre peuple est un droit sacré. Ce droit devrait être exercé et exprimé dans un environnement régional ouvert et libre, sans pression venant de l'extérieur, directe ou subtile et insidieuse. Des idéologies différentes doivent pouvoir coexister pacifiquement. Le dialogue et non l'affrontement doit régir les relations entre Etats dont la perception des objectifs nationaux peut être différente. La compréhension et la tolérance doivent être encouragées, non la propagande hostile. Aucun Etat ne devrait s'arroger le droit d'imposer son idéologie, son système ou mode de vie, car le comportement de tout Etat doit tenir compte des exigences particulières de sa situation et de la mentalité particulière de son peuple.

La résolution 562 (1985) du Conseil de sécurité, adoptée cette année, rappelle la résolution 38/10 de l'Assemblée générale, qui réaffirme

"le droit inaliénable qu'ont tous les peuples de déterminer leur propre forme de gouvernement et de choisir leur propre système économique, politique et social sans ingérence étrangère, coercition ni limitation aucune."

(résolution 38/10, troisième alinéa du préambule)

La reconnaissance de ce principe fondamental suppose que l'on accepte le principe de la non-ingérence et de la non-intervention dans les affaires intérieures des Etats.

La violation de ce principe a provoqué l'instabilité, la tension et la violence, non seulement en Amérique centrale, mais dans d'autres régions, entraînant

M. Wijewardane (Sri Lanka)

d'indicibles souffrances et retardant le processus de développement économique et social. Le préambule de l'Accord de Contadora sur la paix et la coopération en Amérique centrale, reproduit en annexe dans le rapport du Secrétaire général, mentionne le fait que

"la déstabilisation des gouvernements de la région, qui se traduit par l'encouragement ou l'appui aux activités de groupes ou de forces irrégulières par des actes de terrorisme, de subversion ou de sabotage et l'utilisation du territoire d'un Etat à des fins d'activités qui compromettent la sécurité d'un autre Etat, est contraire aux principes fondamentaux du droit international et de la coexistence pacifique des Etats." (A/40/737, p. 35, par. 12)

Le changement ne peut venir de l'extérieur. Comme l'a déclaré le Ministre des affaires étrangères de Sri Lanka, M. A. C. S. Hameed, en évoquant le problème de l'Amérique centrale :

"Si un changement doit intervenir dans un Etat, il doit émaner de son propre peuple sans pression ou ingérence venant de l'extérieur."

A cet égard, Sri Lanka se félicite de la tendance à l'instauration de formes démocratiques de gouvernement dans la région, qui encouragent la participation populaire au processus politique. Cette tendance constitue un antidote des plus puissants contre l'infection d'un régime autoritaire et l'insidieuse ingérence étrangère qui sont largement responsables de la situation dramatique que vit la région. Le projet d'Accord de Contadora reconnaît l'importance :

"de mettre en place, promouvoir et développer des systèmes démocratiques, fondés sur la participation et pluralistes dans tous les pays de la région." (A/40/737, p. 34, par. 5)

De toute évidence, les principes applicables à la situation en Amérique centrale ont une validité qui s'étend bien au-delà de cette région, et c'est une des raisons pour lesquelles Sri Lanka intervient dans le débat. Les principes de non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats, le non-recours à la force, le droit souverain des Etats de choisir leur propre système politique, économique et social, sans coercition ou ingérence extérieure, l'encouragement au dialogue et le règlement pacifique des différends ont une portée, une valeur et une pertinence universelles. En second lieu, Sri Lanka est consciente du fait que la tension et l'instabilité qui règnent en Amérique centrale pourraient avoir des répercussions au-delà de cette région, constituant une menace à la paix et à la sécurité

M. Wijewardane (Sri Lanka)

internationales. Enfin - et ceci est très important - Sri Lanka approuve, encourage et loue les initiatives du Groupe de Contadora, qui offrent le plan le plus viable et le plus logique de paix et de coopération en Amérique centrale.

Les efforts déployés par les pays membres du Groupe de Contadora - la Colombie, le Mexique, le Panama et le Venezuela - sont d'une importance toute particulière, car ils sont le fruit de consultations étroites avec les Etats concernés de l'Amérique centrale et sont conformes aux principes de la Charte des Nations Unies. Nous nous félicitons également de la décision prise par les Gouvernements de l'Argentine, du Brésil, du Pérou et de l'Uruguay en juillet dernier de constituer un groupe d'appui pour renforcer les efforts du Groupe de Contadora.

L'élargissement du processus de paix est également important sur un autre plan : il est la manifestation concrète de la volonté collective de l'Amérique latine et de son aptitude à prendre des mesures soigneusement concertées concernant des problèmes régionaux, d'un point de vue régional et dans une perspective régionale. Cette approche régionale doit être encouragée et appuyée, comme doit l'être toute approche régionale dans autre partie du monde.

Les efforts louables du Groupe de Contadora n'ont pas encore pu aboutir à l'adoption d'un accord de paix et de coopération en Amérique centrale. Je n'ai pas l'intention de juger les progrès ou l'absence de progrès réalisés au cours de ce long processus de négociation. Les points de vue exprimés au cours de ce débat par les délégations concernées, plus au fait de la situation que la mienne, ont permis à Sri Lanka de mieux prendre conscience de la complexité de la situation.

Nous devons tous former des vœux pour le succès de ce processus. La communauté internationale doit, d'une seule voix, exprimer sa solidarité avec cette entreprise régionale globale sans précédent, qui tente de surmonter des obstacles considérables, de désarmer les sources de tension régionale, d'empêcher l'ingérence extrarégionale et de promouvoir le dialogue et la coopération. Cette recherche permettra, nous l'espérons, l'établissement de fondements solides, propices au développement économique, social et politique des Etats de la région, conformément aux besoins et aspirations de leurs peuples et dans des conditions de respect mutuel, de paix et d'harmonie.

M. CESAR (Tchécoslovaquie) (interprétation du russe) : Je souhaite tout d'abord noter l'importance d'un événement significatif survenu dans le domaine des

M. Cesar (Tchécoslovaquie)

relations internationales : la récente rencontre à Genève des dirigeants de l'Union soviétique et des Etats-Unis. La portée de cette rencontre va au-delà de simples relations bilatérales entre deux Etats; l'établissement de relations plus favorables à l'assainissement de la situation internationale et au retour à la politique de détente en refléteront sans aucun doute la valeur.

L'évolution de la situation en Amérique centrale a pris un nouveau tournant, encore plus dangereux. Cette région, à cause de l'atmosphère explosive qui y règne, constitue l'un des foyers de crise les plus dangereux dans le monde. Le débat général à la présente session de l'Assemblée générale a montré que la situation en Amérique centrale, du fait de la menace qu'elle pose à la paix internationale, est analogue à la situation au Proche-Orient ou en Afrique australe. A cet égard, les Nations Unies, dans nombre de résolutions qu'elles ont adoptées, ont indiqué la voie vers l'élimination des causes de cette crise.

M. Cesar (Tchécoslovaquie)

Les raisons de la situation explosive qui règne en Amérique centrale ne résident pas dans un affrontement global entre l'Est et l'Ouest mais dans la crise sociale, politique et économique profonde provoquée par l'impérialisme. Ce sont les Etats-Unis qui poursuivent depuis le plus long temps cette tradition d'influence. Ce sont les Etats-Unis qui ont fait de l'Amérique centrale et de la région des Caraïbes leur arrière-cour stratégique. Ils font l'ordre dans cette arrière-cour en recourant à la politique du bâton et à la diplomatie de la canonnière. Au cours de leur histoire relativement courte, les Etats-Unis ont manifesté leur présence militaire dans pratiquement tous les pays d'Amérique centrale. Si l'on regarde à travers le prisme de l'histoire, il ressort clairement que les changements n'ont pas porté uniquement sur le choix des circonstances politiques dans lesquelles les Etats-Unis ont fait montre de leur force militaire. Alors qu'auparavant ils s'ingéraient essentiellement dans des conflits entre Etats, ils menacent de plus en plus souvent aujourd'hui de faire usage de leur force en fonction de la situation politique intérieure des Etats souverains. La nature de leur ingérence est également changée. Il y a une tendance croissante à l'emploi "collectif" de la force, comme le montre par exemple l'intervention militaire à la Grenade.

Simultanément, les démonstrations de force se font à plus grande échelle encore, avec la participation d'un nombre toujours plus grand de soldats, de bateaux et d'avions. Nous pensons que les démonstrations encore plus fréquentes de force nucléaire, telles que par exemple les passages de navires de guerre porteurs de missiles ou bien les vols intercontinentaux de bombardiers stratégiques B52, sont lourdes de conséquences graves pour la paix mondiale.

Le trait caractéristique de la situation en Amérique centrale réside dans l'escalade de l'ingérence ouverte des Etats-Unis au Nicaragua et la situation en El Salvador. Le Gouvernement américain poursuit une double politique. Les hostilités directes contre le Nicaragua se font sous couvert d'un intérêt artificiel pour le dialogue politique avec les représentants nicaraguayens et en appuyant verbalement les représentants pacifiques du Groupe de Contadora. Parallèlement à cette hyprocrisie, on assiste à une recrudescence des activités des services spéciaux des Etats-Unis qui sont appelés à agir en tant que gouvernement invisible en Amérique centrale.

M. Cesar (Tchécoslovaquie)

Les Etats-Unis ayant tiré la leçon de leur expérience au Guatemala, en République dominicaine, au Chili, au Viet Nam, au Laos, au Kampuchea et en Angola utilisent pour atteindre leurs objectifs tout un ensemble d'instruments d'Etat. Leur emploi est cependant contraire au droit international et à la Charte des Nations Unies. On n'est donc pas surpris de voir une telle politique condamnée par nombre des alliés de Washington. Il convient de mettre un terme à cette guerre patente et latente même si elle n'est pas déclarée en Amérique centrale, guerre menée contre le développement démocratique progressiste des pays de la région. On ne peut pas ne pas tenir compte de l'évolution réelle des affaires internationales et des intérêts légitimes des peuples. Il convient donc d'exclure de la pratique politique internationale des anachronismes tels que la doctrine de Monroe, dépassée depuis longtemps. Aucune personne lucide ne saurait reconnaître comme viables les tentatives des Etats-Unis qui veulent avoir le monopole de la détermination du destin des peuples du continent américain. Pour les peuples d'Amérique centrale, les seules conséquences de ces tentatives, qui sont contraires aux règles du droit international, sont des pertes en vies humaines et une pauvreté encore plus grande.

La manifestation la plus flagrante et la plus directe est la pression impérialiste au Nicaragua. La guerre d'usure qui a pour but d'affamer le Nicaragua et qui fait obstacle au rétablissement de l'économie du pays, le désordre interne dans le pays en recourant à la terreur et à la diversion idéologique, parallèlement à l'appui le plus large possible accordé aux activités contre-révolutionnaires armées et aux tentatives pour isoler le régime révolutionnaire à l'échelle régionale et mondiale sont autant d'outils auxquels recourent les Etats-Unis afin de circonscrire le Nicaragua dans sa sphère géopolitique et d'empêcher le peuple nicaraguayen de choisir sa propre voie en matière de développement. En poursuivant une révolution nationale de libération, le Nicaragua ne fait rien d'autre que de mettre en oeuvre les idées d'hommes politiques libéraux centre-américains du siècle dernier tel que Francisco Morazan, Benjamin F. Zeledon et de patriotes tels que Augusto Cesar Sandino et de poursuivre une profonde démocratisation du système social. Dans ce domaine, il tend la main en vue de coopérer afin que les relations sociales inégales qui ont fait leur temps en Amérique centrale puissent être modifiées par une voie pacifique.

La propagande des Etats-Unis présente des arguments ridicules selon lesquels la plus grande des puissances capitalistes du monde serait menacée par les

M. Cesar (Tchécoslovaquie)

3 millions de Nicaraguayens. D'après le président Reagan, le Gouvernement nicaraguayen, dans la situation difficile dans laquelle il se trouve du fait de l'agression américaine, n'a pas le droit de demander de l'aide à des pays amis.

Il ne fait aucun doute que les tentatives de division des Etats-Unis ont été vouées à l'échec grâce aux efforts pacifiques et systématiques des pays du Groupe de Contadora qui jouissent de l'appui total de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies, l'Organisation des Etats américains et le Mouvement des pays non alignés.

La Tchécoslovaquie s'est félicitée à maintes reprises de l'attitude du Gouvernement nicaraguayen à l'égard de la position du Groupe de Contadora. La position du Nicaragua à l'égard du nouveau projet d'Accord de Contadora en date du 12 septembre 1985, qui fait l'objet du document A/40/894 en date du 15 novembre 1985, est une position tout à fait légitime, bien fondée et qui reflète l'attitude responsable du gouvernement de ce pays. Le Gouvernement du Nicaragua a le droit et le devoir d'assurer au plan international la sécurité de son pays.

La Tchécoslovaquie qui, avec les autres pays socialistes et d'autres Etats, cherche constamment à augmenter le rôle et les responsabilités de l'Organisation des Nations Unies sur toute question relative au maintien de la paix mondiale et qui sympathise profondément avec la lutte héroïque du Nicaragua pour la réalisation du droit à l'autodétermination, loue l'attitude logique et constante du Gouvernement nicaraguayen qui, dans sa politique extérieure, se fonde sur le droit international et avant tout sur la Charte des Nations Unies. C'est pourquoi nous condamnons de la façon la plus ferme la politique cruelle consistant à exercer des pressions et à dénaturer les faits que poursuit à l'égard de ce pays l'administration actuelle des Etats-Unis d'Amérique. De telles mesures vont à l'encontre des intérêts non seulement du Nicaragua mais de tous les pays d'Amérique centrale parce qu'elles empêchent l'élimination des causes de leur retard socio-économique, conséquence de nombreuses années d'exploitation, ce que l'on ne saurait obtenir sans que la paix, la sécurité et la coopération règnent dans la région.

M. Cesar (Tchécoslovaquie)

Pourquoi donc les pays voisins du Nicaragua ont-ils besoin d'une grande quantité d'armes et de nombreux conseillers militaires, si le Nicaragua propose de mettre fin aux incidents frontaliers et de créer une zone démilitarisée, sous contrôle international effectif? Comment ces armes peuvent-elles assainir l'économie des pays d'Amérique centrale qui subissent le fardeau de l'endettement extérieur pour que leurs gouvernements soient en mesure d'arrêter la dégradation du niveau de vie des travailleurs? En quoi des manoeuvres militaires étrangères constantes, qui ont transformé ces pays en bases militaires ou des activités de la contre-révolution, peuvent profiter aux pays d'Amérique centrale?

Qui profite de ce que la région devienne zone d'influence, et qui doit payer pour tout cela? La réponse à ces questions a été donnée dans les déclarations faites au cours de la quarantième session de l'Assemblée générale. Il a été clairement montré qu'il y a une interdépendance dialectique entre la lutte pour la paix, d'une part, et la lutte pour la souveraineté nationale et le progrès social, d'autre part.

La Tchécoslovaquie, comme auparavant, a l'intention d'appuyer les activités du Groupe de Contadora dans ses efforts systématiques pour parvenir à une solution pacifique du conflit en Amérique centrale. Nous estimons que les activités du Groupe pour appuyer l'activité du Groupe de Contadora sont très prometteuses. Ces deux groupes reflètent les aspirations des peuples d'Amérique latine et de la région des Caraïbes à une coexistence pacifique entre les Etats.

La Tchécoslovaquie continuera à l'avenir, dans la limite de ses possibilités, à accorder au Nicaragua tout l'appui politique et matériel possible dans la mesure où ses efforts visent à l'émancipation et reposent sur les droits inaliénables de son peuple et que les mesures prises par le Gouvernement du Nicaragua pour réaliser l'objectif fixé se trouvent pleinement conformes aux principes du droit international et aux intérêts de la paix internationale.

Il faut que le Gouvernement américain reprenne les pourparlers bilatéraux à Manzanillo sur la normalisation des relations avec le Nicaragua, afin qu'il cesse le financement et l'utilisation de bandes contre-révolutionnaires contre le Nicaragua; son intervention en El Salvador et dans les autres pays d'Amérique centrale, contribuant par là même non pas au sabotage mais à la création des conditions permettant la stabilisation du processus de démocratisation et

M. Cesar (Tchécoslovaquie)

l'élimination des causes de l'injustice qui sont la seule raison de cette tension jamais vue dans cette région d'Amérique centrale.

Dans la déclaration récemment adoptée à Sofia par le Comité politique consultatif de l'Organisation du Pacte de Varsovie, il est dit :

"Tous les Etats doivent observer strictement les principes du respect de l'indépendance et de la souveraineté nationales, du non-recours à la menace ou à l'emploi de la force, de l'inviolabilité des frontières et de l'intégrité territoriale, du règlement pacifique des différends, de la non-ingérence dans les affaires intérieures, de l'égalité et d'autres normes universellement reconnues des relations internationales. Les campagnes diffamatoires présentant sous un faux jour la situation de tel ou tel pays et sa politique sont inadmissibles. Rien ne peut justifier l'ingérence dans les affaires intérieures d'autres pays et peuples ni la politique de terrorisme d'Etat. Nul ne doit porter atteinte aux droits souverains de chaque peuple de vivre et de travailler dans le système sociopolitique qu'il a librement choisi."

(A/C.1/40/7, p. 4)

Ces propos s'appliquent tout à fait à la région de l'Amérique centrale.

M. McDOWELL (Nouvelle-Zélande) (interprétation de l'anglais) : Les liens entre la Nouvelle-Zélande et l'Amérique centrale sont limités. Nous n'avons pas d'étroite participation dans la région. Notre commerce avec l'Amérique centrale est minime. Nous n'avons pas de postes dans la région. Et donc nous n'avons pas de moyens indépendants d'évaluer la situation mois après mois.

Mais, en Nouvelle-Zélande, on est parfaitement conscient que les peuples de cette région sont très éprouvés. Les mauvaises conditions économiques, politiques et sociales ont conduit la région de l'Amérique centrale à devenir une région d'instabilité et de tension. Des milliers de personnes connaissent chaque jour la pauvreté, les conflits, l'oppression et un manque de liberté personnelle. Les Néo-Zélandais sont préoccupés par cette situation et c'est ce qui m'a conduit à prendre la parole aujourd'hui sur ce point. Nous sommes particulièrement préoccupés par les observations que fait le Secrétaire général dans son rapport, selon lesquelles la situation en Amérique centrale n'a fait que s'aggraver cette année, notamment en ce qui concerne les incidents frontaliers entre les pays de la région. Il faut mettre fin aux souffrances dans cette partie du monde.

M. McDowell (Nouvelle-Zélande)

Il ne fait aucun doute que les problèmes de la région sont énormes et complexes. Il faut s'attaquer à la racine de ces problèmes. Le fondement de tout progrès pacifique doit résider dans le développement économique et la justice politique et sociale. Nous n'avons pas de solutions à proposer mais nous pensons, pour une raison de principe, qu'en Amérique centrale, comme dans notre partie du monde, le Pacifique sud, les peuples de la région doivent avoir la possibilité de réaliser pacifiquement leurs aspirations légitimes. Cela ne peut pas découler d'un conflit armé ou d'une domination par la force. Une solution ne saurait non plus être imposée de l'extérieur. Les aspirations des peuples d'Amérique centrale revêtent une importance prépondérante.

C'est pour cette raison que la Nouvelle-Zélande appuie fermement l'initiative du Groupe de Contadora. Par le biais du processus de Contadora, les pays de la région recherchent une solution dans la région, pour la région, par la région. Le processus de Contadora est une tentative faite par la région de s'attaquer aux problèmes par des moyens politiques et pacifiques, et par la négociation. C'est là, comme l'ont fait remarquer les orateurs qui m'ont précédé, une initiative uniquement latino-américaine par laquelle on cherche à régler les conflits en Amérique centrale à la source même, en réconciliant les intérêts légitimes des nations de la région et en encourageant la recherche d'une solution d'ensemble qui serait la base de tout progrès économique et social.

Nous sommes heureux de noter que l'initiative de Contadora est appuyée par la région, l'hémisphère, le continent. En effet, c'est un processus qui est appuyé au niveau mondial et qui se poursuit.

Nous exprimons toute notre gratitude aux représentants du Groupe de Contadora présents à l'Assemblée pour nous avoir donné les dernières informations sur la dernière réunion de Panama. Il ressort très clairement de leurs analyses que la solution dépendra en fin de compte de la volonté politique exprimée. Nous prions instamment tous les pays concernés de poursuivre le dialogue et de s'abstenir de toute action qui pourrait entraver une solution. La Nouvelle-Zélande estime que le processus de Contadora représente la meilleure manière de parvenir à une solution, le meilleur espoir de trouver une solution.

La Nouvelle-Zélande ne peut accorder d'aide matérielle aux peuples d'Amérique centrale pour qu'ils puissent surmonter les graves problèmes auxquels ils se

M. McDowell (Nouvelle-Zélande)

heurtent. Mais nous pouvons donner et donnons notre appui à ceux qui se sont engagés à faire des efforts dans ce sens. La négociation politique est la clef permettant de résoudre les problèmes de l'Amérique centrale. Nous sommes encouragés par les dernières nouvelles provenant de Panama, selon lesquelles les pourparlers se poursuivent au-delà des délais impartis. Le seul conseil que nous puissions donner aux pays concernés c'est de poursuivre les pourparlers. Tant de choses dépendent de l'initiative de Contadora.

M. SIV SICHAN (Kampuchea démocratique) (interprétation de l'espagnol) :
Par rapport à l'Amérique centrale, notre pays est à l'autre bout du monde. Notre peuple a un genre de vie différent et une culture différente. La situation géopolitique importante du Cambodge est toujours vitale pour la paix, la sécurité et la stabilité en Asie du Sud-Est. Le résultat de la lutte cambodgienne pour la liberté et l'indépendance déterminera le destin et la sécurité future de la région. De la même manière, le développement de la situation en Amérique centrale aura des conséquences pour les pays qui se trouvent en dehors de la région même.

Le peuple kampuchéen, qui a connu des souffrances immenses, en particulier après l'invasion et l'occupation vietnamienne du Kampuchea, peut parfaitement se rendre compte des efforts réalisés par les peuples d'Amérique centrale afin de vivre dans la liberté, l'indépendance et la démocratie.

Après le premier débat de l'Assemblée générale, lors de sa trente-huitième session, ma délégation a continué de suivre avec le plus grand intérêt l'évolution de la situation en Amérique centrale. A notre avis, ce problème complexe ne pourra être résolu que par un règlement politique global avec la participation complète des peuples et pays la région. Malheureusement, nous avons constaté avec une profonde inquiétude la détérioration de la situation en Amérique centrale, en particulier au cours de l'année écoulée. Il y a de plus en plus d'effusions de sang et la situation économique a empiré jusqu'à se trouver paralysée.

Pour cette raison, nous pensons qu'il est urgent de parvenir à une solution politique juste et équitable pour la région.

En ce sens, ma délégation appuie les efforts de la Colombie, du Mexique, du Panama et du Venezuela qui ont débouché sur l'Accord de Contadora pour la paix et la coopération en Amérique centrale, car nous sommes fermement convaincus que le problème de l'Amérique latine ne peut être réglé que par les Latino-Américains.

Nous pensons que des efforts tels que ceux réalisés par l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) pour trouver une solution politique au problème du Kampuchea, créé par l'occupation et la colonisation qui se poursuivent du fait des forces vietnamiennes, sont le moyen approprié pour un règlement pacifique des différends. De la même manière nous pensons que le processus de Contadora est une authentique initiative de paix régionale.

Nous sommes heureux de constater que l'Accord de Contadora reprend un grand nombre de principes fondamentaux de notre Charte, et en particulier la renonciation à la menace ou à l'emploi de la force contre l'intégrité territoriale ou

M. Siv Sichan (Kampuchea démocratique)

l'indépendance politique de tout Etat, le règlement pacifique des différends et la non-ingérence dans les affaires intérieures d'autres Etats.

Ayant repris dans l'Accord ces différents éléments importants, nous espérons que les pays de la région manifesteront la volonté politique nécessaire pour appliquer ces éléments; cette application permettrait le respect total des engagements énoncés dans l'Accord. Le fait qu'un accord soit intervenu en vue de créer des mécanismes précis pour obtenir que le respect des engagements soit obligatoire indique que Contadora est une instance parfaitement appropriée pour trouver une solution politique à la crise en Amérique centrale.

Qu'il me soit permis d'affirmer une fois de plus l'appui de ma délégation à Contadora en reprenant ici un paragraphe du discours prononcé à l'Assemblée générale par le chef de l'Etat, Son Altesse Royale Samdech Norodom Sihanouk, le 2 octobre 1985 :

"... nous estimons enfin que le Groupe de Contadora est le meilleur instrument pour résoudre la crise en Amérique centrale par des moyens pacifiques et rétablir la paix et la stabilité sur la base du respect de l'indépendance, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de tous les Etats de la région. La récente constitution par quatre importants pays latino-américains d'un groupe de soutien au Groupe de Contadora ne manquera pas d'impulser son action en vue d'empêcher la détérioration dangereuse de la situation dans la région et de réaliser ses nobles objectifs. Nous continuons à lui apporter notre soutien et notre encouragement." (A/40/PV.18, p. 28 et 29/30)

Ma délégation voudrait également féliciter le Secrétaire général pour la contribution personnelle qu'il apporte au processus de pacification en Amérique centrale.

Mme CARRASCO (Bolivie) (interprétation de l'espagnol) : Le règlement pacifique des différends internationaux est l'un des objectifs principaux de notre organisation. Il ne pourra se concrétiser que si nos pays reconnaissent de manière déterminée le principe de l'inadmissibilité de la menace ou de l'emploi de la force pour régler leurs différends, ce qui signifie que tous les moyens possibles doivent être utilisés pour régler pacifiquement les différends.

Mon gouvernement pense que le Groupe de Contadora est le mécanisme de négociation le plus approprié pour pouvoir alléger les tensions et sauvegarder la paix en Amérique centrale.

Mme Carrasco (Bolivie)

La communauté internationale s'est félicitée de l'appui donné par l'Amérique latine tout entière au processus de Contadora qui se trouve aujourd'hui renforcé encore par la constitution du Groupe d'appui. C'est dans ce sens que le Conseil de sécurité a approuvé la résolution 530 (1983) qui lance un appel pressant aux pays intéressés pour qu'ils coopèrent pleinement avec le Groupe de Contadora au moyen d'un dialogue franc et constructif de manière à résoudre leurs différends et qu'il a prié le Groupe de Contadora de ne ménager aucun effort en vue de trouver des solutions aux problèmes de la région. Dans cette même résolution, le Conseil a réaffirmé les principes de la Charte, en particulier l'obligation qu'ont les Etats de régler leurs différends par des moyens pacifiques et de ne pas recourir à la menace ou à l'emploi de la force.

Mme Carrasco (Bolivie)

De même, la résolution 39/4 de l'Assemblée générale a pris note avec satisfaction de l'Accord de Contadora pour la paix et la coopération en Amérique centrale et a demandé instamment aux pays concernés d'accélérer leurs consultations pour aboutir à la réalisation de l'Accord révisé.

Il faut reconnaître que depuis l'adoption de cette résolution, des résultats importants ont été réalisés dans les négociations menées par le Groupe de Contadora. Cependant, en raison de diverses difficultés, il n'a pas été possible de progresser jusqu'à la signature. Cette détérioration des négociations est imputable, comme l'indique le Secrétaire général dans son rapport à la présente session, au nombre accru d'incidents bilatéraux entre les pays de la région qui ont non seulement entravé les travaux du Groupe de Contadora mais ont fait craindre, à certains moments, une dégradation plus grave encore de la situation.

Le Mouvement des non-alignés, en louant les efforts et le dévouement des pays de Contadora qui ont élaboré l'Accord pour la paix et la coopération en Amérique centrale, s'est bien souvent déclaré préoccupé par les graves événements qui se déroulent dans la région et qui mettent en danger tous les efforts déployés pour trouver une solution politique négociée.

Par ailleurs, on a souligné, dans cette instance et ailleurs, que l'existence de situations économiques et sociales injustes est également un facteur de troubles, qu'il est important de dissocier le conflit Est-Ouest de la question, que la solution de ce problème régional ne peut provenir que de la volonté politique des peuples de la région et qu'aucune solution ne doit être imposée de l'extérieur car cela augmenterait la tension et ferait obstacle au processus de dialogue.

Selon nous, les pays intéressés doivent poursuivre les négociations sur les questions en suspens afin de garantir que l'Accord qui doit intervenir contribue à la paix et à la sécurité en Amérique centrale. En outre, il appartient à la communauté internationale de continuer d'appuyer tous les efforts déployés par Contadora, qui est un instrument régional pratique dans la recherche d'une solution pacifique et diplomatique.

Il ne fait aucun doute que la réalisation de cette paix est d'une importance capitale pour la stabilité politique, économique et militaire, non seulement des pays directement concernés mais de toute la région. Tant que régnera la discorde et la frustration, les pays de l'Amérique centrale continueront de vivre dans une situation précaire au risque grave de voir cette situation se perpétuer et demeurer sans solution. Le seul moyen de garantir cette paix est que toutes les parties

Mme Carrasco (Bolivie)

intéressées revoient leurs positions en fonction de l'avenir et non du passé. Ma délégation, par conséquent, demande instamment aux cinq pays d'Amérique centrale de contribuer à rétablir la confiance et à appuyer les mesures proposées par le Groupe de Contadora pour sauvegarder la sécurité collective et individuelle de tous les Etats d'Amérique centrale.

De même, nous lançons un appel pressant aux pays du Groupe de Contadora et au Groupe d'appui pour qu'ils poursuivent leurs nobles objectifs qui, sans aucun doute, profiteront à toute la région de l'Amérique latine et des Caraïbes et, par conséquent, à la communauté internationale.

Ma délégation voudrait également réaffirmer sa conviction selon laquelle le maintien de la paix en Amérique centrale repose sur le strict respect des droits fondamentaux des peuples, en particulier du droit à l'autodétermination, de la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats et d'autres droits énoncés dans la Charte des Nations Unies et la Charte des droits et devoirs économiques des Etats.

Pour terminer, il convient de mentionner que la réunion qui vient de se terminer à Panama est très encourageante car elle s'est déroulée dans une atmosphère appropriée, et elle a donné aux membres du Groupe de Contadora l'occasion de présenter aux représentants des pays d'Amérique centrale des propositions nouvelles permettant un rapprochement des positions divergentes et une reprise de négociations viables.

Le communiqué adopté à cette occasion a été possible grâce aux efforts consentis pour régler les problèmes relatifs aux mécanismes d'exécution et de suivi et aux dispositions finales de l'Accord, et de nouveaux critères ont également été envisagés pour la négociation sur les manoeuvres militaires, le contrôle et la limitation des armements.

Ce nouveau pas accompli dans les négociations donne à penser qu'il existe un climat de compréhension et un désir de poursuivre les activités diplomatiques en vue de parvenir à la réalisation d'un accord qui garantisse et protège les intérêts de toutes les parties.

M. KNIPPING VICTORIA (République dominicaine) (interprétation de l'espagnol) : Avant de commencer ma déclaration, je voudrais vous dire, monsieur le Vice-Président, combien ma délégation et moi-même sommes heureux de vous voir diriger nos travaux.

M. Knipping Victoria (Rép. dominicaine)

Une année s'est écoulée depuis que l'Assemblée générale a examiné la situation en Amérique centrale. Pendant cette période, la communauté internationale, et en particulier la région de l'Amérique latine, a suivi avec une profonde préoccupation les événements qui se sont déroulés dans cette partie du monde. Cette préoccupation est justifiée, de toute évidence, car durant cette période une série d'événements et d'incidents ont détérioré le climat de compréhension mutuelle qui est une condition préalable indispensable pour faire régner la paix dans la région. A cet égard, nous avons constaté que les relations bilatérales entre certains pays de la région se sont dégradées au point qu'elles représentent un danger alarmant. Cette situation est celle qui règne également dans des Etats étrangers à la région mais qui sont rattachés à celle-ci et y ont des intérêts. Des différends frontaliers et de graves incidents armés ont eu lieu. La course aux armements totalement irrationnelle s'est poursuivie dans la région, la présence militaire étrangère s'est accrue, et des tentatives sont faites pour trouver des solutions ne recueillant pas l'adhésion des parties directement impliquées dans la crise en Amérique centrale.

Telles sont les caractéristiques de la situation qui a régné au cours de ces derniers mois. Ce tableau, qui met en évidence des difficultés et des obstacles croissants, illustre bien la persistance de la crise et la nécessité de poursuivre les efforts en vue de trouver une solution digne, durable, globale et négociée pour l'Amérique centrale.

M. Knipping Victoria (Rép. dominicaine)

Si la crise en Amérique centrale n'a pas entraîné une grave conflagration militaire, cela est dû essentiellement aux travaux réalisés par le Groupe de Contadora dans sa recherche de paix dans la région.

En dépit des graves difficultés auxquelles il a dû faire face, le Groupe de Contadora - expression la plus authentique de la vocation pacifique latino-américaine - a fait, tout au long de la crise, des efforts extraordinaires en vue de relâcher les tensions qui affectent les relations bilatérales, de créer un climat de confiance plus propice à l'examen des différences qui existent, d'éliminer les obstacles qui freinent un rapprochement accru entre les parties au conflit et de créer les conditions nécessaires à la poursuite d'un dialogue constructif. Nul ne saurait nier ce mérite à Contadora.

En outre, dans ce contexte, nous confirmons que, selon nous, en limitant simplement la menace d'une conflagration généralisée dans toute la région de l'Amérique centrale, dont les graves conséquences internationales sont imprévisibles, le Groupe de Contadora, grâce à ses actions pacifiques, a rendu l'un des plus précieux services à la cause de la paix.

Il est indéniable que les racines de la crise qui sévit en Amérique centrale se trouvent dans les structures politiques, économiques et sociales injustes qui prévalent dans la région depuis des temps immémoriaux. Il est donc nécessaire d'instaurer dans la région un ordre social plus accessible qui favorise des relations plus justes et plus équitables entre tous les membres de la société et permette aux masses de la population de satisfaire leurs exigences minimales au regard de la civilisation et de la culture et de prendre une part active à la vie politique de leurs nations, ce qui garantirait en même temps la jouissance effective des droits de l'homme.

En définitive, pour consolider la paix, il faut éliminer toutes les inégalités économiques et sociales flagrantes qui sont à l'origine de la présente situation et renforcer dans toute la région les systèmes politiques démocratiques et pluralistes.

La paix est l'objectif principal de la politique extérieure de la République dominicaine. Cette ligne de conduite, qui est une constante inflexible de l'histoire de mon pays, reflète la vocation pacifiste inhérente au peuple dominicain. En outre, en tant que pays latino-américain, la République dominicaine se préoccupe profondément de la situation en Amérique centrale. C'est pourquoi nous appuyons sans réserve les efforts faits par le Groupe de Contadora pour

M. Knipping Victoria (Rép. dominicaine)

trouver une solution pacifique, politique et négociée à la crise en Amérique centrale et demeurons farouchement opposés à toute solution militaire dans la région. Nous partageons l'opinion selon laquelle, l'autre solution, le recours à la force, non seulement ne réglera pas le problème mais ne fera qu'aggraver les tensions sous-jacentes.

Les travaux de Contadora ne se sont pas limités à instaurer un climat propice permettant aux Etats de l'Amérique centrale, les seuls qui aient compétence pour trouver une solution à leurs différends, de trouver grâce au dialogue, à la négociation et à la compréhension mutuelle les moyens de surmonter les problèmes régionaux, mais ont permis d'identifier les principes régissant l'ordre juridique international et de préparer un instrument juridique qui offre une large base pour régler les aspects politiques de la crise et en même temps de s'attaquer aux injustes structures socio-économiques qui en sont à l'origine.

Nous lançons donc un appel urgent à tous les pays d'Amérique centrale pour qu'ils poursuivent les négociations sur les problèmes en suspens et oeuvrent à l'Accord de Contadora pour la paix et la coopération en Amérique centrale.

Nous exhortons également les Etats qui ont des intérêts dans la région à fournir leur appui résolu aux activités de paix et de s'abstenir de toute mesure politique, économique ou autre qui soit susceptible de faire échouer les objectifs de l'Accord de Contadora pour la paix et la coopération en Amérique centrale.

Nous nous trouvons à une étape cruciale du processus de négociations en Amérique centrale. Nous devons redoubler d'efforts pour réaliser la paix dans cette région. En conséquence, l'Assemblée générale, en tant qu'expression la plus authentique de la volonté de la communauté internationale, attend des pays de l'Amérique centrale comme de ceux qui ont des liens et des intérêts dans la région qu'ils fassent preuve des meilleures intentions et de la volonté politique nécessaires à l'instauration de la paix.

M. RAJAIE-KHORASSANI (République islamique d'Iran) (interprétation de l'anglais) : Même si mon pays est très éloigné de l'hémisphère de l'Amérique latine, il suit attentivement et avec inquiétude les événements qui se déroulent dans cette partie du monde. Cela est dû au fait que, ayant souffert pendant longtemps de problèmes identiques, nous ne pouvons rester indifférents aux souffrances de ceux qui en sont victimes. Nous nous inquiétons profondément des observations faites par le Secrétaire général dans son récent rapport selon

M. Rajaie-Khorassani (République islamique d'Iran)

lesquelles la situation en Amérique centrale ne fait que s'aggraver. Pour être plus précis, je dirai que la révolution du peuple nicaraguayen est menacée par l'intervention impérialiste et que le thème central de la situation en Amérique centrale et en Amérique latine est la menace à la révolution du Nicaragua, une menace qui défie toutes les normes acceptées du droit international, notamment les dispositions de la Charte des Nations Unies.

Depuis que la révolution au Nicaragua a remporté la victoire, le peuple et le gouvernement révolutionnaire de ce pays ont été la cible de l'agression impérialiste. Les responsables des Etats-Unis ont laissé là les autres questions pour se concentrer sur le Nicaragua, mettant l'accent sur le moindre événement qui survient dans ce pays, recherchant la moindre faute de son gouvernement, versant des larmes de crocodile lors du renversement au Nicaragua de ce qu'ils appelaient la démocratie et jouant le rôle d'une gouvernante plus tendre pour l'enfant de la révolution nicaraguayenne que sa propre mère. Le Président des Etats-Unis a officiellement déclaré une guerre militaire, paramilitaire et des services secrets contre un minuscule pays. Le Nicaragua, quoi qu'il en soit, ne pose aucune menace aux Etats-Unis. En termes de population, aucune comparaison ne peut être établie entre les Etats-Unis et le Nicaragua. Aux Etats-Unis le chiffre total de la population est de 250 millions, alors que la population du Nicaragua s'élève à environ 1 p. 100 de ce chiffre. Etant donné qu'il existe aux Etats-Unis 400 formes différentes de toxicomanie, je suis absolument convaincu que le nombre total d'intoxiqués aux Etats-Unis est sans aucun doute dix fois supérieur à celui de toute la population du Nicaragua. Les alcooliques officiellement enregistrés aux Etats-Unis étaient en 1983 au nombre de 10 millions.

M. Rajaie-Khorassani (République islamique d'Iran)

Le peuple nicaraguayen constitue une petite société en développement, confrontée à de nombreuses contraintes et limitations économiques et à de lourdes tâches dans les domaines de l'éducation, de la santé, du développement économique, de l'emploi, et ainsi de suite; tous ces facteurs ont fait que la révolution nicaraguayenne était inévitable. Les Etats-Unis, par contre, forment une société très riche, probablement la plus riche que l'histoire ait jamais connue, qui croule dans l'abondance, et dont le peuple coltine des millions de tonnes de kilos excédentaires parce que chacune des personnes qui le compose a consommé davantage que la juste part qui lui revient des ressources dont la providence a doté l'humanité, alors qu'un grand nombre de personnes au Nicaragua, comme dans le reste des pays du tiers monde, souffrent de malnutrition. Aux Etats-Unis, bon nombre de personnes ont besoin de se faire soigner car elles souffrent de maladies cardio-vasculaires, généralement dues à une consommation excessive et des régimes extravagants.

Sur le plan technique également, aucune comparaison ne peut être faite entre les deux pays. Alors que le Nicaragua est accusé, par le Gouvernement des Etats-Unis, d'avoir acheté quelques armes légères russes, telles que des fusils et des mitrailleuses, ou quelques hélicoptères à l'Union soviétique pour se défendre simplement contre les opérations planifiées par la Central Intelligence Agency (CIA), les Etats-Unis sont un pays qui possède les plus grands laboratoires, les plus grandes usines, la plus grande force aérienne, le plus grand nombre de bases aériennes et d'aéroports les plus perfectionnés, les plus grands centres de recherche pour tous les bons et mauvais projets que l'on peut concevoir. C'est un pays qui se prépare à essayer un avion dont la vitesse sera 10 fois supérieure à celle de la voix humaine, un avion qui pourra faire le tour de la terre entière, par-delà l'atmosphère, en deux heures, et, ce qui n'est pas surprenant, n'aura que des applications militaires puisque aucun civil sensé n'a besoin de voyager à une telle vitesse. C'est un pays qui a l'ambition de mener une "guerre des étoiles" et qui ne peut être comparé à celui qui lui fait face, à savoir le Nicaragua.

Le Nicaragua ne représente donc, en aucune façon, une menace pour les Etats-Unis, même s'il suivait la tendance la plus extrême du communisme, ce dont les Etats-Unis prétendent avoir peur. Cette phobie du communisme ne sert que d'excuse au Gouvernement des Etats-Unis pour écraser tout régime révolutionnaire qui lutte pour la souveraineté et l'indépendance de son propre peuple.

M. Rajaie-Khorassani (République islamique d'Iran)

Alors, que craignent donc les Etats-Unis? La réponse est que la révolution du Nicaragua montre la voie vers la liberté, et c'est cette voie que les banquiers américains et les sociétés multinationales américaines ne peuvent tolérer. Ce n'est pas par hasard que les peuples d'Amérique centrale et d'Amérique latine sont les plus démunis de cet hémisphère même si leur terre renferme tous les types de ressources les plus riches de la région. C'est pourquoi la CIA a décidé d'appliquer, ouvertement et clandestinement, sa politique de subversion visant à écraser la révolution nicaraguayenne et à décourager les autres combattants de la liberté, les mouvements de libération de la région, ainsi que les autres mouvements de libération; mais cela ne sera pas, car la révolution est une voie sans retour.

C'est l'indépendance et la démocratie au Nicaragua, et non pas la prétendue présence de quelques conseillers étrangers ou tout autre argument, qui ont convaincu le Gouvernement des Etats-Unis de donner 27 millions de dollars d'"aide humanitaire" aux contras. Bien que le peuple nicaraguayen ne se plaigne pas, les membres révolutionnaires du régime sandiniste ont décidé, dans leur sagesse, de montrer à tout observateur critique qu'ils représentent réellement le peuple du Nicaragua. Ils ont donc organisé des élections populaires - mais quel en a été le résultat? Le Gouvernement des Etats-Unis a prétendu que des irrégularités avaient également été commises lors des élections. La situation dans le pays a toujours été normale bien que celui-ci ait été en butte à une série de sanctions économiques, au minage de ses ports, au bombardement de ses installations économiques et industries et aux invasions perpétrées par des somozistes et des mercenaires appuyés par les Etats-Unis. Bien que le peuple et le Gouvernement nicaraguayens aient manifesté à plusieurs reprises leur bonne volonté, on a persisté à appliquer la politique d'intervention et de subversion à l'encontre du Nicaragua.

Le Nicaragua s'est toujours montré disposé à s'asseoir à la table de négociation avec les Etats-Unis. Cependant, la politique étrangère des Etats-Unis étant ce qu'elle est, nous ne nous attendons pas à ce que le gouvernement Reagan se montre favorable aux gestes positifs et des plus constructifs faits par le commandant Ortega, président de la République du Nicaragua, lors de la déclaration qu'il a faite le 21 octobre à l'occasion de la célébration du quarantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies. Nous espérons seulement que le Gouvernement des Etats-Unis prenne au moins acte du fait que le Gouvernement nicaraguayen était disposé à participer à des entretiens directs et à chercher une

M. Rajaie-Khorassani (République islamique d'Iran)

solution pacifique à tout différend que les responsables américains pouvaient avoir avec le Nicaragua. Le refus des Etats-Unis de participer à ces entretiens est compréhensible; nous avons en effet appris que les Etats-Unis n'acceptent aucune révolution ni aucun régime révolutionnaire. La nature de l'impérialisme est essentiellement une entité contre-révolutionnaire.

Mon gouvernement tient en haute considération le Nicaragua pour la situation sociale et politique normalisée qui y règne. Il s'agit là d'une grande réalisation pour le Gouvernement nicaraguayen. Nous savons que le Gouvernement et le peuple nicaraguayens, malgré toutes les difficultés et les obstacles que le Gouvernement des Etats-Unis et ses laquais dans la région ont dressés devant eux, luttent sincèrement pour renforcer leur démocratie et la sauvegarder contre toute éventuelle menace extérieure. Ils sont en train d'élaborer une nouvelle constitution dans laquelle est énoncé le respect de la propriété privée. Ils souhaitent modeler la structure administrative de leur pays sur la base de leur propre patrimoine authentique, et définir une politique étrangère indépendante et non alignée, exempte de toute intervention et d'ingérence, et c'est probablement cela qui ne plaît pas au Gouvernement des Etats-Unis.

Le Gouvernement et le peuple nicaraguayens souhaitent que toutes les bases étrangères soient démantelées et qu'il soit mis fin à toutes les manoeuvres militaires dans la région. Ils peuvent compter sur notre appui, mais, malheureusement, pas sur celui des Etats-Unis.

Mon gouvernement appuie fermement la révolution du Nicaragua ainsi que la voie constructive que le Gouvernement et le peuple nicaraguayens ont fait prendre à leur pays. Ils servent de modèle à toute la région.

Nous condamnons les interventions étrangères et la politique subversive menée contre le Nicaragua qui sapent, de manière flagrante, les droits du peuple nicaraguayen à la souveraineté et à l'indépendance.

M. Rajaie-Khorassani (République islamique d'Iran)

Nous prions instamment les autorités américaines d'arrêter de dire au peuple du Nicaragua et à d'autres peuples de la région ce qui est bon pour eux. Laissons-les créer leur propre gouvernement, leur propre société et leur propre avenir comme ils l'entendent. Il n'appartient pas au Gouvernement américain de décider à la place du peuple nicaraguayen ou de tout autre peuple. Comme il est triste de voir les villageois et les fermiers sans ressource et sans défense du Nicaragua porter le peu qui leur appartient sur leur dos et aller d'une frontière à une autre pour échapper aux tirs des rebelles appuyés par les Etats-Unis qui continuent de recevoir des sommes considérables se chiffrant toujours à des millions de dollars, au titre de l'assistance humanitaire. Est-ce vraiment ce que veut le peuple américain? Est-il heureux de voir que le simple fait d'être proche voisin des Etats-Unis peut être une calamité?

Nous sommes très heureux de constater que le Nicaragua, outre sa détermination de mener des pourparlers directs avec les Etats-Unis, a coopéré étroitement avec le Groupe de Contadora et accepte de résoudre ses différends locaux dans le cadre des propositions de Contadora. Nous appuyons nous aussi les souhaits des pays de la région, y compris le Nicaragua, de voir l'Amérique latine et l'Amérique centrale devenir une zone de paix. Nous appuyons fermement l'attitude positive que le Nicaragua a toujours adoptée à l'égard du Groupe de Contadora et espérons sincèrement que les Etats-Unis finiront par comprendre l'importance de cette attitude positive, ainsi que la position constructive du Nicaragua à l'égard du Groupe d'appui de Contadora. Les Etats-Unis devraient leur donner la chance de régler leurs différends locaux à l'abri de toute ingérence étrangère. Nous voudrions que les Etats-Unis, au lieu d'être partie au conflit, soient un observateur impartial n'appuyant que la paix et non des éléments contre-révolutionnaires et des mercenaires.

M. MUDENGE (Zimbabwe) (interprétation de l'anglais) : Qu'il me soit permis, tout d'abord, d'exprimer la gratitude de ma délégation au Secrétaire général pour le rapport qu'il nous a présenté et ses efforts inlassables en vue de dégager des solutions politiques aux problèmes urgents de la région de l'Amérique centrale, qui reste à l'heure actuelle un des foyers de tension et de conflit et constitue, sans aucun doute, une menace pour la paix et la sécurité du monde.

Les tentatives totalement injustifiées du Gouvernement des Etats-Unis pour éliminer l'actuel Gouvernement du Nicaragua constituent l'une des causes

M. Mudenge (Zimbabwe)

principales de tension en Amérique centrale. Les Etats-Unis n'aiment pas les gouvernements dont le système socio-politico-économique est différent du leur, de ce qu'ils appellent leur sphère d'influence régionale.

Lors de l'examen, la semaine dernière, de la question de Namibie, nous avons pu souligner l'opposition du Zimbabwe à la notion de sphère d'influence en Afrique australe, en particulier, et dans le monde, en général. Nous avons alors rejeté cette notion comme étant fondée sur l'hégémonisme. Nous avons également dénoncé la désignation arrogante de certaines régions et de certains pays comme arrière-cour de tel ou tel pays. Les arrière-cours sont des endroits où l'on relègue généralement les choses dont on ne se sert plus et où l'on fait parfois des choses qu'on ne voudrait pas être vu en train de faire devant la maison. Traiter le Nicaragua comme son arrière-cour est le comble de l'arrogance et de l'indifférence. Cette attitude découle des mêmes sentiments impérialistes qui voudraient obliger les Nicaraguayens à appeler d'autres pays "mon oncle". Cette démarche repose sur la loi de la jungle. C'est la négation même de la loi et de la morale internationales. Elle viole le principe d'égalité souveraine des nations pour la remplacer, pour toute justification, par la force.

Quelle que soit la manière dont on examine la situation, le Nicaragua ne pourra jamais représenter une menace pour les Etats-Unis d'Amérique. C'est un petit pays pauvre qui lutte contre des inégalités criantes pour résoudre les problèmes économiques considérables dont il a hérité de décennies d'exploitation et de négligence. Ce qu'il veut, c'est qu'on le laisse suivre tranquillement sa propre voie. Il a eu ses "oncles" dans le passé, qui n'ont fait que l'exploiter et l'appauvrir. Il veut maintenant qu'on le laisse tranquille. Est-ce vraiment trop demander?

Comment voulez-vous que le Nicaragua fasse la preuve de sa bonne foi sans se rendre à Canossa pour y faire sa gémulation et dire oui mon "oncle"? Ses actes constituent un témoignage éloquent de ses intentions pacifiques et de son désir de vivre en paix avec tous ses partenaires régionaux, y compris la puissante Amérique. Le Nicaragua a accepté l'Accord de paix de Contadora en 1984. Il était prêt à suivre la route de Manzanillo pour améliorer ses relations avec les Etats-Unis jusqu'à ce qu'ils mettent unilatéralement un terme au dialogue. Le Nicaragua a saisi la Cour internationale de Justice de son conflit avec les Etats-Unis pour trouver une solution pacifique. Il a proposé la création d'une

M. Mudenge (Zimbabwe)

zone de sécurité nucléaire à sa frontière avec le Costa Rica afin de diminuer la tension dans cette région. Il a appuyé l'appel en faveur du démantèlement des bases militaires étrangères dans la région, du retrait des conseillers militaires, de l'arrêt des manoeuvres militaires et d'autres actes de force, etc. A tout moment, le Nicaragua a tendu la main de l'amitié, espérant que quelqu'un la saisirait. Mais tous ces gestes de bonne volonté ont été repoussés avec arrogance. Tout ce que le Nicaragua a obtenu en retour, pour citer la déclaration finale des ministres des affaires étrangères du Mouvement des non-alignés, qui s'est tenue à Luanda au début de cette année, c'est

"la violation de son espace aérien et de ses eaux territoriales, des manoeuvres internationales et d'autres actes d'intimidation; des menaces d'envahissement et d'occupation, ainsi que le bombardement circonscrit de certaines régions du territoire nicaraguayen; l'utilisation de pays voisins en tant que bases d'agression et centres de formation de groupes de mercenaires; des actes de sabotage; des attaques aériennes et navales; le minage des principaux ports du pays et l'imposition de mesures économiques coercitives, y compris l'embargo commercial."

Les ministres ont en outre déclaré que

"De telles pratiques terroristes ont provoqué la mort de milliers de Nicaraguayens, entraîné des pertes économiques très lourdes et entravé le développement normal du pays."

Il faut se rappeler que les Etats-Unis ont voté des millions de dollars qui ont été consacrés au recrutement, à l'entraînement et à l'équipement de bandits à qui on a appris, grâce au célèbre manuel de formation de la CIA sur les techniques terroristes, comment torturer, violer et assassiner les simples citoyens du Nicaragua pour les intimider et les contraindre à appuyer les contras. Comme le Sous-Secrétaire aux affaires interaméricaines, M. Elliot Abrams, le proclame fièrement dans le New York Times du 25 novembre, c'est-à-dire aujourd'hui,

"notre aide a pour objectif de permettre à ceux qui luttent de notre côté d'être plus violents".

M. Mudenge (Zimbabwe)

On est renversé par l'hypocrisie des pays qui se targuent d'être l'incarnation de sociétés démocratiques et ouvertes, qui placent les droits de l'homme au-dessus de tout et traitent les autres de terroristes alors que ce sont eux qui violent ce qu'ils prétendent défendre. Si ce que font les Etats-Unis au Nicaragua n'est pas du terrorisme d'Etat, ce terme n'a plus aucun sens. On aurait pu penser qu'après le Viet Nam et l'Iran, on aurait compris que la diplomatie à la Metternich était tout aussi inefficace aujourd'hui. Que cela nous plaise ou non, les aspirations, les espoirs et les convictions de l'homme de la rue comptent finalement dans les affaires internationales et il faut donc en tenir compte dans l'élaboration des politiques. Les machines et la force ont un rôle à jouer, mais l'histoire, au bout de compte, c'est celle des gens et ce sont eux qui la font. Il semble que les Etats-Unis, comme les Bourbons avant eux, n'ont rien oublié ni rien appris.

Nous sommes vivement préoccupés par l'escalade de l'intervention et de la violence au Nicaragua du fait du financement accru des bandits par les Etats-Unis, qui leur ont en particulier livré des avions récemment. Voilà qui ne manquera pas d'accroître la tension et d'augmenter les pertes humaines et matérielles. Nous déplorons et dénonçons cette dernière escalade du conflit. Nous y voyons une vaine tentative d'intimider le Gouvernement et le peuple du Nicaragua. Elle n'atteindra pas son objectif mais décuplera par contre la misère et les souffrances du peuple innocent du Nicaragua.

Le contraste entre la politique des Etats-Unis au Nicaragua et la politique des Etats-Unis à l'égard de l'Afrique du Sud ne cessera jamais de nous étonner. Dans le cas du Nicaragua, les Etats-Unis sont prêts à défier le monde entier et même certains principes sacrés du droit international pour imposer leur volonté à ce pays. Dans le cas de l'Afrique du Sud, les Etats-Unis, en collusion avec le Royaume-Uni, ont défié la volonté internationale pour protéger le régime d'apartheid de la colère internationale. Tout le monde, y compris les Etats-Unis et le Royaume-Uni, reconnaît que l'apartheid est un système odieux qui doit être éliminé. Cependant, les deux alliés se sont entendus à plusieurs reprises pour déjouer les efforts internationaux visant la destruction du système maléfique de l'apartheid. Faut-il donc s'étonner que tant de pays en développement pensent qu'en Afrique australe les deux alliés font passer leurs intérêts avant la morale? Au nom du pragmatisme, il ont érigé l'art de l'expédient en philosophie nationale. Est-il injuste de dire que c'est là glorifier la perfidie et l'hypocrisie?

M. Mudenge (Zimbabwe)

Ceux à qui la Charte des Nations Unies a confié l'énorme responsabilité du maintien de la paix et de la sécurité internationales ne devraient pas être les premiers à saper la paix mondiale. Nous avons le droit d'exprimer notre profonde préoccupation chaque fois que par leurs méfaits ils mettent en danger la paix mondiale. Que ce soit en Afghanistan ou au Nicaragua, nous ne nous taisons pas lorsque la paix est mise en danger, que cela dérange ou non. La paix est indivisible. Les petites nations comme les nôtres ne peuvent s'offrir le luxe d'être discrètes ou de rester silencieuses lorsque la souveraineté d'une autre petite nation est violée. Hier c'était le tour de la Grenade, aujourd'hui celui du Nicaragua, de l'Afghanistan et du Kampuchea; demain ce sera peut-être celui de l'Angola. Et après, que se passera-t-il? A qui sera-ce ensuite le tour d'apaiser l'appétit gargantuesque de l'hydre? Non, nous ne pouvons accepter la notion de sphères d'influence ou d'arrière-cours. C'est une stratégie hégémoniste qui vise à saper notre souveraineté. Nous ne pouvons nous sentir en sécurité dans un tel régime international. C'est pourquoi le Zimbabwe doit faire connaître son opinion sur la situation en Amérique centrale. Si les Nicaraguayens n'ont pas le droit de choisir un système social, politique et économique qui déplaît à leurs puissants voisins du nord, alors personne ne sera libre de choisir sa propre forme de société. Si nous acceptons sans sourciller pareille situation, l'hydre de l'Apocalypse sera vraiment entré en scène et malheur aux petites nations du monde! Nous lançons un appel aux Etats-Unis pour qu'ils entendent la voix de la raison et pour qu'ils cessent de se comporter comme l'éléphant solitaire dans les jungles d'Amérique centrale. Ils devraient plutôt accepter et mettre en oeuvre les propositions de paix de Contadora.

Je ne voudrais pas achever mon intervention sans saluer les efforts des nations du Groupe de Contadora et sans rendre hommage au Groupe de Lima qui contribue d'une manière générale à la paix en Amérique centrale. Nous nous félicitons de la récente réunion du Groupe des nations de Contadora à Panama. Nous demandons à ces pays de persévérer dans leur noble entreprise et les prions instamment de mettre aussi leurs bons offices à la disposition du peuple d'El Salvador pour trouver une solution juste et durable aux problèmes de ce pays en difficulté.

Enfin, nous lançons un appel à la communauté internationale pour qu'elle apporte une aide économique aux pays d'Amérique centrale, au Nicaragua en particulier qui souffre des conséquences d'un embargo injuste et illégal. A cet

M. Mudenge (Zimbabwe)

égard, nous nous félicitons de la réunion ministérielle entre les pays de la Communauté économique européenne, l'Espagne et le Portugal, les pays d'Amérique centrale et ceux du Groupe de Contadora qui, nous l'espérons, amènera pour le plus grand bien des deux régions un renforcement du dialogue politique et économique.

M. TILLET (Belize) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, il m'est particulièrement agréable de voir de quelle façon remarquable vous menez les travaux de l'Assemblée; nous n'en attendions pas moins de la délégation des Bahamas.

Pour la troisième année consécutive, l'Assemblée générale est saisie de la situation en Amérique centrale qui, à en juger par le rapport du Secrétaire général, ne fait qu'empirer. La délégation du Belize espère sincèrement que ce débat sur la situation en Amérique centrale est véritablement une tentative d'amener la paix, le calme et la prospérité dans cette région.

Pour notre part, nous prêterons l'oreille aux besoins et aux aspirations des autres nations et des autres peuples.

Lorsqu'il a pris la parole devant l'Assemblée générale le 8 octobre, S. Exc. M. Dean Barrow, ministre des affaires étrangères du Belize, a présenté en ces termes la position du Belize à l'égard de l'Amérique centrale :

"Les relations du Belize avec les Etats voisins continentaux d'Amérique centrale se fondent sur le respect de l'autodétermination nationale, la souveraineté et le droit de tous les peuples de choisir leur propre système politique, social et économique, à l'abri de toutes menaces et pressions externes...

La violence qui continue de sévir en Amérique centrale et de provoquer des déplacements brutaux de populations hors de leur patrie sont regrettables et influent lourdement sur notre aptitude, en tant que nations éprises de paix, à instaurer les conditions nécessaires à un retour à la normale dans la région.

Ce problème préoccupe particulièrement mon gouvernement, parce que les migrations à travers les frontières de ceux qui fuient les conflits ont amené un flot de réfugiés au Belize, qui constituent une lourde charge pour nos ressources économiques et sociales déjà très minces et menacent de provoquer des tensions démographiques et ethniques très graves."

...

Nous pensons que le processus de Contadora est le meilleur moyen de régler la situation." (A/40/PV.27, p. 42 et 43)

M. Tillett (Belize)

Nous connaissons tous ici l'appui que le Belize a apporté au processus de Contadora. D'ailleurs, le Gouvernement bélizien continue d'appuyer le processus de Contadora et estime que c'est là le meilleur moyen de mettre un terme au conflit en Amérique centrale.

Cependant, le processus de Contadora - comme tout autre processus relatif à toute autre question, sociale, politique ou économique, concernant l'Amérique centrale - doit tenir compte du fait que le Belize est un Etat souverain de l'Amérique centrale. Tout traité, tout acte, toute négociation concernant la région de l'Amérique centrale est incomplet sans la contribution de la nation éprise de paix qu'est le Belize.

Notre histoire socio-économique et politique étant inextricablement liée à celle des nations soeurs des Caraïbes, nos nations soeurs latines sur le continent doivent accepter le fait que le Belize, nation souveraine et indépendante, avec ses propres frontières territoriales permanentes, est situé en Amérique centrale.

Il se peut que c'est précisément parce que le Belize est un voisin pacifique qu'on l'oublie si souvent. Mais, étant donné que le processus de Contadora doit instaurer la paix en Amérique centrale, ne serait-il pas possible que le Belize apporte sa contribution à ce processus ou à toute autre initiative économique ou initiative de paix pour l'Amérique centrale?

Nous remercions Dieu que le Belize ne soit pas directement impliqué dans le conflit d'Amérique centrale. Mais nous devons, en même temps, regretter que le Belize ait été directement affecté par ce conflit. Le conflit en Amérique centrale a entraîné une migration sans précédent de réfugiés, qui fuient les zones ravagées par la guerre et cherchent refuge au Belize. Pour ceux qui cherchent à fuir les conflits d'Amérique centrale, le Belize apparaît comme un paradis, mais un paradis violé est un paradis perdu.

Examinons les perspectives d'avenir du Belize si ce conflit se poursuit. Dans cette région, le Belize est entouré de nations plus grandes que lui. Le Guatemala a une population de plus de 8 millions d'habitants, le Honduras de plus de 4 millions, le Nicaragua de plus de 3 millions, El Salvador de plus de 5 millions et le Costa Rica de plus de 2,5 millions. Belize a environ 150 000 habitants. Pour ces 14,5 millions de personnes cernées de toutes parts par la guerre, le Belize apparaît comme une oasis dans un désert, vers laquelle elles fuient à la recherche de la paix et de la tranquillité.

On estime maintenant que près de 15 000 réfugiés ont cherché un havre de paix au Belize. Ce chiffre peut paraître très faible aux Etats plus grands qui ont

M. Tillett (Belize)

accueilli beaucoup plus que nous ne l'avons fait. Mais considérons les chiffres dans leurs propres perspectives : 15 000 personnes représentent un dixième de la population du Belize; mis à l'échelle des Etats-Unis, ce chiffre comprendrait la population des villes de New York, Chicago et Los Angeles réunies, ou serait équivalent à la population de tout l'Etat de Californie, soit 23 millions de personnes.

Cette situation pose une grave menace pour le Belize. Elle pèse déjà au-delà de toute mesure sur nos services sociaux, économiques et juridiques; elle menace déjà la vie et la stabilité des habitants du Belize; elle permet déjà au trafic des stupéfiants de prospérer en fournissant les principaux cultivateurs de marijuana. Si ce flux de réfugiés vers le Belize se poursuit, les conséquences en seront incalculables, dont un changement indésirable et fâcheux des institutions et du système social, politique et économique du Belize ne serait pas la moindre.

Cette assemblée parle avec passion et beaucoup de préoccupation des meurtres, des dommages causés aux biens et de la détérioration des relations internationales en Amérique centrale. Mais qu'en est-il des vivants : ceux qui sont déracinés de leurs foyers et ceux dont les foyers sont menacés par ceux qui sont déracinés. Cette situation rend le Belize très vulnérable. Nous ne pouvons rien faire pour les morts; nous pouvons remplacer les biens ou les réparer. Mais nous pouvons améliorer, en mettant fin à ce conflit, le sort de ceux qui vivent et de ceux qui fuient.

Le Gouvernement bélizien lance un appel aux Gouvernements d'Amérique centrale pour qu'ils mettent rapidement fin à ce conflit par le biais du processus de Contadora.

Reconstruisons. Apportons le réconfort là où l'on souffre. Semons la prospérité là où règne la destruction. Faisons la paix et non la guerre. Souvenons-nous toujours que, dans les relations internationales, le désir et la volonté d'imposer par la force notre idéologie aux autres nations n'ont aucun mérite. Par contre, il y a du mérite à laisser les autres choisir leur propre voie, même si nous pensons que notre voie est la meilleure.

Belize a choisi la démocratie parlementaire et la libre entreprise. Nous les recommandons à tous, mais nous ne les imposons à personne.

Que Dieu nous donne à tous la sagesse de faire de même et d'apporter la paix à l'Amérique centrale.

M. ALBORNOZ (Equateur) (interprétation de l'espagnol) : Qu'il me soit permis, M. Hepburn, de vous dire que c'est avec grand plaisir que je vous vois présider cette séance.

La question de la situation en Amérique centrale est particulièrement importante pour l'Equateur, non seulement parce qu'elle porte sur des pays appartenant à une sous-région de l'Amérique latine, mais encore parce que la crise d'Amérique centrale met en jeu des principes fondamentaux pour tous les peuples, en particulier pour l'exercice authentique des libertés démocratiques, qui constituent un facteur indispensable pour conjurer les dangers qu'entraînent les solutions de force et restaurer la paix dans toute la région affectée.

Le libellé de la question est significatif : Menaces contre la paix et la sécurité internationales et initiatives de paix. La vérité est que la prolongation de la situation en Amérique centrale, que déplore la communauté mondiale, a pour effet d'aggraver les tensions et d'entraver le développement de la coopération internationale, de même qu'elle épuise les maigres ressources de peuples pauvres dans des activités militaires qui, non seulement retardent le progrès du développement économique, mais encore entraînent la privation des libertés et du plein exercice des droits de l'homme dans la mesure qui est de mise en régime démocratique.

En appuyant les initiatives de paix et, particulièrement, celles du Groupe de Contadora, comme l'a fait par consensus l'Assemblée générale en 1984, la communauté internationale s'adresse aux gouvernants de l'Amérique centrale pour les engager à trouver une solution pacifique et négociée à leurs différends et à adopter dans certains cas - ou à maintenir dans d'autres - des systèmes qui garantissent les libertés des citoyens, en particulier la liberté de suffrage, c'est-à-dire la libre détermination des peuples par le suffrage populaire, sans entraves ni limitations. A cet égard, nous accueillons favorablement, en tant qu'indicateur favorable d'une direction démocratique déterminée, les récentes élections qui se sont déroulées aux Guatemala et au Honduras et qui ont permis à toutes les tendances des peuples de ces pays de s'exprimer, afin qu'ils puissent participer inconditionnellement à la détermination de leur propre destin.

C'est pourquoi le désarmement et des élections libres, ainsi qu'une solution pacifique par la négociation et l'entente, seraient des mesures qui, dans le cadre de la détente encouragée par le Groupe de Contadora, permettraient d'obtenir le résultat tant désiré : le maintien de la paix et de la sécurité en Amérique centrale.

M. Albornoz (Equateur)

D'autre part, l'appui aux activités du Groupe de Contadora implique en soi la reconnaissance d'une présence diplomatique latino-américaine, historiquement respectable de par les origines démocratiques de leurs gouvernements, dont l'objet est de contribuer à la solution des problèmes de la région par des efforts persévérants, dans un esprit fraternel, compte dûment tenu des caractéristiques propres à nos pays, afin d'empêcher que soient transplantés dans notre nouveau monde les affrontements idéologiques ou de forces Est-Ouest avec tout ce que cela comporte de dangers pour le monde.

L'Equateur espère que l'Organisation mondiale, une fois de plus, donnera son plein appui aux activités et aux initiatives de paix du Groupe de Contadora afin que les négociations sur l'Accord de Contadora pour la paix et la coopération en Amérique centrale aboutissent à sa prompte signature et au respect de ses obligations; nous réaffirmons ici la volonté du Gouvernement de l'Equateur de continuer à oeuvrer pour renforcer la paix, la démocratie et le droit de toute la région centraméricaine, où, à notre avis, l'autodétermination des peuples, la démocratie authentique et un désarmement réel sont indispensables.

M. FOUM (République-Unie de Tanzanie) (interprétation de l'anglais) :
L'adoption par consensus de la résolution 39/4 à la dernière session de l'Assemblée a reflété notre préoccupation commune devant la grave situation qui régnait à ce moment-là dans la région. Elle était également le reflet de notre conviction et de notre espoir de voir les efforts, et notamment les initiatives lancées par le Groupe de Contadora, contribuer à une solution pacifique des problèmes que connaissent les pays de la région. Cependant, depuis cette date, loin de s'améliorer, la situation en Amérique centrale est devenue encore plus explosive et suscite une préoccupation et une anxiété croissantes au sein de la communauté internationale.*

Au centre des problèmes qui se posent à nous, il y a l'histoire même de cette région. C'est une histoire de relations inégales et d'hégémonie; c'est l'histoire d'une poussée vers l'exploitation par des puissances extrarégionales et l'imposition de suppôts pour institutionnaliser cette exploitation étrangère. C'est l'histoire des causes économiques et sociales qui ont contraint les peuples

* M. Moseley (Barbade), vice-président, assume la présidence.

M. Foum (Tanzanie)

de cette région à mener des luttes incessantes non seulement pour leur indépendance et leur souveraineté mais également pour leur émancipation en vue d'obtenir la justice et le progrès social. Dans ces conditions, l'imposition d'une influence étrangère a toujours été à la base même de l'aggravation de la situation. Malgré le passage du temps, cette réalité n'a pas beaucoup changé. On a eu recours à tous les prétextes et subterfuges possibles pour entraver les efforts des peuples de la région en vue d'instaurer un changement réel dans leur environnement.

Ce n'est un secret pour personne que les efforts tentés pour aboutir à la paix dans la région ont été anéantis par des activités menées de l'extérieur et dirigées notamment contre la révolution du Nicaragua. Cette jeune révolution est devenue la victime du recours le plus flagrant à la force, dont le seul but est d'empêcher et d'anéantir les résultats obtenus par le peuple du Nicaragua. L'imposition par les Etats-Unis d'Amérique d'un embargo économique à l'encontre du Nicaragua au mois de mai dernier est un rappel très clair de l'abus du pouvoir. Dans le communiqué adopté à la fin de la réunion ministérielle des pays non alignés à Luanda, en Angola, en septembre de cette année, il était dit :

"Les ministres ont estimé que ces nouveaux actes de coercition politique et économique doivent être vus, avec les actes militaires, dans le contexte d'un plan plus large destiné à déstabiliser et à renverser le Gouvernement du Nicaragua et constituent un danger supplémentaire à la paix et à la sécurité dans la région. A ce propos, les ministres exigent la cessation immédiate de toutes les menaces, attaques, actes hostiles et mesures coercitives contre le peuple et le Gouvernement du Nicaragua."

Dans sa résolution 562 (1985), le Conseil de sécurité a débattu directement de la question lorsqu'il a réaffirmé le droit de tous les Etats, y compris le Nicaragua, de décider de leur propre système politique et économique, à l'abri de toute ingérence, subversion et menaces directes ou indirectes de tout genre.

Toutes les informations, quelles que soient leurs sources, montrent cependant que le manque de respect et la violation flagrante de ces principes ne font que croître. Des groupes toujours plus violents de mercenaires sont concentrés sur les territoires autour du Nicaragua d'où ils lancent leurs attaques, causant des destructions aveugles au Nicaragua. Ce sont de tels actes, qui constituent un refus de répondre au besoin de changement, qui sapent la confiance et font obstacle à la quête régionale d'une solution pacifique aux problèmes.

M. Foum (Tanzanie)

La poursuite de la guerre civile en El Salvador est l'extension du même phénomène de déni à un peuple de ses droits. Au cours des débats sur cette question l'année dernière, nous avons cru que des efforts étaient en cours pour relâcher les tensions dans ce pays et tracer la voie d'une solution aux conflits dans lesquels le peuple d'El Salvador est engouffré. Americas Watch Report, publié en septembre dernier, disait ce qui suit :

"Bien que notre rapport et ses sept additifs aient fait état de nombreux changements dans la situation en matière des droits de l'homme, y compris une réduction significative de certaines formes d'abus, à aucun moment il ne nous a été possible d'affirmer qu'il y a eu une réelle amélioration dans ce domaine. La situation en matière des droits de l'homme en El Salvador reste terrible."

Dans son rapport contenu dans le document A/40/737, le Secrétaire général fait remarquer que :

"malgré la tenue d'élections législatives en mars dernier, le conflit armé se poursuit, marqué par une intensification des bombardements ... et le dialogue ébauché entre le gouvernement et le Front démocratique révolutionnaire - Front Farabundo Marti de libération nationale (FDR-FMLN) est toujours dans l'impasse." (A/40/737-S/17549, p. 3)

En outre, il y a des rapports selon lesquels on a recours au syndrome de Rambo, avec des bombardements accrus, des mitraillages et autres opérations armées visant à brutaliser et à terroriser la population civile. Dans le Americas Watch Report, auquel je viens de me référer, on dit en outre que :

"de par leur rôle prépondérant pour ce qui est de l'équipement, de l'armement, de l'entraînement, du financement et de la direction du Gouvernement d'El Salvador, les Etats-Unis partagent la responsabilité de la faillite des efforts tentés pour mettre fin aux abus systématiques des droits de l'homme."

M. Fom (Tanzanie)

Que ce soit la conséquence de pressions internes ou d'interventions extérieures, le peuple d'El Salvador, comme tous les autres peuples, ne saurait se voir priver du droit de combattre pour une juste cause, une cause en faveur du développement qui cherche à assurer au maximum l'exercice des droits fondamentaux de l'homme et la plus large participation au processus politique. Et c'est précisément le déni de ces droits qui a engendré et ne fera que prolonger et intensifier le conflit. En conséquence, nous croyons qu'il est des plus urgent qu'aucune action ne puisse être entreprise qui donnerait un avantage indu à l'une quelconque des parties, et que toutes les parties au conflit devraient être encouragées à participer sur un pied d'égalité à l'élaboration d'un programme qui permettrait d'instaurer la paix dans ce pays.

Nous pensons que pour relâcher les tensions dans la région, toutes sortes de pressions et d'ingérences extérieures doivent cesser. La Charte de cette organisation, dont nous venons de célébrer le quarantième anniversaire, nous enjoint à tous de respecter l'indépendance, la souveraineté, et l'intégrité territoriale de tous les pays dans la région. En outre, elle nous enjoint à tous, sans exception, de respecter et de promouvoir les droits des peuples de la région à poursuivre leur autodétermination. Des politiques à courte vue, destinées de façon erronée à favoriser l'hégémonie des superpuissances, ne peuvent qu'exacerber le conflit.

Au cours des dernières années, le Groupe de Contadora a fait des efforts louables pour amener les parties directement intéressées à se rapprocher d'un règlement négocié de leurs différends. Les principes contenus dans le Document des objectifs du Groupe de Contadora ont été élaborés, à notre avis, dans un esprit propice à l'instauration de la paix, de la stabilité, de la justice sociale, et du progrès dans l'ensemble de la région. Ils comprennent les principes fondamentaux de l'autodétermination des peuples, de la non-intervention, de l'égalité souveraine des Etats, du règlement pacifique des différends, du respect de l'intégrité territoriale des Etats, du respect et de la promotion des droits de l'homme, de l'interdiction du terrorisme et de la subversion et de l'appui aux institutions démocratiques et à leur pluralisme. C'est pourquoi, la suppression de toute menace pour les Etats de l'Amérique centrale, qu'elle provienne de l'intérieur ou de l'extérieur de la région, et le respect du droit à l'autodétermination et à

M. Fomu (Tanzanie)

l'indépendance politique et économique constituent une base solide pour toute négociation couronnée de succès sur des accords permanents par les pays concernés en vue d'assurer une paix et une sécurité durables dans la région.

Bien évidemment, le rétablissement de la paix et de la coopération entre les pays devra être précédé par l'instauration de conditions propices à cette coopération et d'un climat de confiance mutuelle, démontrant ainsi la claire volonté de toutes les parties de rechercher des solutions authentiquement régionales. C'est cet esprit, nous en sommes convaincus, que le Groupe de Contadora a cherché à promouvoir, tout en continuant à aider les pays de l'Amérique centrale à réduire leurs différences et à accepter les réalités de la région. Mais sa tâche ne peut avoir de sens que si toutes les puissances s'abstiennent de fomentier la tension et les querelles et de prolonger la destruction et les souffrances.

L'Assemblée doit, par conséquent, en appeler à tous les Etats hors de la région pour qu'ils s'abstiennent d'exacerber le conflit. Le Ministre adjoint des affaires étrangères du Nicaragua, prenant la parole devant cette assemblée, a réitéré une fois de plus la position de son gouvernement à l'égard des modalités politiques qui permettraient de restaurer la paix en Amérique centrale et son attachement à ces modalités. Son gouvernement appuie le Groupe de Contadora et le Groupe de soutien dans leurs efforts en vue d'apporter la paix à la région. Il est impératif que nous nous fondions sur cet engagement et que nous cherchions à faire naître des engagements similaires de la part des autres parties concernées. Nous, membres du Mouvement des non alignés, avons à maintes occasions exprimé notre préoccupation devant l'intensification de la tension et l'accroissement des conflits en Amérique centrale. Nous avons souligné la nécessité de respecter le droit de tous les pays dans cette région de choisir librement leur système politique, économique et social. A cette fin, nous avons réitéré notre appel aux puissances extérieures afin qu'elles cessent de s'ingérer dans les luttes internes en vue de changements sociaux et économiques dans la région centraméricaine. Laissons les peuples de la région décider de leur propre destin. Notre rôle devrait être limité à suppléer à leurs efforts.

Tout en gardant ceci à l'esprit, mon gouvernement appuie le travail du Groupe de Contadora et les efforts déployés par le Secrétaire général et le Groupe de

M. Foun (Tanzanie)

soutien en vue de trouver une solution globale négociée à la grave crise de la région. Grâce à leurs efforts et aux efforts responsables du peuple du Nicaragua et de leurs dirigeants, il a été jusqu'ici possible d'éviter une catastrophe importante dans la région. Encourageons-les.

M. VLASCEANU (Roumanie) (interprétation de l'anglais) : Depuis l'adoption par consensus de la résolution 39/4, par laquelle l'Assemblée générale encourageait le processus du dialogue pour la solution de la situation de crise traversée par l'Amérique centrale, nous avons été témoins d'une évolution contradictoire de la situation dans cette partie du monde. Cette évolution, sur laquelle notre débat porte essentiellement aujourd'hui ne manquera pas d'avoir une incidence sur les mesures à prendre pour faire aboutir le processus de négociations en Amérique centrale, accroissant ainsi la contribution des Nations Unies aux efforts en vue d'assurer la paix dans cette partie du monde, une paix fondée sur le respect de la Charte, les principes du droit international et les règles de conduite dans les relations entre Etats.

Premièrement, nous avons constaté que la situation en Amérique latine n'a pas cessé de se détériorer et s'est manifestée, ainsi que le souligne le Secrétaire général dans son rapport (document A/40/737) par une "augmentation du nombre des incidents bilatéraux entre pays de la région" (A/40/737, par.8), par l'augmentation des incidents aux frontières de ces pays, "la présence continue d'effectifs militaires étrangers à la région" (Ibid.), ainsi qu'à des actes de pression, y compris le blocus économique contre le Nicaragua. Cette évolution a retenu notre attention, du fait qu'elle entraîne de nouvelles souffrances pour les peuples de la région et a une incidence négative sur les efforts de paix dans la région et sur le climat de coopération internationale.

Deuxièmement, des activités ont été assidûment développées et intensifiées, en particulier par le Groupe de Contadora; différentes mesures de soutien ont été étendues au continent latino-américain, en particulier par la création d'un groupe de soutien politique au niveau international, en faveur d'une solution globale, par la négociation, des problèmes complexes et de la situation de crise que connaît l'Amérique centrale. Ces mesures ont joué un rôle positif et encourageant en diminuant la tension dans une certaine mesure et en améliorant l'atmosphère générale dans la région.

M. Vlasceanu (Roumanie)

Nous partageons l'avis figurant dans le rapport du Secrétaire général concernant les racines de la situation de crise en Amérique centrale, à savoir l'injustice des structures socio-économiques, dont il convient de tenir compte lors de l'examen des problèmes de cette région. Nous sommes également d'accord quant à l'évaluation figurant au rapport, selon laquelle la détérioration continue de la situation enregistrée dans la région pendant l'année écoulée montre combien il est urgent de parvenir à une solution équitable, globale et négociée en Amérique centrale, de façon à permettre aux peuples de la région de se consacrer librement à la construction pacifique de leurs pays.

M. Vlasceanu (Roumanie)

La Roumanie a souligné à maintes reprises que lorsqu'on examine les problèmes de l'Amérique centrale, on doit partir du fait que les tensions existant actuellement dans cette région sont dues à la persistance depuis nombre d'années de structures socio-économiques dépassées, que les peuples de cette région souffrent depuis trop longtemps de l'exploitation et de l'oppression et que c'est cette situation qui a provoqué leur lutte pour le changement, pour une vie digne et libre, pour une indépendance nationale complète et pour le droit de décider librement de leur propre destin.

A cet égard, nous estimons que, quelle que soit la manière dont ces changements s'effectuent, il est indispensable d'encourager une étroite coopération entre tous les pays d'Amérique centrale, en respectant le droit de chaque peuple de décider librement de son propre destin sans ingérence de l'extérieur.

Comme cela a été souligné au cours de nos débats et comme l'ont prouvé les efforts du Groupe de Contadora, il serait certainement de l'intérêt de tous les peuples d'Amérique centrale que tous les problèmes de la région soient réglés par des moyens pacifiques et qu'une vaste coopération puisse être encouragée, sur la base de l'égalité, de la non-ingérence dans les affaires intérieures et du respect de l'indépendance et de la souveraineté nationales.

Nous pensons que l'accroissement des tensions dans la région et du danger de déclenchement d'un conflit armé, avec la participation probable d'Etats voisins et d'autres pays considérablement plus éloignés, exige une intensification des efforts politiques et diplomatiques tentés pour que le Groupe de Contadora trouve le meilleur moyen de régler les problèmes existant en Amérique centrale de manière à éliminer le risque de guerre.

Il est de l'intérêt de tous les peuples de l'Amérique centrale, de l'intérêt des autres peuples latino-américains et, en général, de l'intérêt des peuples du monde entier, d'agir avec fermeté, indépendamment des divergences d'opinions et de concepts, pour promouvoir le dialogue politique en vue de diminuer les tensions, de trouver des solutions à tous les problèmes conflictuels et d'améliorer le climat politique international. Nous estimons que les efforts de paix entrepris par le Groupe de Contadora en faveur de la paix, les dispositions prises pour la négociation, la signature et la mise en oeuvre du projet d'Accord pour la paix et la coopération en Amérique centrale sont des réalisations importantes pour

M. Vlasceanu (Roumanie)

la normalisation de la situation dans cette région. Ils sont également le signe d'une tendance naissante et largement répandue en faveur de la solution politique, par la négociation, des situations de conflit où qu'elles existent, conformément aux conditions nécessaires à l'instauration d'un climat de confiance et de compréhension.

Dans le cadre des Nations Unies, la Roumanie a pris l'initiative de présenter une série de propositions en faveur de la réaffirmation et de l'élargissement des obligations faites aux Etats Membres de régler leurs différends par des moyens pacifiques et de l'amélioration des mécanismes et des procédures à utiliser à cet effet.

Il y quelques jours à peine, l'Assemblée générale a décidé d'adresser un appel aux Etats impliqués dans le conflit pour qu'ils mettent fin sans retard à leurs activités militaires et qu'ils procèdent au règlement de leurs différends par la négociation et autres moyens pacifiques. Cet appel demande également à tous les Etats de s'abstenir de recourir à la menace ou à l'emploi de la force ainsi que de toute ingérence dans les affaires intérieures d'autres Etats, et de régler les différends et les conflits internationaux par des moyens pacifiques.

Adopté avec l'accord de tous les Etats Membres, cet appel vaut pour tous les conflits et toutes les situations de conflit et s'adresse à tous les Etats du monde. Si des Etats Membres parties à des conflits ou à des situations de tension répondaient à l'appel de l'Assemblée générale et si les dispositions de cet appel solennel étaient appliquées, il serait possible de trouver les moyens de régler les différends et les conflits partout dans le monde et d'éliminer tous les foyers de tension existants.

Comme on le sait, la Roumanie, fidèle à sa conviction que les problèmes de l'Amérique centrale pourraient être réglés au moyen de la négociation régionale pacifique et du dialogue, a appuyé dès le départ et continue d'appuyer le processus de négociation ébauché par le Groupe de Contadora. Cette position est conforme aux directives de notre politique étrangère, dont l'un des éléments essentiels est notre détermination à contribuer activement à l'instauration d'un climat durable de paix, de collaboration, de confiance et de compréhension, qui permette d'édifier un monde où la menace ou l'emploi de la force seraient éliminés et où les pratiques anachroniques fondées sur la force, la domination et la violation des prérogatives

M. Vlasceanu (Roumanie)

nationales seraient remplacées par la volonté de régler les différends entre Etats par des moyens pacifiques négociés.

Comme nous n'avons cessé de le souligner, les changements qui interviennent dans la vie internationale ainsi que la structure et la nature des relations nouvelles qu'il convient d'établir solidement partout dans le monde exigent que des solutions politiques soient trouvées à la table de négociation, pour remplacer à tout jamais le "dialogue des armes" par "les armes du dialogue".

Il n'y a aucun doute - comme les événements de l'histoire contemporaine l'ont prouvé - qu'un monde plus juste et meilleur, un monde de paix, de compréhension et de coopération, le monde auquel aspirent nos générations, ne peut être construit que par la reconnaissance et l'application par tous et pour tous des principes démocratiques régissant les relations entre Etats et par la préservation de la paix, de la détente et des relations de bon voisinage entre les nations.

La position inébranlable de la Roumanie à l'égard du règlement pacifique négocié des différends entre les Etats et de la politique de dialogue et de paix, de compréhension et de coopération entre tous les pays du monde, y compris l'initiative de paix du Groupe de Contadora, a été exprimée par le président Nicolae Ceausescu en maintes occasions lors des contacts qu'il a eus avec des dirigeants et autres représentants des pays de l'Amérique centrale. Lors de ces contacts, les activités et les initiatives du Groupe de Contadora ont été encouragées. Il a été déclaré que ce genre d'actions et d'activités pouvait contribuer au règlement politique de la situation qui règne dans cette partie du continent américain. A cet égard, l'accent a été mis sur l'importance qu'il convient d'accorder au respect du droit de chaque peuple de décider de son propre destin, sans ingérence extérieure; à l'élimination de la menace ou de l'emploi de la force; à la relation entre la domination, l'inégalité et l'injustice et au règlement de tous les différends par la négociation, en tenant compte du droit de chaque peuple à la liberté, à l'indépendance et à la souveraineté nationales et au développement socio-économique conformément à ses propres intérêts et aspirations.

Dans cet esprit, nous désirons exprimer notre solidarité avec la lutte menée par le peuple nicaraguayen pour la défense de son droit à un développement économique et social libre, sans ingérence extérieure, et à un destin indépendant qui lui soit propre. Par la même occasion nous nous déclarons pour un règlement

M. Vlasceanu (Roumanie)

négocié des problèmes existant entre les Etats-Unis et le Nicaragua et entre les différents Etats de l'Amérique centrale.

Nous pensons que les principes du droit international et les normes de conduite régissant les relations entre Etats doivent être scrupuleusement respectés et que toutes les formes de pression, y compris le blocus économique ou toute autre forme d'ingérence extérieure dans les affaires intérieures des pays de l'Amérique centrale, doivent cesser.

Nous voudrions également souligner que la Roumanie, pays uni aux pays d'Amérique latine par des liens et des affinités linguistiques et culturels, en dépit de l'éloignement géographique, accorde une grande importance au renforcement de la solidarité et de la coopération entre les pays de l'Amérique centrale et entre les pays de l'Amérique latine en général en faveur du renforcement de leur indépendance nationale et de leur développement économique et social.

Je voudrais, pour terminer, souligner que la Roumanie approuve les propositions constructives qui ont été faites au cours du débat par le Groupe de Contadora, par d'autres pays latino-américains, et par tous les pays en développement qui, comme la Roumanie, souhaitent vivement voir s'instaurer un climat qui leur permette de consacrer leurs efforts à la recherche de solutions aux problèmes de développement et à leur édification pacifique à l'intérieur de leurs frontières nationales, conformément à leurs intérêts dans le domaine du progrès économique et social et compte tenu des impératifs de la paix et de la sécurité et de la coopération internationales.

Nous estimons que ces propositions devraient se refléter dans le projet de résolution que l'Assemblée générale se propose d'adopter, et qu'il conviendrait d'y faire figurer nos remerciements au Secrétaire général pour son rôle dans l'application des objectifs envisagés.

M. EDON (Bénin) : Une fois encore la question de la situation en Amérique centrale est inscrite à l'ordre du jour de l'Assemblée générale. En effet, durant les derniers mois, cette situation a connu une nouvelle escalade marquée par l'intensification des agressions, qui inquiète à juste titre la communauté internationale. Elle deviendrait alors une véritable poudrière dont l'explosion menacerait d'embraser toute la région si rien n'était fait.

Vivement consternés par cette situation, les chefs d'Etat et de gouvernement des pays non alignés réunis à New Delhi en avril 1983 ont exprimé leurs préoccupations quant aux menaces de tout genre qui pèsent sur les pays de la région. Ils ont abouti à la conclusion que la crise politique sociale et économique que connaît cette région est

"essentiellement due aux structures traditionnelles d'un pouvoir répressif et aux structures économiques nationales, qui engendrent la pauvreté, l'inégalité et les souffrances, et qui sont aggravées par les interventions et les ingérences que les pays de la région ont dû subir depuis le siècle dernier".

(A/38/132-S/15675, par. 134)

Ce constat fait à New Delhi au septième Sommet des pays non alignés confirme l'opinion de ma délégation selon laquelle les causes de la crise en Amérique centrale sont à rechercher dans l'injustice des structures socio-économiques, politiques et historiques des pays de la zone. On ne saurait alors la situer dans le cadre de la confrontation Est-Ouest.

Deux ans après l'appel pour la paix lancé aux parties intéressées par les chefs d'Etat et de gouvernement des pays non alignés, deux ans après la demande de la signature d'un traité de non-agression et de non-ingérence entre les Etats de la région et les autres pays intéressés, demande formulée par la réunion ministérielle des pays non alignés qui a eu lieu à New York les 6 et 7 octobre 1983 et malgré les efforts louables entrepris par d'éminents chefs d'Etat de l'Amérique centrale par l'intermédiaire du Groupe de Contadora pour aider à l'instauration d'une paix juste et durable dans la région, on peut dire aujourd'hui, sans crainte de se tromper, que la situation ne cesse de se détériorer.

En effet, dans cette partie du monde la tension persiste, des mesures économiques coercitives sont prises y compris un blocus commercial, les affrontements de plus en plus violents se multiplient entraînant de nombreuses pertes de vies humaines et d'importants dégâts matériels auxquels s'ajoutent des sabotages économiques. Pour éviter que cette situation ne devienne explosive,

M. Edon (Bénin)

surtout au Nicaragua qui subit en permanence des agressions perpétrées par des bandes armées organisées et financées de l'extérieur, il est nécessaire que les multiples appels lancés par la communauté internationale pour la paix soient entendus par tous les pays concernés.

Cette paix que ma délégation appelle de tous ses voeux passe nécessairement par la négociation, le respect scrupuleux des principes élémentaires de non-ingérence dans les affaires intérieures d'autres pays, de l'inviolabilité de l'intégrité territoriale, du règlement pacifique des différends et de la coexistence pacifique. Dans ce processus le dialogue revêt une importance particulière car sans dialogue, il n'y a pas de communication et sans communication, il n'y a pas de compréhension.

Satisfaite des propositions de paix faites par le Groupe de Contadora grâce à l'Accord de Contadora, ma délégation qui s'associe à toutes les mesures susceptibles d'instaurer et de préserver la paix, se félicite de la constitution du Groupe d'appui au processus de Contadora composé de l'Argentine, du Brésil, du Pérou et de l'Uruguay. De la même manière, ma délégation est de l'avis du Secrétaire général pour reconnaître que la tenue à Luxembourg, les 11 et 12 novembre 1985, de la deuxième réunion des ministres des relations extérieures des pays de la Communauté économique, y compris l'Espagne et le Portugal et de leurs homologues des Etats d'Amérique centrale et du Groupe de Contadora, constitue un élément positif.

Les peuples de l'Amérique centrale en général, le peuple nicaraguayen en particulier, comme tous les peuples du monde aspirent à la paix et à la sécurité. Ils veulent forger leur propre destin en toute liberté et en toute indépendance grâce à un développement économique et social harmonieux. C'est là un droit inaliénable que toute la communauté internationale devrait reconnaître. Agir autrement revient à vouloir entretenir ou allumer des foyers de tension dans la zone. Agir autrement, c'est vouloir perpétuer une politique de domination et d'hégémonisme que les peuples épris de paix et de justice comme ceux de l'Amérique centrale ne sauraient accepter.

Abondant dans le même sens, dans sa résolution 562 (1985) adoptée le 1er mai dernier, le Conseil de sécurité a affirmé le droit inaliénable du Nicaragua et des autres Etats de choisir librement leur système politique et économique sans ingérence, subversion, coercition directe ou indirecte, ni menaces de quelque sorte que ce soit. Réaffirmant son appui au Groupe de Contadora, le Conseil a demandé à

M. Edon (Bénin)

tous les Etats de s'abstenir à l'égard des Etats de la région de prendre des mesures politiques, économiques ou militaires quelconques susceptibles de nuire à la réalisation des objectifs de paix du Groupe de Contadora.

Exprimant la position du Bénin sur cette affaire, la délégation béninoise a déclaré devant l'Assemblée le 13 octobre 1983 qu'

"aucune nation grande ou petite n'a le droit de s'ingérer et de s'immiscer dans les affaires intérieures d'un autre pays, ni de vouloir lui imposer ... une autre ligne de conduite que celle qu'il a choisie". (A/38/PV.32, p. 34/35)

Pour accomplir la noble mission qu'elle s'est assignée depuis San Francisco, notre organisation doit réaffirmer, à l'occasion de son quarantième anniversaire, sa condamnation du recours à la menace ou à l'emploi de la force contre l'intégrité territoriale et l'indépendance politique de tout Etat quelle que soit l'ampleur des différends.

La violation de ce principe conduit nécessairement à l'intervention et à l'ingérence inadmissibles dans les affaires intérieures d'Etats souverains.

Ma délégation nourrit enfin l'espoir que l'appel du Conseil de sécurité et de la communauté internationale tout entière finira par être entendu, que la résolution qui va être adoptée à l'issue de ce débat sera suivie d'effet pour qu'enfin la paix soit rétablie et renforcée en Amérique centrale dont les laborieux peuples ne demandent qu'à vivre en paix et à se consacrer aux tâches de construction nationale et de développement en général.

M. BASSOLE (Burkina Faso) : Ma délégation voudrait tout d'abord exprimer les profonds sentiments de compassion du peuple burkinabé et de son Conseil national de la révolution au peuple et au Gouvernement colombiens suite à la tragédie provoquée par l'éruption brutale du volcan Nevado del Ruiz. Mon pays éprouvé par une sécheresse persistante mesure à sa juste valeur le sort injuste que les calamités naturelles réservent parfois à des peuples courageux et travailleurs.

Pour la troisième année consécutive, l'Assemblée générale est amenée à se pencher sur la question intitulée "La situation en Amérique centrale : menaces contre la paix et la sécurité internationales et initiatives de paix". C'est là le signe que l'évolution de la situation dans cette région du monde continue à nous inspirer de sérieuses inquiétudes en dépit des nombreux efforts consentis par les parties concernées et par toutes les bonnes volontés qui se sont manifestées pour contribuer à lui trouver une issue heureuse.

Selon le rapport du Secrétaire général contenu dans le document A/40/737-S/17549, la crise qui prévaut en Amérique centrale trouve, pour une large part, ses racines dans l'injustice des structures socio-économiques et politiques internes des Etats de la région et sa solution dépend de la volonté politique de ces mêmes Etats. Ma délégation partage cette analyse de la situation dans la région.

Il importe donc que toutes les parties intéressées adoptent une attitude responsable et constructive prenant en compte le respect de l'indépendance et de la souveraineté des Etats et le respect des droits des peuples de la région à disposer d'eux-mêmes.

Il conviendrait dans ce contexte de rappeler la résolution 562 (1985) du Conseil de sécurité, adoptée à la suite de l'embargo commercial imposé par les Etats-Unis contre le Nicaragua le 1er mai 1985. Dans cette résolution, le Conseil de sécurité affirmait le droit inaliénable du Nicaragua et des autres Etats de la région de choisir librement leur système politique et économique sans ingérence étrangère, subversion, coercition directe ou indirecte, ni menaces de quelque sorte que ce soit. Il réaffirmait son appui énergique au Groupe de Contadora et demandait à tous les Etats de s'abstenir, à l'égard des Etats de la région, de prendre des mesures politiques, économiques ou militaires quelconques susceptibles de nuire à la réalisation des objectifs de paix du Groupe de Contadora. Il demandait enfin aux Gouvernements des Etats-Unis d'Amérique et du Nicaragua de reprendre le dialogue qu'ils avaient entamé à Manzanillo (Mexique).

M. Bassole (Burkina Faso)

A l'évidence, nous sommes loin d'avoir fait un progrès décisif dans ce sens. La communauté internationale doit continuer en conséquence d'apporter un soutien ferme à l'action du Groupe de Contadora, comme elle a toujours su le faire. Ma délégation se félicite de la décision prise dans ce sens le 29 juillet 1985 par les Gouvernements argentin, brésilien, péruvien et uruguayen, de créer un Groupe de soutien politique aux efforts de paix et de coopération du Groupe de Contadora.

La position de mon pays sur la situation qui prévaut en Amérique centrale est bien connue, pour avoir à maintes reprises été exprimée ici et ailleurs, notamment au Conseil de sécurité. Elle est du reste conforme à la position adoptée par la Conférence au sommet des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés tenue à New Delhi en mars 1983.

L'année dernière, alors qu'ils prenaient part à la trente-neuvième session de l'Assemblée générale, les ministres des affaires étrangères du Mouvement des pays non alignés se sont réunis en marge de cette assemblée et ont adopté un communiqué dans lequel ils ont entre autres réaffirmé leur ferme condamnation de l'utilisation de mesures économiques en tant que moyen de pression politique et économique contre des Etats, en violation de leurs droits et décisions souverains.

La difficulté que rencontrent les Etats de l'Amérique centrale à manifester la volonté politique dont parlait le Secrétaire général dans son rapport vient du fait que des puissances extérieures à la région ont décidé qu'elles avaient leur mot à dire quant aux choix politiques, économiques et sociaux qui s'y opèrent. Ces Etats, comme d'autres Etats du tiers monde, sont victimes d'ingérences extérieures.

C'est cette attitude inadmissible, et qui viole la Charte de l'ONU, que mon gouvernement condamne sans équivoque, notamment telle qu'elle se manifeste au Nicaragua où, depuis 1979, tout est fait et dit pour renverser le régime révolutionnaire sandiniste.

C'est, dit-on, au nom de la démocratie que les ports du Nicaragua ont été minés; au nom de la démocratie que des mesures graves, qui comprennent un embargo total sur le commerce, les communications aériennes et navales, ont été imposées à ce même Etat.

Par ailleurs, c'est, semble-t-il, au nom de la même démocratie que les veto pleuvent au Conseil de sécurité qui empêchent la communauté internationale de prendre à l'encontre de l'Afrique du Sud raciste des sanctions obligatoires conformément au Chapitre VII de la Charte. On a presque envie de crier : démocratie, démocratie, que de crimes en ton nom!

M. Bassole (Burkina Faso)

L'intention du Burkina Faso n'est pas et ne sera jamais de se mêler des querelles de clocher qui paralysent l'Organisation des Nations Unies depuis déjà de longues et tristes années. Car un proverbe dit que "lorsque deux éléphants se battent, c'est toujours l'herbe qui en pâtit". Les conclusions du Sommet de Genève en disent long sur ce sujet.

La persistance avec laquelle l'on tente chaque fois de ramener nombre de crises qui minent le monde à un affrontement Est-Ouest nous oblige cependant de ne plus continuer à nous taire et de nous définir clairement si nous voulons avoir une chance de sauver notre organisation. Aucune crise ne saurait être résolue définitivement tant que nos votes continueront d'être comptabilisés en votes pro-Ouest ou pro-Est.

Le Burkina Faso tient à réaffirmer son adhésion sans équivoque aux principes contenus dans la Charte de l'Organisation, notamment le maintien de la paix et de la sécurité internationales, le respect de l'égalité souveraine des Etats, le règlement des différends internationaux par des moyens pacifiques, le non-recours à la menace ou à l'emploi de la force contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de tout Etat, l'autodétermination des peuples, la non-intervention et la non-ingérence dans les affaires intérieures des autres Etats.

Ce sont ces principes et leur respect scrupuleux qui dictent et dicteront toujours l'action que mon pays entend mener en toute souveraineté et libre de toute pression quelle qu'en soit la nature ou l'origine, en vue d'apporter sa contribution à la recherche de solutions justes et durables aux problèmes qui déchirent le monde.

Ces principes que mon pays applique par ailleurs nous font le devoir de lancer aujourd'hui encore un appel pressant à toutes les parties concernées par la situation de crise en Amérique centrale pour qu'elles prennent en considération la précieuse contribution que le Groupe de Contadora ne cesse d'apporter à la recherche d'une solution juste et nécessaire à l'instauration d'une paix durable en Amérique centrale.

L'Assemblée générale doit pour ce faire appuyer sans réserve aucune les efforts déployés par le Secrétaire général de l'ONU et le Groupe de Contadora. Ma délégation est prête à se joindre à tout consensus qui irait dans ce sens.

M. de FIGUEIREDO (Angola) (interprétation de l'anglais) : Je voudrais dire, tout d'abord, que le Gouvernement et le peuple angolais ont de bonnes raisons d'être solidaires du Gouvernement et du peuple du Nicaragua. Nous sommes tous deux des pays en développement, tous deux membres du Mouvement des non-alignés, tous deux engagés dans la tâche de reconstruction nationale. Nous avons récemment tous les deux rejeté le joug soit du colonialisme soit du néo-colonialisme.

Les similitudes sont sans fin. L'Angola et le Nicaragua sont tous deux situés dans des sous-régions instables - l'Afrique australe et l'Amérique centrale. L'Angola et le Nicaragua se trouvent à leur corps défendant, contre toute logique, pris par l'idéologie impérialiste qui repose sur des considérations stratégiques et tactiques impérialistes, dans un lien artificiel avec le conflit Est-Ouest, qui nous est étranger.

L'Angola comme le Nicaragua sont menacés par l'appui ouvert ou caché accordé à des groupes de bandits qui, en eux-mêmes, ne poseraient aucune menace mais qui, aidés par une superpuissance, représentent une façade derrière laquelle les forces impérialistes opèrent. Ainsi l'impérialisme cherche à présenter un masque "légitime" à ses activités illégales, injustifiées et non provoquées.

C'est pour ces raisons également que ma délégation veut faire connaître sa solidarité avec les forces progressistes qui luttent pour préserver leur droit à la liberté, à la dignité et à la paix, leur droit au développement national, conformément à la volonté des peuples de l'Amérique centrale, à tous les normes et principes du droit international et de la Charte des Nations Unies, et conformément aux principes du Mouvement des non-alignés auquel la majorité des pays en développement appartiennent.

Le conflit de l'Amérique centrale est dû à la situation géopolitique de la région, et à son passé et à son présent historiques. Les problèmes actuels de l'Amérique centrale découlent de l'appui impérialiste à ses propres politiques et desseins, et de la présence militaire considérable et de l'appui financier important qu'il donne à ses suppôts et aux laquais de ces derniers. Il s'ensuit que le problème découle des tentatives faites par les pays véritablement indépendants d'Amérique centrale pour résister aux interventions impérialistes, pour combattre les dictatures et tyrannies fascistes internes, pour choisir la justice sociale pour tous, au lieu de privilèges pour une petite élite, et pour donner un appui moral, politique et diplomatique à ceux qui combattent vaillamment le fascisme et l'impérialisme. Un tel appui est considéré, par une étrange logique

M. de Figueiredo (Angola)

déformée des Etats-Unis, comme une menace en soi. C'est pourquoi, comme dans le cas de l'Angola, les Etats-Unis essaient de légitimer leurs actions illégales en Amérique centrale en général et au Nicaragua en particulier en levant le spectre fallacieux du communisme, en soutenant la théorie spécieuse que si l'on ne combat pas cette prétendue menace communiste maintenant sur les rives d'Amérique centrale, il faudra la combattre plus tard sur les rives des Etats-Unis.

Ce sont précisément ces oeillères qui ont mené les Etats-Unis à rejeter constamment les efforts honnêtes du Groupe de Contadora en vue de négocier un règlement global dans la région, règlement qui, sans aucun doute, pourrait répondre à tous les besoins de toutes les parties si seulement on lui donnait une chance. Cela a poussé les Etats-Unis à rejeter catégoriquement toutes les offres faites par le Gouvernement du Nicaragua, des offres qui tiennent compte des préoccupations directes des Etats-Unis mais qui ont été rejetées elles aussi, inexplicablement. Chaque fois que les Etats-Unis ont avancé de nouveaux éléments, le peuple du Nicaragua a répondu par des propositions qui tenaient compte de leurs demandes, et chaque fois, encore et toujours, ces offres et propositions ont été rejetées sans explication valable.

Le conflit en Amérique centrale relève plus de l'impérialisme et de l'appui accordé à l'impérialisme que de tout autre facteur. Cependant, comme il faut bien commencer quelque part, ma délégation en appelle à toutes les parties afin qu'elles examinent honnêtement les propositions du Groupe de Contadora et les propositions faites par le Nicaragua. Nous lançons un autre appel au Gouvernement des Etats-Unis afin qu'il réponde aux offres du Gouvernement nicaraguayen et nous prions la communauté internationale de ne pas se laisser leurrer par des prétextes artificiels qui répondent à des intérêts évidents, mais d'examiner les faits tels qu'ils se sont présentés et qu'ils se présentent de nos jours.

Le peuple et le Gouvernement angolais réitèrent leur appui aux peuples progressistes d'Amérique centrale, et le Gouvernement de l'Angola garantit son aide aux gouvernements progressistes d'Amérique centrale, et en particulier au Gouvernement du Nicaragua.

A luta continua.

A vitoria e certa.

M. SOUDANI (Tunisie) : La situation qui prévaut en Amérique centrale constitue, à juste titre, un sujet de préoccupation pour la communauté

M. Soudani (Tunisie)

internationale. Comme en Afrique, au Moyen-Orient et en Asie, la persistance des tensions et les risques de conflits y mettent en jeu la paix mondiale et entravent l'oeuvre de coopération entre les nations de la sous-région. Des populations innocentes y vivent dans des conditions difficiles, sinon dramatiques, hypothéquant sérieusement leurs chances de développement et, au-delà, la sécurité et la stabilité des pays concernés. La voie y est largement ouverte aux interventions étrangères et à la rivalité entre les grandes puissances qui, pour des considérations d'ordre stratégique ou par intérêt propre, ont tendance à s'en accommoder.

La Tunisie, qui se heurte à la même situation dans le Maghreb, ne voit d'autre issue que dans le recours aux principes et aux règles de droit et de morale qui doivent régir l'ordre international et dont la Charte des Nations Unies est la parfaite expression. Pour sortir de l'ornière, nos pays ont le devoir impérieux de fonder leurs relations sur la confiance mutuelle, le bon voisinage, la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats, la concertation régulière et organisée sur les questions d'intérêt commun et la promotion de la coopération sur la base de la solidarité et de la complémentarité.

Le règlement des différends doit être recherché par la voie pacifique de la négociation et dans le respect de l'intérêt mutuel. Chaque peuple a le droit de disposer de lui-même, d'avoir le gouvernement de son choix, à la seule condition que les moyens réels lui soient donnés pour se déterminer librement et démocratiquement.

M. Soudani (Tunisie)

C'est dans cet esprit que M. Béji Caïd Essebsi, ministre des Affaires étrangères, a tenu, au cours de son intervention dans le débat général de l'Assemblée, à réaffirmer le soutien de la Tunisie à l'heureuse action menée par le Groupe de Contadora, qui oeuvre à l'instauration de la paix et de la coopération entre les Etats d'Amérique centrale. Il a notamment déclaré :

"Cette action nous paraît procéder du même esprit de conciliation et de respect des intérêts légitimes des Etats concernés autant que du principe de non-intervention et de libre détermination des peuples qui nous anime en tant qu'Etat maghrébin".

Il a ajouté :

"La Tunisie a bon espoir que le processus ainsi déclenché épargnera aux pays de la sous-région les tensions et les conflits qui ne peuvent que porter préjudice à leur sécurité et à leur développement ainsi qu'à la paix dans cette partie du monde."

En prodiguant ses encouragements aux pays du Groupe de Contadora afin de renforcer leur action soutenue et opiniâtre et de la mener à bonne fin, la Tunisie formule le souhait que les Etats d'Amérique centrale fassent tout ce qui est en leur pouvoir pour surmonter leurs difficultés, somme toute de caractère mineur par rapport au grand dessein que représente la mise en oeuvre de l'Accord pour la paix et la coopération. Ce faisant, ils n'auront pas seulement administré la preuve de leur sens des responsabilités et offert à leur sous-région la chance historique de conjuguer leurs efforts, de mettre en commun leurs importantes potentialités en vue de lui assurer progrès et prospérité. Ils auront aussi tracé la voie exemplaire que d'autres pays, se trouvant dans des situations semblables, ne manqueront pas de suivre à la recherche d'un avenir meilleur dans la concorde et l'harmonie. Ils auront enfin barré la route aux ingérences étrangères qui n'ont effectivement de chance de se frayer un chemin qu'à travers nos faiblesses et nos divisions.

La Tunisie est persuadée que les Etats d'Amérique centrale saisissent pleinement l'importance de l'enjeu auquel ils sont confrontés. Est-il besoin de leur dire qu'il y va du sort d'une expérience majeure du tiers monde à laquelle nous sommes tous intéressés? Notre espoir est grand de la voir aboutir.

M. BUSREWIL (Jamahiriya arabe libyenne) (interprétation de l'arabe) : L'Assemblée générale, lors de sa dernière session, a examiné la situation en Amérique centrale. Aujourd'hui, l'Assemblée est de nouveau saisie de cette même

M. Busrewil (Jamahiriya arabe libyenne)

question et, pendant cette période, nous n'avons assisté à aucune amélioration de la situation explosive que connaît l'Amérique centrale. Ceci est dû à la persistance des Etats-Unis, qui multiplient leurs actes d'agression et d'ingérence directe dans les affaires intérieures des Etats et leurs manoeuvres provocatrices, et qui appuient et financent des bandes au Nicaragua, actes qui sont en contradiction avec la Charte des Nations Unies et constituent une menace très grave à la paix et à la sécurité internationales.

Les peuples d'Amérique centrale voudraient vivre dans la paix et la sécurité et établir des relations normales fondées sur le respect mutuel et la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats. Or, l'intransigeance persistante du Gouvernement américain, qui a jugé bon d'intensifier sa campagne d'agression et de prolonger la situation explosive dans la région, ses actes de provocation continus et ses multiples violations des principes consacrés dans la Charte des Nations Unies, sa volonté d'imposer sa domination et son hégémonie aux Etats de la région sous prétexte de protéger l'arrière-pays des Etats-Unis au service de ses monopoles, ont empêché les peuples de la région, pendant de nombreuses années, de concentrer leurs efforts et leurs ressources à la réalisation des objectifs de leurs peuples en matière de développement et de progrès pour une vie meilleure.

Depuis longtemps déjà, l'histoire des Etats-Unis a été marquée par de multiples actes d'agression, d'occupation, d'invasion et d'ingérence non seulement en Amérique latine, mais aussi dans d'autres régions du monde. L'attitude et la politique des Etats-Unis à l'égard des pays du Moyen-Orient, concrétisée par l'adoption de l'entité sioniste et l'alliance avec Israël qui occupe le territoire palestinien, en vue de saper l'unité arabe, d'occuper davantage de territoires et de perpétrer d'autres agressions dans d'autres pays de la région, donnant lieu à des déplacements de population, leur attitude à l'égard du système de l'apartheid et leur hostilité manifeste envers les mouvements de libération en Asie, en Afrique et en Amérique latine prouvent que ce comportement, loin d'être conforme aux lois internationales, constitue une violation de la Charte des Nations Unies et va à l'encontre de la volonté de la communauté internationale. Elle est conforme à la politique impérialiste qui vise à dominer, à étendre son influence et son hégémonie, à se rendre maître des destinées des peuples et à les exploiter.

Le peuple héroïque du Nicaragua, après avoir consenti d'énormes sacrifices sous la direction des révolutionnaires du Front sandiniste, a réussi à renverser le

M. Busrewil (Jamahiriya arabe libyenne)

régime fantoche de Somoza et a établi un régime révolutionnaire qui consacre ses efforts au développement du peuple du Nicaragua dans tous les domaines. Au lieu de fournir soutien et appui à ce régime, nous constatons que les forces de l'agression ont adopté une attitude hostile à l'égard du peuple et du Gouvernement du Nicaragua et font tout ce qui est en leur pouvoir pour saboter le processus démocratique au Nicaragua et leur dénie le statut d'Etat non aligné en Amérique centrale.

Il est clair que le Gouvernement des Etats-Unis est déterminé à poursuivre sa campagne contre le peuple et le Gouvernement du Nicaragua en mettant au point, en collaboration avec la CIA, un plan comportant une série d'opérations de chantage, de provocation, d'ingérence directe ou indirecte dans le territoire du Nicaragua, portant atteinte à ses institutions économiques. Ainsi les Etats-Unis ont imposé un embargo économique en vue de déstabiliser ce pays. Ils ont procédé au minage de ses ports et on entrepris le financement d'opérations militaires contre le Nicaragua. Ils ont formé des mercenaires et ont apporté une aide matérielle aux ennemis du Nicaragua. Nous ne disposons pas de tous les éléments; néanmoins, nous pouvons citer des passages du discours prononcé par le président Ortega devant l'Assemblée générale lors de la célébration du quarantième anniversaire des Nations Unies, où il dit :

"Depuis 1981, le Gouvernement américain s'emploie à détruire le processus démocratique au Nicaragua et à nier l'existence d'un Nicaragua non aligné dans la région centraméricaine. C'est ainsi qu'en 1981, les dirigeants américains ont suspendu les crédits au Nicaragua destinés à l'achat de produits alimentaires, approuvé un programme en 10 points et le financement de la création d'une force mercenaire pour une somme de 19 millions de dollars.

En 1982, le Gouvernement américain a autorisé les opérations clandestines contre le Nicaragua, opposant son veto à une résolution du Conseil de sécurité des Nations Unies qui interdisait l'emploi de la force ou l'ingérence dans les affaires des autres pays." (A/40/PV.42, p. 7)

M. Busrewil (Jamahiriya arabe libyenne)

Les Etats-Unis continuent ainsi de violer les principes de la Charte des Nations Unies et de pratiquer le terrorisme d'Etat. Lorsque le Nicaragua a déposé plainte auprès de la Cour internationale de Justice contre les Etats-Unis, qui avaient procédé au minage de leurs ports et entrepris des activités militaires et paramilitaires contre le territoire nicaraguayen, le Gouvernement des Etats-Unis a prétendu qu'il n'était pas de la compétence de la Cour d'examiner la plainte du Nicaragua. Cela prouve tout simplement que les Etats-Unis savaient déjà que leurs activités militaires sont une violation flagrante du droit des gens; c'était là une façon pour les Etats-Unis d'échapper aux obligations qui leur incombent en vertu du droit international.

Les Etats-Unis d'Amérique ne se sont pas contentés de financer et de former les mercenaires et de financer les opérations secrètes qui ont provoqué la mort de milliers de personnes, les déplacements de population, la destruction de ponts et les attaques contre les aéroports. Les Etats-Unis ont aussi mené une guerre psychologique contre le peuple du Nicaragua sous la forme de déclarations hostiles faites par de hauts responsables américains afin de créer un climat de déstabilisation. C'est ainsi que les Etats-Unis se sont retirés des pourparlers de Manzanillo, au Mexique, qui avaient été engagés avec le Nicaragua et que la CIA a publié et distribué aux mercenaires un manuel des méthodes de guerre psychologiques et a dépensé 27 millions de dollars pour apporter un soutien matériel aux contre-révolutionnaires en prétendant qu'il s'agissait d'une aide humanitaire. Les Etats-Unis ont exercé toutes sortes de pressions sur les institutions économiques internationales afin qu'elles s'abstiennent d'aider le Nicaragua. Ils n'ont pas non plus caché leurs intentions véritables contre ce pays, qui visaient à renverser son gouvernement.

Il est naturel que l'attention des pays non alignés se soit portée sur la situation tendue en Amérique centrale et sur les politiques d'agression menées contre la souveraineté du Nicaragua. Les ministres des affaires étrangères des pays non alignés, réunis à Luanda au début du mois de septembre dernier, ont exprimé leur profonde inquiétude vis-à-vis de la situation tendue qui sévit en Amérique centrale, l'un des foyers majeurs de tension dans le monde, et ont considéré que les pressions politiques et économiques, de même que les actes d'agression militaire qui les accompagnaient, constituaient un vaste plan en vue de déstabiliser le Nicaragua et de renverser son gouvernement.

M. Busrewil (Jamahiriya arabe libyenne)

Ma délégation voudrait réaffirmer la déclaration des ministres des affaires étrangères réunis à Luanda demandant que soit immédiatement mis fin à toutes les menaces et agressions contre le peuple du Nicaragua et que soient respectés son libre choix et sa souveraineté. Les agressions et les actes de provocation contre le Nicaragua ne sont pas dirigés contre ce seul pays, mais ils suscitent aussi l'inquiétude et l'anxiété de nombre d'entre nous qui craignent de voir se répéter contre d'autres petits pays les actes d'agression perpétrés par les Etats-Unis, comme cela s'est passé à la Grenade.

Tout comme le Nicaragua, mon pays continue de faire l'objet de menaces et de provocations de la part des Etats-Unis. Ces actes de terrorisme se sont manifestés sous différentes formes, dont la provocation et la menace militaire que constituent la présence de la VIe flotte américaine au large des côtes libyennes, tout près du golfe de la Grande Syrte, les multiples violations de l'espace aérien libyen, les manoeuvres militaires près de nos frontières, sans parler des campagnes de propagande visant à porter atteinte à la réputation de la Jamahiriya arabe libyenne socialiste.

La Jamahiriya a déjà attiré l'attention à différentes reprises sur la gravité de la politique terroriste pratiquée par les Etats-Unis contre le peuple arabe libyen, ainsi que sur les complots et troubles fomentés par ce pays. Nous avons déjà eu l'occasion de condamner la politique terroriste pratiquée par les Etats-Unis contre le peuple arabe libyen et d'autres peuples.

Le dernier événement en date dans la série de complots américains contre la Jamahiriya arabe libyenne a été révélé par le Washington Post du 3 novembre 1985, qui a fait état d'un plan terroriste fomenté par l'Administration américaine contre le peuple et le Gouvernement révolutionnaire libyens. C'est là un fait que les responsables américains n'ont pas pu nier, voire un fait qui a été confirmé par l'administration Reagan lorsque le Président a demandé qu'une enquête soit menée pour savoir comment les documents et renseignements relatifs à ce plan terroriste étaient parvenus aux médias.

Il incombe à la communauté internationale de mettre un terme aux actes barbares perpétrés par les Etats-Unis, qui prétendent lutter contre le terrorisme alors que ce gouvernement lui-même persiste dans la pratique du terrorisme d'Etat organisé. La communauté internationale doit s'opposer avec fermeté à la politique

M. Busrewil (Jamahiriya arabe libyenne)

d'agression menée contre les peuples et condamner vigoureusement les actes d'agression contre le Nicaragua.

Le Nicaragua a réaffirmé son respect des principes de la Charte des Nations Unies, sa volonté de vivre en paix avec tous les peuples de la région, y compris les Etats-Unis. Le Nicaragua a exprimé son voeu d'établir des relations normales avec ce pays également.

Nous tenons à exprimer notre profonde appréciation et notre satisfaction pour la bonne volonté et l'esprit de coopération manifestés par le Nicaragua, qui collabore avec les pays du Groupe de Contadora qui s'efforcent de parvenir à une solution pacifique garantissant la paix et la sécurité des pays de la région. Nous estimons que cette volonté sincère, exprimée par le Nicaragua conjointement avec les pays du Groupe de Contadora, doit être accueillie favorablement.

La volonté d'un petit pays comme le Nicaragua d'exercer son droit à l'autodétermination doit être respectée. Les Etats-Unis devraient mettre un terme à leur politique d'agression contre le Nicaragua. Nous tenons à attirer l'attention de la communauté internationale une fois de plus sur la gravité des conséquences qui pourraient découler de ces politiques qui violent les textes et les coutumes internationaux, surtout quand elles sont pratiquées par une grande puissance, membre permanent du Conseil de sécurité chargé du maintien de la paix et de la sécurité internationales.

M. HOGUE (Australie) (interprétation de l'anglais) : L'Australie, géographiquement, est à une grande distance de l'Amérique centrale, mais nous croyons qu'il y a des principes qui devraient inspirer le code de conduite international de toutes les parties du monde, et en tant que puissance moyenne responsable, nous pensons que nous avons le devoir de nous exprimer sur les questions qui suscitent une large préoccupation internationale.

Les pays de l'Amérique centrale ont connu une histoire difficile et la plupart d'entre eux sont encore aujourd'hui affligés de structures économiques et sociales injustes. Des tentatives sont faites pour surmonter l'héritage du passé. Ces tentatives ne sont pas toutes aussi ambitieuses, aussi énergiques et aussi fructueuses, mais les efforts sincères pour réformer méritent l'appui et l'encouragement de la communauté internationale. Il ne faut cependant pas encourager la répression intérieure ni ceux qui, de l'extérieur, voudraient imposer

M. Hogue (Australie)

leurs solutions aux peuples de la région. Il faut permettre aux peuples de l'Amérique centrale de trouver leurs propres solutions à leurs problèmes conformément à leurs traditions et à leurs propres yeux. Ils ont le droit d'établir leur propre système de gouvernement, à l'abri de toute ingérence extérieure, d'où qu'elle vienne.

Les tristes conflits qui opposent ces pays ne peuvent que retarder le progrès et la prospérité de leurs peuples, aussi nous espérons qu'une solution pacifique sera trouvée à ces différends, et ce rapidement.

L'Australie n'a cessé d'appuyer les efforts du Groupe de Contadora parce qu'il travaille à l'établissement d'un règlement pacifique et négocié conforme aux souhaits des pays de la région. Nous sommes heureux qu'un groupe d'appui composé de l'Argentine, du Brésil, du Pérou et de l'Uruguay ait été constitué pour les y aider. Contadora a reçu un très large soutien de la communauté internationale et il est essentiel que les cinq pays de la région lui apportent leur plein appui.

M. Hogue (Australie)

S'il est vrai que l'ingérence extérieure ne contribue pas à la paix et à la sécurité dans la région, il est tout aussi vrai qu'il ne pourra y avoir de solution tant que les pays de la région eux-mêmes ne manifesteront pas une volonté réelle de conciliation et de coopération. Les pays qui n'appartiennent pas à la région doivent continuer d'apporter un appui authentique et réel au processus de Contadora. Bien entendu, ce processus a connu des hauts et des bas mais il n'en reste pas moins qu'il nous offre la meilleure possibilité de solution pacifique, que dis-je, la seule.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : L'Assemblée reprendra le débat sur ce point mercredi matin.

La séance est levée à 21 heures.